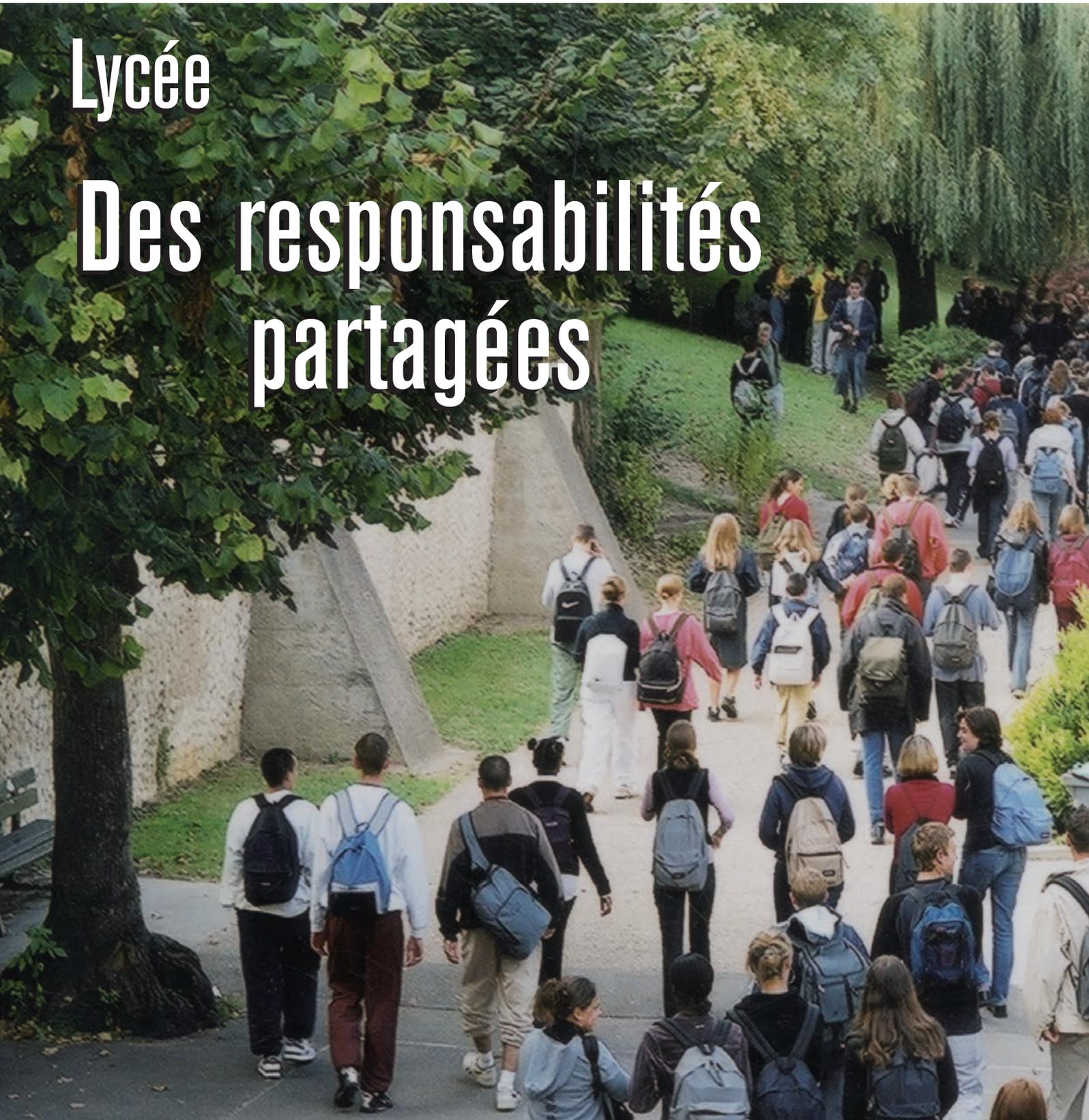




Lycée

Des responsabilités partagées



Enquête

Les écoles catholiques aux côtés des migrants

Actualités

La rentrée de Luc Chatel



Gestion

Refonte des classifications des personnels Ogec



Réflexion

À voir à tout prix !



Culture

Patrimoine / expos / Livres / Multimédia

ASSOCIATION

athéna
La passion des voyages culturels ▶



Association loi 1901 - N° IM 0691000003
Conception : multimedial.com - 06 21 59 90 00 - Crédits photos : Fotolia



L'Acropole d'Athènes



Saint-Pierre de Rome



Villas romaines de Carthage

Circuit en Grèce - 5 jours / 4 nuits
en avion à partir de **382 €**

Séjour à Rome - 5 jours / 4 nuits
en train à partir de **256 €**

Circuit en Tunisie - 6 jours / 5 nuits
en avion à partir de **437 €**

40 ans de voyages éducatifs

L'Association Athéna, spécialiste des voyages éducatifs dans le bassin méditerranéen :

- > des programmes élaborés par des enseignants
- > la recherche de la qualité et de la sécurité
- > une documentation pédagogique complète

Retrouvez tous nos voyages sur www.athenavoyages.com

Parc Inopolis | 204, route de Vourles | 69230 Saint-Genis-Laval | Tél : 04 78 16 04 44
E-mail : educatif@athenavoyages.com

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 16
Religion p. 21

GESTION

Refonte des classifications
des personnels Ogec p. 24

EN CAEC

Centre :
un destin mutualisé p. 26

DOSSIER

INITIATIVES

 EXPLORATION ÉDUCATIVE :
Un BTS skis aux pieds /
Révolution horaire à Cholet /
Deux langues et une
longueur d'avance p. 41-45

PORTRAIT

Benoît de Guillebon
Éducateur bio p. 46

Photos couverture : J.-C. Jaffré, G. du Retail, D. R.
Photos sommaire : A. Sobocinski, D. R., V. Leray.



ENQUÊTE

Les écoles catholiques
aux côtés des migrants p. 48

PAROLES D'ÉLÈVES

Pour mieux vivre la mixité p. 50

RÉFLEXION

Apprendre aujourd'hui p. 52
La critique biblique :
chemin de compréhension p. 53
Des hommes et des dieux :
à voir à tout prix ! p. 54

MÉDITATION

La pécheresse
pardonnée et aimante p. 56

PLANÈTE JEUNES

Écrire pour s'ouvrir p. 59

CULTURE

PATRIMOINE :
L'héritage en images p. 60
Livres / Multimédia p. 62

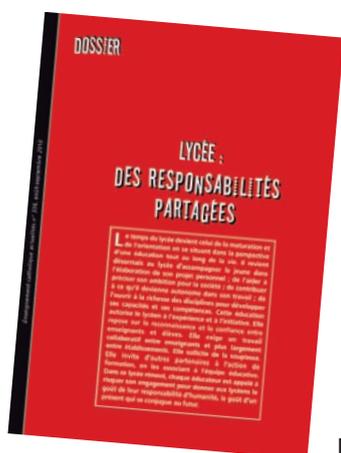
PRATIQUE

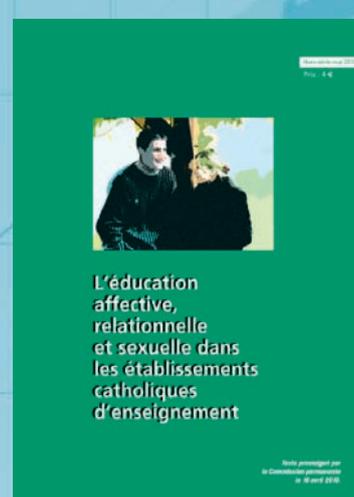
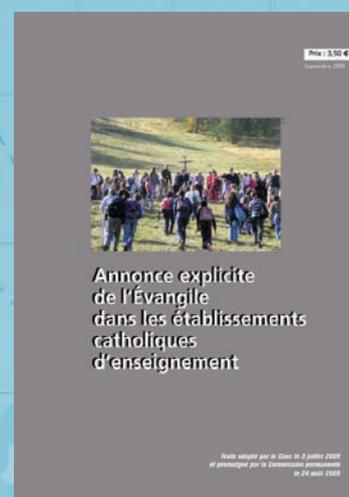
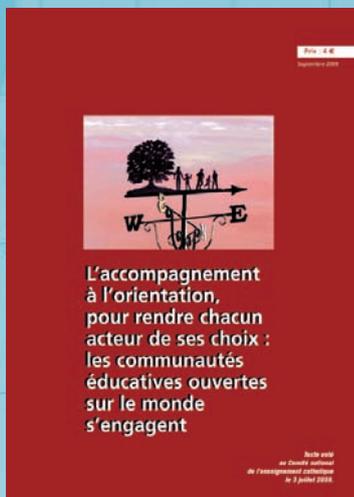
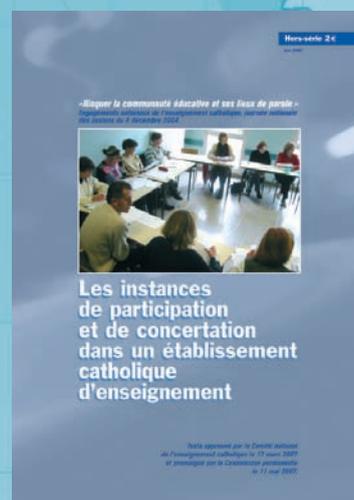
Ce numéro comporte un encart jeté « Catalogue
des publications » du Service national de la catéchèse
et du catéchuménat.

Au centre de ce numéro : un cahier détachable

LYCÉE : DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le temps du lycée devient celui de la maturation et de l'orientation en se situant dans la perspective d'une éducation tout au long de la vie. Il revient désormais au lycée d'accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet personnel ; de l'aider à préciser son ambition pour la société ; de contribuer à ce qu'il devienne autonome dans son travail. Cette éducation autorise le lycéen à l'expérience et à l'initiative. Elle repose sur la reconnaissance et la confiance entre enseignants et élèves. Dans ce lycée rénové, chaque éducateur est appelé à risquer son engagement pour donner aux lycéens le goût d'un présent qui se conjugue au futur.





Des textes qui traduisent des exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

« **Regards sur l'enseignement catholique** » : 10 € l'exemplaire.

7 € l'ex. à partir de 10 exemplaires / 5 € l'exemplaire à partir de 100 exemplaires (frais de port non compris).

« **Être professeur dans l'enseignement catholique** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **Les instances de participation et de concertation...** » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 4 € l'exemplaire.

3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 3,50 € l'exemplaire

2 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement** » : 4 € l'exemplaire.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle du Secrétariat général
de l'enseignement catholique (SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction
de ce numéro >

Guy Avanzini,

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer,

Philippe Cabrol,

Pierre Dussère,

Sœur Marie-Paule Graer,

Valérie Granger,

José Guillemain,

Marie-Christine Jeannot,

Danielle Lacroix,

Marie Laumont,

Dorothee Leclère,

Stève Lepleux,

Virginie Leray,

Cyrille Niol,

René Nouailhat,

Marie Oury,

Nicole Priou,

Auréli Sobocinski,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet,

Marianne Sarkissian,

Hélène Boissière-Mabille.

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax : 01 46 34 72 79.

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Une attitude essentielle : la confiance

ÉRIC DE LABARRE



© P. Besnard

« [...] si vous avez de la foi
gros comme une graine
de moutarde, vous direz à cette
montagne : "Transporte-toi d'ici
jusque là-bas",
et elle se transportera ;
rien ne vous sera impossible »
(Matthieu 17,20)

Au moment où toute autorité est contestée, au moment où le professeur a perdu le monopole du savoir, au moment où les jeunes semblent oublier les possibilités offertes par le métier d'enseignant, au moment où le système éducatif délivre des diplômes qui ne garantissent plus l'accès à l'emploi, certains esprits forts veulent voir dans l'école une relique du passé. Les parents, et plus largement l'opinion, restent convaincus, à juste titre, que l'école est non seulement un facteur essentiel de promotion personnelle, mais bien plus encore l'un de ces biens communs dont la société a tant besoin pour créer ou maintenir le lien social.

Sans attendre les réformes engagées par les pouvoirs publics, faire preuve d'inventivité pour explorer des solutions nouvelles aux problèmes éducatifs d'aujourd'hui est la responsabilité éminente de l'école catholique ; c'est ainsi qu'elle ouvrira le chemin de ce que pourrait être l'école de demain. Elle doit le faire dans tous les domaines, et en particulier dans le champ pédagogique. Car nous assistons à une véritable révolution de l'apprentissage des savoirs à laquelle l'école ne peut rester indifférente au risque de se réveiller trop tard, lorsque toutes sortes d'officines auront pris une place qui ne leur revient pas.

Pour y parvenir, l'enseignement catholique dispose d'atouts majeurs. Au premier chef, la confiance qui, au-delà des difficultés du quotidien, anime les relations entre parents et école, entre élèves et professeurs, entre équipes éducatives et chefs d'établissement, entre établissements et responsables du réseau. Cette confiance réciproque, que l'école catholique a su cultiver dans les périodes difficiles qu'elle a parfois traversées, permet à chaque partenaire de jouer pleinement son rôle et de donner le meilleur de lui-même.

Dans un contexte en profonde évolution, il est plus que jamais nécessaire de conforter cette confiance. Le temps où la démographie, la démocratisation du collège et du lycée ainsi que l'élévation du niveau moyen d'études augmentaient mécaniquement le nombre d'élèves à scolariser est, pour l'essentiel, derrière nous. Les contraintes budgétaires s'alourdissent.

Il n'est plus temps de disserter sur l'idée de réseau. Il est maintenant nécessaire de lui donner un contenu effectif si nous ne voulons pas assister, impuissants parce que attentistes, à une remise en cause du maillage de l'enseignement catholique. L'aventure de l'enseignement catholique sera plus que jamais passionnante à vivre, à condition de savoir la vivre ensemble, de manière soudée et cohérente, et de garder en mémoire que le projet de l'enseignement catholique n'a de sens que s'il est original dans ses formes et fidèle dans ses fondements à la conception chrétienne de l'homme.

Bonne rentrée à tous. Bonne année à l'école catholique.

Éric de Labarre
Secrétaire général de l'enseignement catholique

M^{GR} PAUL GUIBERTEAU Un homme de paix et de dialogue

Homme d'œcuménisme et de paix, M^{GR} Paul Guiberteau est décédé le vendredi 30 juillet, à l'âge de 86 ans, quelques jours avant de prendre sa retraite.

Après avoir été professeur de philosophie puis chef d'établissement à Saint-Stanislas, à Nantes, le père Paul Guiberteau est devenu directeur diocésain de l'enseignement catholique de Loire-atlantique de 1967 à 1981 avant d'être nommé secrétaire général de l'enseignement catholique de 1981 à 1986. Durant cette période, il a joué un rôle particulièrement déterminant pour garantir, avec exigence et détermination, l'autonomie et la spécificité de l'enseignement catholique tout en le situant résolument dans son contrat avec l'État.



Après cette période gravée dans l'histoire de l'enseignement catholique de France, M^{GR} Paul Guiberteau a exercé la fonction de recteur de l'Institut catholique de Paris de 1986 à 1992, avant d'être nommé curé de la paroisse parisienne de Saint-Germain-des-Prés et, en 1996, chapelain à Notre-Dame de Paris. Reconnu pour ses qualités de dialogue et d'ouverture, M^{GR} Paul Guiberteau avait rejoint en 1988, à la demande de Michel Rocard alors Premier ministre, l'équipe de négociateurs qui a permis d'aboutir aux accords de Nouméa concernant la Nouvelle-Calédonie.

Les obsèques du père Paul Guiberteau à Notre-Dame de Paris furent à la hauteur de l'hommage qu'il mérite, avec de très nombreux prêtres présents, plusieurs évêques, le chœur de Notre-Dame, les grandes orgues de la cathédrale et une lettre élogieuse de Michel Rocard lue à la fin de la célébration, « *Prêtre avant tout et heureux de l'être* », M^{GR} Paul Guiberteau, homme d'écoute, de dialogue, d'attention aux autres, et plus particulièrement aux jeunes, a toujours agi dans la discrétion et avec humour, a rappelé M^{GR} Jérôme Beau. Son action pour l'enseignement catholique et pour la Nouvelle-Calédonie l'a hissé parmi les grands serviteurs de l'État et de l'Église. En juin dernier, avant son départ pour Nantes, prévu pour la fin du mois d'août, il avait tenu à souligner qu'en toute circonstance, il s'était attaché à laisser « *L'Esprit jouer sa vie* ». Cette disponibilité à l'Esprit est un exemple.

Nous saurons partager son espérance, sa confiance en Dieu, son écoute attentive et engagée auprès des personnes mises sur son chemin, et le rejoindre dans le partage eucharistique. **GDR**

FNOGEC Un rapport pilote

Le « Rapport économique et social 2008-2009 », présenté au Cnec¹ du 8 juillet 2010, apporte à l'enseignement catholique des outils inédits pour un pilotage stratégique. Éric de Labarre a salué ce travail de recension effectué par la Fnogec² comme l'un des plus aboutis dans l'histoire de l'institution. « *Cela relevait pour nous d'une double exigence, explique Jean-Marie Lelièvre : mieux nous connaître nous-mêmes pour mieux préparer l'avenir, via une simplification des données et une rationalisation des productions, et répondre au besoin accru de transparence financière interne et externe.* » Dans un contexte de stabilité des effectifs et de restrictions sévères des moyens qui, toujours selon le secrétaire général de la Fnogec, « *appelle à un redéploiement rapide de notre offre de formation* », l'enquête, basée sur une sélection de 1 878 Ogec (sur 2 500), met en lumière un enseignement catholique au tissu d'écoles particulièrement dense en milieu rural (3 726 Ogec sur 5 139 ont moins de dix personnels) et comptant 137 établissements de plus de 50 personnels Ogec.

L'état des lieux réactualise une autre donnée de poids : le nombre de salariés Ogec se chiffre en effet désormais à 80 000 (51 600 ETP³), une progression notable. La plus grande concentration de ces personnels (28 800) se situe dans les établissements en dénombant 30 à 50 en moyenne. Au total, la masse salariale des personnels s'élève ainsi à 1,2 milliard d'euros, l'essentiel d'entre eux étant concerné par la nouvelle convention collective PSAEE⁴ (à 35 % des personnels éducation, à 63 % des PAES⁵). Photographie intéressante de la pyramide des âges des effectifs, on constate un rajeunissement des salariés : l'âge moyen des personnels d'éducation est de 37,8 ans chez les hommes, 41,4 ans chez les femmes ; celui des personnels administratifs est de 45 ans.

Faisant état de 4 milliards d'euros de budget (enseignement agricole inclus), ce bilan permet aussi de resituer le poids de l'enseignement catholique dans l'environnement économique global, soit 15 % du secteur associatif, ce qui n'est pas neutre, souligne Jean-Marie Lelièvre.

Une inquiétude assombrit toutefois ce bilan et doit « *interpeller* » le réseau : une inflation des coûts annexes qui aspire une grande partie des ressources privées et dégrade les soldes disponibles à l'investissement, en particulier dans le 1^{er} degré (seulement 100 millions d'euros) pénalisé de surcroît par un manque de financement public de 170 millions d'euros. Dans le 2^d degré, le retard sur la ressource publique obligatoire s'élève lui à 376 000 millions (soit 345 € par élève), ce qui indique des marges possibles dans les discussions avec les collectivités locales. D'autres sont également à saisir selon le secrétaire général de la Fnogec du côté des politiques spécifiques que souhaitent mener les collectivités ainsi que dans la réponse aux appels à projets.

« *Les défis sont nombreux pour mieux anticiper et piloter de réels schémas de déploiement, mais nous disposons pour cela d'une capacité à optimiser, à mutualiser, à distribuer et à innover* », conclut Jean-Marie Lelièvre. **AS**

1. Comité national de l'enseignement catholique.

2. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.

3. Équivalents temps plein.

4. Personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation.

5. Personnels administratifs et de service.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une rentrée difficile

Les inquiétudes de l'enseignement privé agricole (Cneap) ne sont pas dissipées à ce jour concernant l'enveloppe de 650 emplois que doit remettre le ministère de l'Agriculture au nom de l'effort budgétaire. « Pour l'heure, nous n'avons aucune information sur sa répartition », indique Philippe Poussin, secrétaire général du Cneap. En revanche, les craintes concernant le possible transfert du programme budgétaire 143 [enseignement agricole], actuellement inscrit dans la grande mission interministérielle « Enseignement scolaire », vers le seul ministère de l'Agriculture s'estompent. En effet, François Fillon a décidé le maintien du budget de l'enseignement agricole dans la mission « Éducation », a précisé Nicolas Trift (conseiller technique au ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche) au *Café pédagogique*, le 3 septembre. Cette dérégulation aurait pu entraîner la fermeture de classes, voire d'établissements. Par ailleurs, la réforme de la mastérisation est désormais enclenchée pour l'enseignement agricole privé. Pour l'heure, deux problèmes se posent néanmoins dans son application, une incertitude demeurant sur la date exacte de mise en œuvre obligatoire du processus ainsi que sur les conditions de recrutement à venir des enseignants dont la discipline ne peut faire l'objet d'un master professionnel en l'absence de formation dépassant bac + 2. **GDR**

RENTÉE 2011

De nombreuses questions sur l'emploi

Les tensions s'accroissent à l'horizon de la rentrée 2011. Le ministère de l'Éducation nationale projette, dans le cadre de la préparation du budget 2011, un retrait d'emplois de 2 000 postes au sein de l'enseignement catholique. L'ampleur de cette mesure pourrait conduire l'enseignement catholique dans une impasse : ne plus pouvoir

assurer le service d'éducation que les parents lui demandent en étant, chaque année, plus nombreux à inscrire leurs enfants dans ses établissements.

La totalité des professeurs de l'enseignement privé sous contrat effectuant leur service devant élèves, les milliers d'emplois supprimés correspondraient à la disparition d'autant de classes (en premier degré) ou d'offre de formation (en second degré), sinon à la fermeture d'établissements. Reconnaisant les efforts à faire pour assainir les finances publiques, l'enseignement catholique souhaiterait promouvoir la

recherche d'autres leviers que le seul tissu des établissements et l'offre de formation. La réduction du volume horaire d'enseignement des élèves, celle des options de l'enseignement du second degré, le regroupement des matières enseignées ou encore une nouvelle gestion de la dotation horaire obligatoire des établissements, suggère-t-il, pourraient notamment permettre de trouver des solutions autres que le retrait sec d'emplois. **GDR**

INTERNATS D'EXCELLENCE

Le dossier avance

Le Sgec a achevé son enquête auprès des Caec pour : dresser l'inventaire des internats de l'enseignement catholique, recenser le nombre de places proposées dans ces établissements et déterminer ceux qui pourraient être labellisés « internats d'excellence » (pour les élèves ayant des capacités scolaires mais rencontrant des difficultés sociales). Il ressort du premier dépouillement une proposition de labellisation de 5 900 places. Par ailleurs, l'enseignement catholique est sollicité par l'État pour la mise en place d'un nouveau type d'internats, les ERS (établissements de réinsertion scolaire), destinés à aider à l'intégration scolaire des élèves en rupture avec les classes qui les accueillent, et basés, selon le président de la République, qui a annoncé leur création début mai, « sur une pédagogie qui mettra l'accent sur l'apprentissage de la règle, le respect de l'autorité et le goût de l'effort ». **AS**

Former les chefs d'établissement accompagnateurs

Parmi les principales orientations de son plan de formation pour l'année 2010-2011, l'École des cadres missionnés (ECM) entend mettre l'accent sur la formation des chefs d'établissement accompagnateurs. Il s'agit de répondre à la nécessité soulignée par les jeunes chefs d'établissement en exercice, les directeurs diocésains et responsables de tutelle

congréganiste, de ce besoin d'accompagnement professionnel par un pair lors de la première année. Cette formation permet en outre « de contribuer à développer des compétences d'accompagnement professionnel qui vont être de plus en plus nécessaires dans l'accueil des nouveaux enseignants », souligne Marie-Anne Leduby, directrice de l'ECM. Un nouveau dispositif de formation devrait également être mis en place pour les psychologues de l'éducation responsables d'un service diocésain ou se préparant à exercer des responsabilités. S'agissant de la formation initiale des chargés de mission, une deuxième promotion débutera en septembre 2011. **AS**

MASTERS : UN RÈGLEMENT PROCHAIN

Le retard de paiement des masters « Éducation et formation » proposés par les universités catholiques et les Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique met en difficulté financière ces institutions qui ont dû emprunter pour faire face à leurs obligations. Les discussions entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et le Secrétariat général de l'enseignement catholique devraient cependant aboutir prochainement sur une solution tant pour l'année transitoire 2009-2010 que pour l'année 2011. **GDR**

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES La mini-révolution « ENR »

ici, deux siècles s'interpellent. Entre les murs très XIX^e siècle de Saint-Joseph, ancienne école de filles lovée au pied de l'église du petit village basque d'Isturits, le tableau noir et la craie ont laissé place à un équipement *high-tech* dernier cri. Depuis janvier, avec son tableau blanc interactif et la grande valise à roulettes qui permet à la quasi-totalité des 13 élèves de la classe unique de disposer d'un ordinateur portable (neuf au total, tous connectés à internet), c'est une mini-révolution que vit l'école Saint-Joseph.

Sur les 30 écoles potentiellement concernées dans le diocèse des Pyrénées-Atlantiques, 23 ont décroché les subventions du plan « École numérique rurale » lancé par le ministère de l'Éducation nationale et six seront dotées dans l'année grâce à la solidarité diocésaine. Plus qu'ailleurs, à l'exception peut-être de la Haute-Loire (20 écoles rurales « numérisées »), l'accent a été mis sur le dispositif « ENR » dans les Pyrénées-Atlantiques, au maillage très homogène et fortement ancré en milieu rural, deuxième concentration d'élèves en Aquitaine. « Cela correspondait à

quelque chose de tellement novateur du point de vue pédagogique pour les petites écoles qu'on ne pouvait pas laisser passer cette occasion, explique Jean-Marc Aphaule, directeur diocésain de Bayonne. *On inversait aussi les valeurs du politiquement correct : pour une fois on commençait par les plus petits.* » Et pour



Un tableau allumé, des élèves captivés.

cause : au-delà de la subvention allouée par le dispositif (10 000 euros), un complément de 33 % devait être versé en fonds propres, l'équivalent du budget annuel de la plupart de ces structures ! Sous l'impulsion de la direction diocésaine, toutes les instances locales de l'enseignement catholique ont abondé

dans le même sens : le fonds de développement immobilier, dont le montant équivalait à l'investissement nécessaire pour concrétiser le dispositif (103 000 euros) a ainsi été mis à disposition sous la forme d'un prêt au Codiec. Parallèlement, un appel aux dons, le « ENR-thon » – une idée du délégué général de la direction diocésaine –, a dépassé toutes les espérances. Grâce aux 44 000 euros récoltés, les six écoles éligibles mais non retenues par la sélection ministérielle vont être également équipées.

Cette force du réseau a changé la donne à Isturits. « Dans une école qui réunit au total sept familles, où acheter un lecteur DVD était problématique, jamais on n'aurait imaginé prétendre à un tel niveau d'équipement », témoigne

Christelle Labandibar, l'unique enseignante. Au-delà de la « mise en modernité », le besoin était vital de « redynamiser », d'apporter « un plus » à Saint-Joseph. En l'occurrence, « un élément d'ouverture extraordinaire » et « des ressources inépuisables en classe », un outil aussi beaucoup plus captivant pour les élèves... « Dès qu'on allume le tableau, on les sent plus réceptifs, le réflexe de coopération s'intensifie entre eux et ils se battent pour aller au tableau ! » explique l'enseignante qui, trois semaines seulement après son arrivée, n'a pas hésité à présenter à l'inspectrice une séquence sur TBI !

Reste encore à intégrer complètement l'outil dans la pratique pédagogique des professeurs. C'est en ce sens que la DDEC des Pyrénées-Atlantiques a commandé à l'Isfec Aquitaine des journées de formation qui devraient se généraliser à partir de cette rentrée. Une réflexion doit aussi être menée sur l'utilisation du tableau numérique (fixe) dans les écoles qui comptent plusieurs classes. Autre limite : les ressources. En attendant la démocratisation des manuels numériques (500 à 600 euros pièce), un appel est lancé à « la mutualisation des génies » au niveau départemental, qui sera bientôt consolidé par la création d'une banque de logiciels au niveau national. **AS**

PLAN ENR : ÉTAT DES LIEUX

Bilan des écoles numériques rurales (ENR), déploiement des espaces numériques de travail (ENT)..., ces chantiers stratégiques étaient au cœur de la 2^e rencontre des coordinateurs TICE¹ de l'enseignement catholique le 18 juin à Paris.

« Au total, 634 écoles ont décroché les subventions du plan "ENR", soit un tiers des écoles rurales de l'enseignement catholique, ce qui incite aujourd'hui les directions diocésaines à chercher des solutions pour équiper les autres (utilisation de matériel recyclé, partenariat avec les Apel²...) », précise Françoise Maine, chargée de la mission Actions éducatives au Sgec. Concernant le montage de l'opération, les diocèses ont dû faire face à bien des difficultés, un tiers de l'investissement devant être engagé en fonds propres (4 500 euros par école). Une question reste en suspens, celle de l'accompagnement du changement et du développement de la culture numérique à l'école. Pour y répondre, plusieurs leviers d'action sont envisagés : le développement du réseau de coordinateurs TICE (55 à ce jour) et la mutualisation des bonnes pratiques au sein d'un pôle « Chroniques de TBI³ », l'approfondissement collectif de la question des ENT face notamment aux tentations de centralisation administrative et aux points de vigilance à considérer dans la relation aux familles, sans oublier le défi de la formation pour les enseignants. **AS**

1. Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.

2. Associations des parents d'élèves de l'enseignement libre.

3. Tableau blanc interactif.

APEL Sécuriser les chemins de l'école

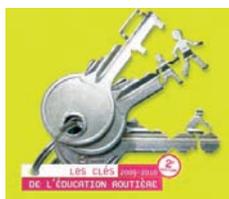
Les Apel veulent sensibiliser et responsabiliser les parents quant

aux apprentissages que doivent faire leurs enfants pour se déplacer en sécurité », a déclaré Béatrice Barraud, présidente nationale de l'Association nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre, à l'occasion du lancement pour la troisième année consécutive de l'opération « Rendons les chemins de l'école plus sûrs ».

Du 27 septembre au 2 octobre, chaque Apel est invitée à mener au moins une action pour faire prendre conscience des dangers de la route. Cette action s'effectuera en lien avec le chef d'établissement et l'équipe éducative, et pourra se développer à partir de partenariats noués notamment avec la Gendarmerie nationale, la Prévention routière et les élus locaux. L'Apel départementale, chargée de mobiliser les équipes et de susciter des projets, apportera les aides nécessaires à la mise en œuvre de l'opération. Affiches, gilets jaunes (avec le logo Apel), fiches pratiques téléchargeables, répertoire de sites de référence seront mis à la disposition de chaque Apel. Et, pour donner des idées, une liste d'actions types sera communiquée : débats avec les parents, réalisation de banderoles, distribution de documents aux automobilistes, démarches auprès de la mairie pour la mise en place de moyens de sécurisation, découverte des panneaux de signalisation, actions de contrôle et de réglage des vélos, passage du permis piéton, valorisation de la réflexion "Pédibus"... Chaque jour, l'Apel nationale mettra en ligne¹ des photos des animations réalisées dans les établissements. À l'issue de l'opération, plusieurs actions seront primées : la plus originale ; celle qui aura particulièrement suscité l'implication des parents ; le département où le plus grand nombre d'Apel se seront mobilisées. Enfin, lors de cette semaine, une convention visant à instaurer une collaboration continue sera signée entre l'Apel nationale et la délégation interministérielle à la Sécurité routière. **GDR**

1. À l'adresse : www.apel.fr

CONCOURS ÉDUCATION ROUTIÈRE Deux écoles primées



Le concours des « Clés de l'éducation routière », qui a été lancé pour la première fois à la rentrée scolaire 2008 par l'association Prévention routière et Assureurs Prévention, a pour objectif de récompenser et de faire connaître les initiatives les plus originales et les plus marquantes des enseignants ou des établissements scolaires en matière d'éducation routière. Le palmarès 2009-2010 a été rendu public le 24 juin dernier, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au ministère de l'Édu-



cation nationale, en présence du ministre Luc Chatel. Deux écoles, deux collèges, deux lycées et un institut médico-éducatif se sont vu remettre une « Clé de l'éducation routière » en récompense de leurs projets. Parmi les lauréats, ont été primées deux écoles de l'enseignement catholique : l'école maternelle et élémentaire Sainte-Hélène à Gramat (Lot) pour son projet « Allons et revenons de l'école en toute sécurité » et l'école élémentaire Sainte-Anne à Soudan (Loire-Atlantique) pour son projet « Éducation routière

et premiers secours ». **GDR**

➤ Pour découvrir les projets des établissements récompensés : www.preventionroutiere.asso.fr/les-cles.aspx

Ugssel : 100 ans en 2011

À fin de répondre aux besoins d'animation sportive des jeunes des établissements parisiens du second degré, l'Union gymnastique et sportive de l'enseignement libre est créée en 1911. Après une période d'extension de son action dans plusieurs diocèses, elle complètera sa démarche en s'ouvrant sur la formation des professeurs d'éducation physique. Puis devenue Ugssel¹ le 30 septembre 1944, cette association participera en 1947 aux premières rencontres internationales, rencontres organisées par la Fisce² à partir de 1950. Après la fusion de ses deux sections, masculine et féminine, en 1971, et la réalisation d'une première manifestation nationale en 1977, l'Ugssel sera reconnue comme organisme national de l'enseignement catholique en 1992. Aussi, le conseil national de l'Ugssel a décidé de marquer son centenaire, intitulé « 100 ans pour un futur », au travers d'une dynamique qui mettra en exergue tout au long de l'année ses valeurs sportives et éducatives auxquelles s'ajoute la dimension spirituelle qui lui est propre. Du 4 au 9 avril 2011, les unions départementales vivront et célébreront le centenaire dans les réseaux d'établissements et les secteurs, au plus proche des associations sportives et de leurs projets. Et un rassemblement festif, sportif, commémoratif et prospectif se déroulera à Nantes du 17 au 19 juin. Il réunira 5 000 jeunes venus de toute la France durant ces trois jours, et près de 400 responsables institutionnels le dimanche 19 juin. **GDR**



* Union générale sportive de l'enseignement libre. Internet : www.ugssel.org et www.ugssel.org/centenaire

** Fédération internationale sportive de l'enseignement catholique.

Erratum. ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Dans notre numéro de juin/juillet, nous indiquions en page 9 que le versement par le ministère de l'Éducation nationale de la subvention de l'accompagnement éducatif pour l'année 2009/2010, initialement prévu fin janvier, avait été effectué en avril. Or, cette subvention n'est parvenue au Secrétariat général de l'enseignement catholique qu'au mois d'août. Elle sera donc transférée aux établissements dès le début du mois de septembre.

BORDEAUX L'Assomption a 150 ans

Voilà 150 ans, trois religieuses de l'Assomption arrivaient à Bordeaux pour y fonder un pensionnat, à la demande de l'archevêque. L'établissement, désormais lié aux collèges Sainte-Clotilde, voisin, et Jeanne-d'Arc - Saint-Joseph, à Pessac, accueille plus de 2 200 élèves, 200 enseignants et une centaine de personnels. Cette année, cette communauté éducative a donc fêté un 150^e anniversaire de grande envergure. L'occasion de célébrer la tradition éducative d'une congrégation implantée dans une trentaine de pays. Journées du patrimoine en septembre 2009, messe solennelle en mars et, du 3 au 8 mai prochain, point d'orgue des festivités. Au programme : des ateliers internationaux, organisés avec des partenaires européens de l'établissement, des fresques théâtrales, des expositions historiques montées par les élèves... Sans oublier l'inauguration d'un nouvel établissement « sans frontières », annexe du lycée qui accueille depuis la rentrée 200 élèves à Pessac, pour un cursus international faisant suite au collège européen Jeanne-d'Arc - Saint-Joseph. « Avec cette échéance, tombant l'année du 150^e anniversaire, l'Assomption prouve qu'elle continue à faire vivre sa tradition d'innovation et d'ouverture, offrant ainsi des parcours cohérents aux élèves du bassin désireux d'entreprendre des voyages et des échanges linguistiques et culturels. Pour l'occasion, nous avons aussi accueilli le forum annuel des quinze établissements de notre réseau en France pour une réflexion commune sur le thème de l'audace et de l'humilité guidée par le philosophe Éric de Rus et le sociologue de l'éducation, Philippe Perrenoud, et en présence du cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux », détaille le directeur du groupe scolaire, Dominique Cros, fier de faire rimer si bien tradition et modernité. **VL**

Adresse : 370 boulevard Wilson, 33000 Bordeaux. Tél. : 05 56 48 77 77.
Internet : www.assomption-bordeaux.com

UNETP « Briser les stéréotypes par la mixité »

En décembre 2009, le Haut Commissariat à la Jeunesse a lancé, dans le cadre du « Fonds d'expérimentations pour la jeunesse » un appel à projets dont l'axe 2 s'intitulait « Diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles ». Parmi les projets sélectionnés, on trouve celui de l'Unetp¹. Il porte sur la diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes

filles, et plus précisément sur l'organisation d'une information à leur destination ainsi que sur la sensibilisation des acteurs de l'orientation scolaire.

« S'appuyant sur les LTP – un par académie – en lien avec un collège par académie, l'objectif est de briser les stéréotypes par la mixité en agissant sur les représentations ou images mentales des jeunes filles et jeunes garçons, liées aux métiers et à l'orientation de la classe de 3^e à la terminale », explique Alexis Bordet, secrétaire général de l'Unetp. Le projet intègre trois types d'actions correspondant à une parité d'approche des stéréotypes de genre : animation par un binôme mixte d'enseignants d'un atelier sous la forme d'un jeu de rôle (programme ARES²) ; organisation par l'établissement de rencontres de binômes de jeunes professionnels dont les métiers n'obéissent pas aux stéréotypes ; mise en place de stages de découverte permettant une observation des métiers à l'inverse des stéréotypes traditionnels de genre. Par rapport aux politiques publiques existantes, la « valeur ajoutée » de ce programme selon l'Unetp tient dans « l'installation d'outils et de pratiques permanentes au sein des établissements ». Lancée à partir d'octobre, cette expérimentation devrait durer 36 mois et concerner 600 collègiens et lycéens. **AS**

1. Union nationale de l'enseignement technique privé.

2. Association pour la rénovation des établissements scolaires. Internet : www.ares-a3.org

LASALLIENS La Fraternité fait la force

Tous les quatre ans, les Frères des écoles chrétiennes tiennent chapitre. Et ils associent étroitement les laïcs, lors d'une Assemblée de la mission éducative lasallienne (Amel), pour définir les grandes orientations éducatives de leur réseau d'établissements. Au Likès, à Quimper, 80 représentants des 13 000 adultes des communautés éducatives et des frères en ont débattu, du 10 au 13 juillet.

Première décision d'importance, renforcer cette association frères-laïcs, et notamment chefs d'établissement, pour perpétuer le charisme lasallien. Ainsi va être constituée une Fraternité éducative La Salle « qui engage ses membres [...] en réponse aux besoins actuels des enfants et des jeunes, et prioritairement des défavorisés ». « Cette Fraternité, explicite frère Jean-Paul Aleth, visiteur provincial, aura pour objectif de porter aux plans institutionnel et spirituel l'ensemble de la vie des communautés éducatives. » Elle sera avant tout pour ses membres – appelés par le frère visiteur – un lieu de ressourcement, pour



Photos : D.R.

D.R.



© LSU

toujours mieux porter en Église l'œuvre d'éducation humaine et chrétienne voulue par Jean-Baptiste de La Salle.

L'Amel, parmi ses onze propositions – approuvées par le chapitre et sous réserve de validation du supérieur général –, a aussi choisi de mobiliser le réseau sur la mission d'éducation au service de la justice : en demandant que soit créé pour tous, jeunes comme adultes, un « parcours cohérent d'éducation à la justice, au service et à l'engagement » ; et que soient « constituées, au niveau d'un réseau de proximité, des équipes-ressources [...] pour les élèves en rupture scolaire ».

Au service de ces missions communes, le réseau La Salle sera aussi renforcé : des unions locales « Résogec » fédéreront les Ogec des ensembles scolaires lasalliens proches ; les Ogec des petites structures seront intégrés au sein de plus importantes, etc. Enfin, a été adressée une recommandation de valorisation des parcours d'enseignement supérieur. Pour que soient notamment « identifiés, valorisés ou inventés des parcours lasalliens européens de niveau licence et plus, en lien avec les lycées proposant des BTS », et « que de nouveaux parcours de masters soient proposés ».

Autant de propositions concrètes pour les quatre ans à venir, mobilisant le réseau La Salle, selon l'exorde du frère Jean-Paul Aleth, « sur le chemin d'une plus forte communion pour le service éducatif des pauvres ». **JLBB**

L'Unetp missionnée au Vietnam

Opération réussie et grande première pour l'Unetp : le syndicat vient de décrocher via son association Codéfor¹, dédiée aux actions de coopération internationale, une mission au Vietnam confiée par l'Agence française de développement (AFD). Avant de faire suite à la demande du gouvernement



vietnamien à la France de soutenir la mise en œuvre d'une politique qualitative de formation professionnelle, l'AFD a choisi l'Unetp pour expertiser la validité pédagogique et sociale du projet ainsi que l'adéquation au marché de l'emploi des formations qu'il propose. Quatre experts de l'Unetp se sont rendus sur place courant juin pour auditer les cinq établissements publics d'enseignement technologique et professionnel et faire des propositions pour qu'ils deviennent des centres d'excellence et de ressources tant pour les étudiants que pour les enseignants. Au-delà de cette mission urgente, les experts de l'Unetp ont d'ores et déjà été sollicités par le gouvernement vietnamien pour accompagner la prochaine phase de l'opération, à savoir la mise en place opérationnelle des nouveaux centres à partir de janvier 2011. « L'enseignement technique dans l'enseignement catholique n'avait jamais concouru, indique Alexis Bordet, secrétaire général de l'Unetp. Or, en nous inscrivant dans ces démarches publiques, il y a des opportunités exceptionnelles de valoriser et de faire connaître le savoir-faire et les compétences de nos adhérents. » **AS**

1. Coopération, développement et formation.

CHINE Quatre établissements à Shanghai

Dans le cadre de l'Exposition universelle 2010, l'Institut Rue-Monsieur et le lycée Albert-de-Mun de Paris, le lycée Sainte-Anne de Saint-Nazaire et l'ensemble scolaire Sacré-Cœur de Saint-Chely-d'Apcher (Lozère) ont participé aux premières ren-



D.R.

contres franco-chinoises sur la recherche et la formation en tourisme, à Shanghai. Tous membres de l'Association nationale des établissements privés d'hôtellerie et de tourisme (Anephot), ils ont été retenus par l'Institut français du tourisme (IFT). Présidé par Paul Dubrulle, fondateur du Groupe Accor, et Jean-Jacques Descamps, ancien ministre du tourisme, l'IFT a été à l'initiative de cet événement en partenariat avec l'université de Shanghai, l'ECNU. Durant une semaine, les directions des quatre établissements français ont participé au colloque aux côtés d'universitaires chinois et français sur le thème : « Tourism Education & Urban Tourism », de nombreux contacts ayant été pris pour de futures coopérations franco-chinoises. Elles ont également pu promouvoir leurs formations au travers d'un salon d'information pour des étudiants chinois à l'intérieur du campus de l'ECNU. Les membres de la délégation ont aussi visité les pavillons de l'Exposition universelle, dont ceux de la France et de la Chine. À l'avenir, l'Anephot va continuer de travailler avec l'IFT via sa participation au conseil scientifique et professionnel dont le but est de formuler des avis en matière de prospective, de missions de recherche, de programmes de formation, de diplômes et d'organisation de colloques. **Cyrille Niol**

► Pour plus d'informations : Cyrille Niol, directeur de l'Institut Rue-Monsieur, à Paris. Tél. : 01 47 83 42 49.

Renforcer l'enseignement du chinois

Le 29 avril 2010, un accord a été signé entre le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, et son homologue chinois, Yuan Guiren, lors d'un voyage présidentiel en Chine. L'objectif : renforcer la mobilité des élèves français en Chine et l'enseignement du chinois en France, et inversement. À ce jour, 504 établissements primaires et secondaires français enseignent le chinois, contre seulement 82 établissements chinois pour le français. Et le chinois est la cinquième langue étudiée en France avec douze sections internationales. Ces chiffres placent la France au premier rang des pays européens pour cet enseignement. « J'observe qu'il y a 26 000 Français qui apprennent le chinois à l'école, il y a seulement 6 000 Chinois qui apprennent le français, donc nous avons sans doute à progresser en la matière », a déclaré Luc Chatel sur RFI le 3 mai dernier. Cet accord devrait y contribuer. **SH** (Source : AEF).

UNE IDÉE / UNE ACTION

LES AMIS DE TIBHIRINE



Les coules des moines assassinés.

La sortie du film *Des hommes et des dieux*, primé par le ministère de l'Éducation nationale (cf. pp. 54-55), va permettre à de nombreux élèves de découvrir l'histoire bouleversante de ces moines cisterciens assassinés en Algérie, il y a quatorze ans, dans des circonstances obscures. Le monastère Notre-Dame-de-Tibhirine maintenait des liens d'amitié fraternelle avec la population musulmane du village voisin.

Une association, Les Amis de Tibhirine¹, s'est créée en 2000 pour perpétuer cette amitié. Par son existence et grâce à la collaboration d'un prêtre de l'Église d'Algérie, Jean-Marie Lassausse, l'association continue à affirmer la même volonté de partage qui se traduit par des actions concrètes. Ses ressources viennent de donateurs qui sont informés régulièrement sur les actions menées.

En 2009-2010, l'association a pris en charge, par exemple : le fonctionnement de la cantine scolaire (un déjeuner par jour pour 60 enfants et la rémunération à temps partiel de deux habitantes du village qui préparent les repas) ; les fournitures scolaires et l'achat des livres scolaires, très coûteux, dont seulement une partie est financée par l'Éducation nationale.

Par ailleurs, avec l'aide précieuse d'une sœur, des jeunes filles se réunissent pour confectionner des confitures, pâtes de fruits du monastère, sachets de lavande et cartes brodées²... L'association contribue au fonctionnement de cet atelier qui assure un revenu aux jeunes filles. Dans son livre, *Chrétiens en Algérie*, M^{gr} Henri Teïssier, explique : « La multiplication des souffrances résultant de la crise a entraîné la naissance de multiples initiatives d'action sociale ou humanitaire. Partout où il y a des chrétiens, ils ont cherché à rejoindre et à soutenir ces initiatives. [...] Ainsi se sont élargis les lieux où des chrétiens collaborent avec des musulmans pour une réponse humaine aux souffrances des victimes de la crise, particulièrement des victimes de la violence. »

Grâce aux moines, Tibhirine était l'un de ces lieux. À nous d'œuvrer pour qu'il le reste. Aussi, pourquoi ne pas proposer aux élèves pendant l'Avent une réflexion sur le film qui déboucherait sur une action caritative pour aider l'association ? SH

1. Les Amis de Tibhirine, Abbaye Notre-Dame-d'Aiguebelle, 26230 Montjoyer. E-mail : amistibhirine@yahoo.fr – Attestation pour déduction fiscale pour les dons égaux ou supérieurs à 15 €.

2. Avec le message « Meilleurs vœux » ou « Paix » en quatre langues, qu'il est possible de commander pour les fêtes, 1,50 € l'unité. 3 € le sachet de lavande brodé.

Lille tient le cap

Dans de très nombreuses réunions de prérentrée, le cap a été mis sur l'exploration éducative. Ce fut le cas, par exemple, à Lille lors de la réunion de prérentrée du diocèse. Extraits du commentaire du diaporama projeté aux chefs d'établissement.

« En cette prérentrée 2010, nous partons "en croisière"... ou plus exactement nous mettons le cap sur l'exploration éducative. »

« Le temps fort du 21 mai dernier à Rungis nous a montré que, justement parce que l'on parle de crise de sens, de crise des moyens, de lourdeurs administratives et de relation, il est urgent d'oser explorer de nouveaux défis pédagogiques, pastoraux et éducatifs, et cela dans le droit fil de la réflexion initiée depuis dix ans dans l'enseignement catholique autour de la personne, du regard, de la rencontre... »

« Archipel du Questionnement de la vie, Archipel du Savoir, Archipel du Temps, Archipel de la Lutte contre les inégalités Archipel du Vivre-ensemble : qu'allons-nous explorer dans notre établissement ? »

« Explorer, c'est d'abord reconnaître ce qui se fait déjà, repérer les archipels sur lesquels des équipes travaillent déjà... et faire se rencontrer ces équipes dans l'établissement, en réseau de proximité, au niveau du diocèse. »

« Explorer, c'est ouvrir des voies, chercher des pistes nouvelles, oser des initiatives pour mieux répondre à l'éducation globale de tout jeune. »

« À partir des préoccupations de notre établissement, il s'agit de choisir un ou plusieurs archipels et de définir ce que nous allons inventer bien concrètement et de façon évaluable dans le temps. »

« L'enseignement catholique national propose en effet d'inscrire cette navigation dans la durée, c'est-à-dire sur trois années, chaque paquebot allant à son rythme de croisière. Cela pourrait se décliner ainsi : la première année pour concevoir le projet et commencer à le vivre ; la deuxième pour le vivre à fond ; la troisième pour le pérenniser et l'évaluer. »

« La journée des communautés éducatives du 3 décembre 2010 sera une "escale" importante pour vous. À l'issue de celle-ci, vous serez invités à mettre "au pot commun" vos projets, réflexions, outils... »

« En février 2011 auront lieu les "États généraux de l'animation" qui permettront une mutualisation nationale. »

« Déjà nous sentons un dynamisme. Cela nous renvoie au projet diocésain de l'enseignement catholique : "Des écoles, collèges et lycées pour la VIE" :

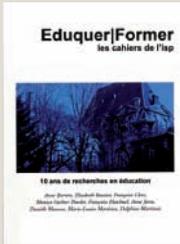
- une école marquée par l'Évangile,
- une école d'humanité,
- une école de la Foi. »



Sœur Marie-Paule Graer

À la une des revues de l'enseignement catholique

CHERCHEURS ET ACTEURS ASSOCIÉS



Les Cahiers de l'ISP se dotent d'un conseil scientifique et deviennent *Eduquer/Former* : *les Cahiers de l'ISP*. Cette refonte éditoriale a pour objectif d'articuler la réflexion sur l'éducation et sur la formation. La revue questionnera la formation des enseignants et des éducateurs, notamment sur le handicap et la formation à distance, deux axes de recherche de l'Institut supérieur de pédagogie. La réflexion sur « *les gestes éducatifs* » et « *les pratiques d'éducation et de formation* » associera chercheurs et acteurs de terrain. Le numéro 41 est, quant à lui, consacré à la journée organisée pour fêter les dix ans du cycle de conférences de l'ISP : « 1999-2009 : 10 ans de recherches en éducation ».

Eduquer/Former : *les Cahiers de l'ISP*, n° 41, 120 p.

PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE



Le dernier numéro de la *Revue de l'AIRAP* (Association internationale de recherche et d'animation pédagogique), publiée par le Mouvement pédagogique Pierre-Faure, est consacré au thème « *Se construire avec les autres* ». Ce mouvement est centré sur la pédagogie du travail personnalisé et communautaire. Il a pour objectif d'enseigner et d'accompagner chaque jeune afin qu'il réalise son projet personnel. Pour ce numéro spécial, Stéphanie Enjolras, formatrice à l'AIRAP et enseignante, s'est penchée sur l'ensemble des textes publiés dans la revue depuis 1971. Elle a sélectionné un certain nombre d'articles selon cinq axes : la personne, l'attitude du maître, l'enseignant accompagnateur, le communautaire, le travail d'équipe.

La revue de l'AIRAP, n° 8, juillet 2010, 28 p.

PSYCHOLOGUE TOUT-TERRAIN



Daniel Nebas, psychologue clinicien de l'éducation du service de psychologie des diocèses de Poitiers, La Rochelle et Angoulême, présente son métier dans la revue du SPELC. Le psychologue « *prend en compte la dimension psychique des personnes et des groupes afin de promouvoir l'autonomie, le développement et le bien-être de la personne* ». Intervenant de la maternelle au lycée auprès de jeunes en difficulté, il est aussi un point d'appui pour les parents, les enseignants et le chef d'établissement. Dans les trois diocèses où il opère, Daniel Nebas est appelé dans les situations de crise, participe à l'évaluation des candidats enseignants pour le 1^{er} degré, effectue des bilans psychologiques, accompagne des groupes d'enseignants, notamment sur l'intégration, anime des groupes d'accompagnement des pratiques, etc.

L'*Éducateur chrétien*, n° 211, juin 2010, pp. 8-9.

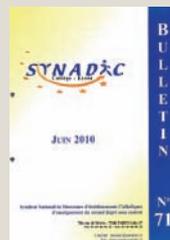
BULLETIN RELOOKÉ



La nouvelle formule du bulletin du *Synadec* encore été améliorée dans le numéro de juillet. Outre les rubriques, « *Au BO* », « *Les visages du Synadec* », « *La vie des régions* »..., il comprend un dossier de huit pages consacré à la rentrée. On y trouve l'analyse de la circulaire de rentrée, des témoignages de chefs d'établissement et une interview d'Éric de Labarre.

Synadec informations, n° 137, juillet 2010, 24 p.

LE TOUR DU SOCLE



Ce numéro propose un dossier sur le socle commun de connaissances et de compétences. Il a été conçu comme un outil d'aide à la réflexion autour de ce sujet. Au sommaire : rappel des fondamentaux pédagogiques et éducatifs, partage d'expériences, le socle en questions/réponses, indications des inspecteurs pédagogiques régionaux pour chaque discipline.

Supplément au *Bulletin du Synadic*, n° 71, juin 2010, 60 p.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE CULTIVE LE PROJET



La culture du projet placée au centre des réformes du système éducatif est déjà depuis plusieurs années au cœur des innovations des lycées de l'enseignement agricole. Elle permet d'inscrire les apprentissages dans des actions concrètes, de dégager les potentialités des jeunes et de les traduire en compétences, de développer la capacité de travail en équipe et de faciliter l'adaptation à son environnement. Les enseignants, quant à eux, s'engagent dans une approche pluridisciplinaire de leurs cours et multiplient les partenariats avec l'entreprise.

Présence, n° 200, juillet-août 2010, p. 17.

Valérie Granger, Isabelle Tinader

ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS EN LIGNE



Le « *Guide rouge* » ou annuaire officiel de l'enseignement privé inaugure une nouvelle version en ligne*. 12 350 établissements ont été répertoriés... Cinq menus déroulants (Écoles, Collèges...) ouvrent des moteurs de recherche simplifiés. Par ses choix successifs, l'internaute obtiendra des propositions plus ou moins larges. Les réponses peuvent ensuite être affinées par les entrées « *catholiques et laïques* », « *catholiques* », « *laïques* », « *sous contrat* », « *hors contrat* ». Pour certains établissements, on trouvera des fiches détaillées, voire des photos ou un lien vers un site internet. D'autres fonctionnalités seront peu à peu ajoutées. DL

* www.enseignement-prive.info

Les rendez-vous nationaux de l'enseignement catholique

(hors journées particulières des organismes nationaux et des syndicats*)

2010		2011	
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
<p>13 octobre : Journée nationale sur la rénovation du lycée dans l'enseignement catholique, ANTONY (voir ci-dessous).</p> <p>20 octobre : Journée adjoints en pastorale scolaire – « Donner/trouver un sens à sa vie – quelle boussole pour s'orienter », ANTONY.</p> <p>21 et 22 octobre : Séminaire « Petite Enfance », PARIS.</p>	<p>9 et 10 novembre :</p> <p>Colloque « Parcours de vie et d'orientation », CLERMONT-FERRAND.</p> <p>24 novembre :</p> <p>Journée Renasup sur les BTS, PARIS.</p>	<p>3 décembre :</p> <p>Journée des communautés éducatives.</p> <p>8 décembre :</p> <p>Journée de formation des référents orientation, PARIS.</p>	<p>4 et 5 janvier 2011 :</p> <p>Séminaire des coordinateurs TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation), PARIS.</p>
2011			
Février	Mars	Avril	Juin
<p>14, 15 et 16 février :</p> <p>États généraux de l'animation, ISSY-LES-MOULINEAUX.</p>	<p>21 et 22 mars : Colloque « Sciences humaines et sociales », LYON.</p> <p>28 et 29 mars : Session des adjoints diocésains en pastorale, PARIS.</p> <p>30 mars : Journée CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles), PARIS.</p>	<p>5, 6 et 7 avril :</p> <p>Journées des responsables ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés), PARIS.</p>	<p>17, 18 et 19 juin :</p> <p>« 100 ans pour un futur », rassemblement UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement libre), NANTES.</p>

* On trouvera les dates sur le site portail : www.enseignement-catholique.fr (rubrique « Agenda »).

MERcredi 13 OCTOBRE 2010

Journée nationale sur la rénovation du lycée dans l'enseignement catholique

Nouveau lycée : au-delà de la réforme, la liberté !
 « Mobiliser les équipes vers de nouvelles frontières »

- 8 h 30 : accueil
- 9 h 30 - *Introduction et enjeux*, par Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.
- 9 h 45 - *Intervention du ministère de l'Éducation nationale*, par Jean-Marc Huart, directeur des lycées et de la formation professionnelle.
- 10 h 15 - *Table ronde n° 1* : « La réforme du lycée, une affaire de projets... à mener en équipe » - Des équipes au sein des établissements, des réseaux d'établissements.
- 11 h 00 - *Un outil numérique d'enseignement à distance au sein de l'enseignement catholique*, par Michel Larrory, responsable du dispositif Loread.
- 11 h 30 - *Table ronde 2* : « La réforme du lycée, une affaire d'autonomie partagée »
Des établissements autonomes avec des équipes autonomes pour des élèves autonomes.
- 12 h 30 - *Intervention* de Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique.
- 13 h 00 - Repas

- 14 h 00 - *Ateliers* à partir de quelques témoignages d'expériences sur les thèmes : 1. Enseignements d'exploration – 2. Accompagnement personnalisé – 3. Tutorat – 4. Orientation – 5. Livret de compétences – 6. Groupes de compétences en langues – 7. Stages passerelles et de remise à niveau – 8. Ouverture culturelle – 9. Ouverture à l'international – 10. Autonomie et responsabilisation des lycéens.
- 15 h 45 - *Retour en grand groupe pour une mise en commun.*
- 16 h 15 - *Ouverture sur demain*, par Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

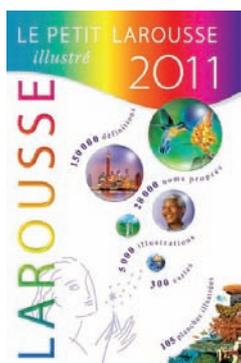
➡ **Lieu :** Institution Sainte-Marie, 2 rue de l'Abbaye, 92160 Antony (à 5 min de la station Antony du RER B).

Bulletin d'inscription téléchargeable sur :

www.deslyceesdeprojets.fr

Renseignements : Claire Veret. Tél. : 01 53 73 73 80.

E-mail : c-veret@enseignement-catholique.fr



Le Petit Larousse 2011 est arrivé

Le nouveau *Petit Larousse illustré* est une parution attendue... Et aussitôt, chacun de se précipiter pour y découvrir les nouvelles entrées. En 2011, ce sont 150 nouveaux noms communs et 50 nouveaux noms propres, 8 planches inédites, 40 dessins humoristiques... L'édition révèle bien sûr quelques surprises : l'arrivée de mots familiers (tels le *coloc* ou le *footeux*), d'anglo-américains très prisés (le délicieux *cheese-cake* et l'insupportable *pop-up* !). Certains mots nouveaux sont si fréquemment utilisés qu'on les aurait déjà crus là en 2010. C'est le cas d'*autoentrepreneur* ou de *saladerie*. Quant aux personnalités du spectacle, des arts et lettres ou de la politique qui débarquent (comme Line Renaud, Daniel Cohn-Bendit, Sean Penn...), elles cumuleront sans doute leur présence dans le *Who's Who* et dans ce *Larousse* ! **DL**

Comme d'habitude, deux versions disponibles : *Le Petit Larousse illustré 2011* 15 x 23 cm, 1 952 pages, 29,90 € ; *Le Petit Larousse grand format*, 19 x 28 cm, 2 016 pages, 44,90 €.

Culture religieuse : des manuels de référence



Le dénuement de nombre d'élèves et de professeurs, en ce qui concerne la culture religieuse, est un constat reconnu de tous. « *Les établissements catholiques doivent eux-mêmes surmonter "la laïcité d'incompétence", dénoncée par Régis Debray, qui n'honore ni l'exigence intellectuelle ni la vocation chrétienne de ces écoles. Car donner à connaître n'est pas endoctriner, mais libérer l'intelligence, qui pourra se déterminer face à la proposition religieuse* », expose Xavier Dufour, professeur au lycée Sainte-Marie à Lyon. Pour répondre à ce défi, il a coordonné avec Marc Bouchacourt et une équipe de pédagogues la refonte complète de la collection de manuels « Les chemins de la foi¹ ». Son objectif : rendre accessible à tout public, croyant ou non, le cœur de la foi chrétienne, ainsi qu'une connaissance élémentaire de grandes religions et de leur impact sur l'histoire et les cultures. Ces cinq ouvrages richement illustrés brossent un programme depuis le collège jusqu'aux classes préparatoires, selon une exigence égale

à celle des disciplines scolaires. « *Ils ouvrent un dialogue entre culture et foi, à travers quelques grandes thématiques : l'histoire de l'Église, les grandes religions, la théologie chrétienne, les liens entre culture et christianisme* », détaille l'auteur. Ces ouvrages sont un excellent support pour un cours de culture religieuse. Ils constituent aussi des manuels de référence pour les enseignants ainsi que les adultes soucieux d'une formation large et ouverte. Les auteurs sont à la disposition des équipes pédagogiques pour présenter la collection et les moyens de l'utiliser². **SH**

1. Le site internet de la collection propose une description des volumes, des suggestions pédagogiques, des réflexions... Adresse : www.cheminsdelafoi.sainte-marie-lyon.fr – Les chemins de la foi, t. 1 et 2 : *Témoins de Dieu* (4^e et 3^e) ; t. 3 : *Les grandes religions* (à partir de la 2^{de}) ; t. 4 : *Culture et christianisme : écrivains, artistes, savants face à Dieu* (à partir de la 1^{re}) ; t. 5 : *Raisons de Croire, petite théologie par les textes* (terminales et post-bac).
2. Contact : xavier.dufour@sainte-marie-lyon.fr

Parcours lecture

Les 6 albums « Lire et écrire¹ » sont des livrets pédagogiques inédits destinés à l'enfant de 5/6 ans en grande section de maternelle et/ou en cours préparatoire. Ils constituent un parcours permettant de favoriser « *un apprentissage culturel de la lecture* ». L'enseignant(e) peut l'utiliser en complément de toute méthode. Chaque histoire contée invite l'élève à commenter, illustrer, reformuler ce qu'il voit, ce qui l'incite à se centrer sur le sens et la compréhension. Ces ouvrages sont le fruit d'une collaboration entre Sylvie Guilhen, formatrice et directrice de l'école Saint-Roch (Paris 1^{er}), Pascale Tortel, auteur des histoires, et Laurence Girardot, illustratrice. **DL**



1. *Dame souris et son radis, Un petit bisou c'est tout, Le nouveau lit, Le fermier, la fermière et le repas à préparer, La recette de sorcière, C'est ma place*. Chaque album : 4,90 €. Le coffret de 6 albums : 29,50 €. Le parcours seul : 22,50 €. Renseignements : Éditions Vernazobres-Gregio, 99 bd de l'Hôpital, 75013 Paris. Tél. : 01 44 24 13 61. Internet : www.vernazobres-gregio.com

Tout sur le langage de 0 à 6 ans

Info-Langage.org est un site grand public lancé à l'initiative de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO). Son objectif : sensibiliser les parents au développement du langage. La rubrique qui traite des étapes naturelles de l'acquisition du langage de la naissance à 6 ans comporte de brefs textes à lire ou à écouter. Ils sont accompagnés de courtes vidéos, montrant l'interaction de l'adulte et du tout-petit. Celle intitulée « *Quand s'inquiéter ?* » recense, âge par âge, les signes auxquels être attentif. Ce site très clair bénéficie de plus d'une navigation très simple. Les orthophonistes remplissent ici pleinement leur mission de prévention des troubles du langage et de l'illettrisme. **DL**

Adresse : <http://info-langage.org>

Luc Chatel : une rentrée sous le signe de la réussite

Une rentrée « *particulièrement riche* » qui appelle à passer « *de l'école pour tous à la réussite de chacun* ». Tels sont les termes choisis par le ministre de l'Éducation nationale pour lancer la nouvelle année scolaire à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée le 31 août. Septembre 2010 voit l'entrée en application de deux principales nouveautés, avec le lancement de la réforme du lycée en classe de seconde, d'une part (cf. notre dossier, pp. 29 à 40), la mise en œuvre concrète de la refonte de la formation des enseignants, d'autre part, et avec elle, l'arrivée de la première promotion de professeurs titulaires d'un master des universités dans les établissements.

Pour le reste, peu de surprises. Les priorités de l'action ministérielle s'organisent autour de trois axes s'inscrivant dans la continuité des réformes engagées. D'abord, l'importance des fondamentaux et du socle commun qui sera évalué lors de la session 2011 via un brevet nouvelle formule et dont les acquisitions par l'élève seront systématiquement consignées au fil de son parcours dans un livret de compétences.

Deuxième principe directeur, la personnalisation des parcours scolaires avec essentiellement la promotion d'outils comme le webclasser de l'Onisep, et la mise en place d'un fichier de suivi national des orientations, l'application Sconet-SDO.

Troisième axe, une autonomie renforcée des établissements, qui va de pair selon le ministre avec un « meilleur » accompagnement des professionnels (revalorisation des débuts de

carrière, réflexion sur l'évaluation...). Luc Chatel entend progresser sur la question du remplacement des professeurs en annonçant « la levée des obstacles organisationnels » – fin du zonage par académie et suppression du délai de carence de 15 jours.

Au chapitre de l'« innovation », le ministre affiche le renforcement du dispositif des internats d'excellence – onze nouveaux établissements –, la poursuite du chantier des grands rythmes scolaires et l'expérimentation, dans le cadre de la nouvelle politique d'éducation prioritaire, du programme Clair (Collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) dans 105 établissements, sans oublier la responsabilisation des équipes, familles et élèves dans la réponse plurielle à apporter à la question de la sécurité à l'école. Des évolutions réglementaires

seront présentées en ce sens au prochain Conseil supérieur de l'éducation – proposant notamment la suppression de l'exclusion de plus de huit jours.

L'accélération attendue du développement du numérique à l'école n'a pour sa part fait l'objet d'aucune annonce spectaculaire. « *Notre école a moins besoin de grand soir que de petits matins quotidiens [...] qui permettent d'apporter des réponses pertinentes à la singularité des questions qui se posent sur le terrain* », a souligné le ministre. Ces petits matins, qui évoquent indubitablement un certain nombre de préoccupations auxquelles il faut s'attacher, donneront-ils assez de hauteur et de souffle à une école dont la nation attend beaucoup ? **AS**



© G. Du Retail

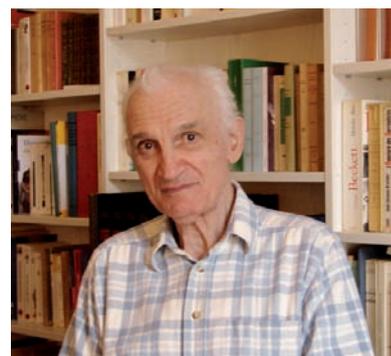
Un pédagogue charismatique et chaleureux

Antoine de La Garanderie est décédé le 27 juin 2010. Il est évidemment bien trop tôt pour dresser le bilan de tout ce que nous lui devons. Mais sans doute peut-on et doit-on, d'ores et déjà, dégager quelques-uns des traits qui lui ont assuré l'autorité intellectuelle et morale attachée à sa personne et à son œuvre.

C'est d'abord, dès 1961 et jusqu'en 1972, le rôle qu'il a tenu dans l'enseignement catholique, soit en qualité de délégué général des Apel¹ au sein desquelles son influence fut décisive, soit comme co-fondateur de l'ISP² puis de l'Institut de l'audio-visuel qu'il dirigea jusqu'en 1980. Pour tout cela et pour sa collaboration multiforme à la défense et à la promotion de l'activité éducative de l'Église, il doit lui être rendu hautement hommage.

Simultanément, le professeur de philosophie qu'il avait d'abord été, nourrissait la passion de la pédagogie. Car, si son hypoacousie avait tôt compromis ses études secondaires, elle l'avait aussi enraciné dans sa volonté d'aider tous les élèves et étudiants en difficulté à remédier à leur échec ; d'où les expérimentations qu'il a conduites et qui l'ont amené à mettre au point ce qui devait devenir la « gestion mentale » à partir du « dialogue pédagogique », et à l'identification des « profils pédagogiques ».

Saluons ici l'inventivité militante qui lui a permis de redonner espoir et courage à beaucoup d'élèves comme de professeurs et de parents. « *Tous les élèves peuvent réussir* » : telle était sa foi, qui a fait de lui un militant fervent de l'éducabilité. Mais, en amont de tout cela, Antoine de La Garanderie entendait formaliser son action. D'où l'œuvre écrite considérable qu'il laisse. En attendant les études de fond que sa pensée appelle, ces quelques lignes veulent seulement, au nom d'une longue amitié, dire à Antoine de La Garanderie³ l'admiration et la reconnaissance qui lui sont dues. **Guy Avanzini**



© E. du Closel

1. Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Institut supérieur de pédagogie.
3. Lire aussi son portrait dans *ECA* 330 (avril-mai 2009), pp. 48-49.

Se préparer au métier d'enseignant en Europe

Le colloque de l'Institut de recherches, d'études et d'animation - Sgen-CFDT, qui s'est tenu le 16 juin 2010 à Paris, portait sur « la formation initiale des enseignants en Europe ». Un sujet qui fait débat.

L'Irea - Sgen-CFDT¹ avait mobilisé une quinzaine de chercheurs et une centaine de participants autour de la question de la formation initiale des enseignants pour repérer les convergences, divergences et évolutions d'un pays à l'autre et dresser un premier bilan. Le contexte français, particulièrement bousculé sur ces questions à la suite des changements annoncés pour la rentrée 2010, donnait une actualité toute particulière au thème du colloque.

Vrai ou faux consensus ?

Enseigner est un métier qui s'apprend : tel est le consensus, évoqué par Annette Bon². Un consensus qui a mis du temps à s'établir mais semble désormais partagé par les pays de l'Union européenne. Mais sur quoi porte-t-il, précisément ? Qu'apprend-on quand on apprend le métier, et où l'apprend-on ? Selon la figure sous-jacente du « bon enseignant », les réponses apportées peuvent être différentes, voire divergentes.

Veut-on promouvoir un bon technicien qui répète et incorpore des gestes qui ont fait leurs preuves (modèle anglais) ? un praticien réflexif autonome, capable d'identifier finement la nature des problèmes professionnels qu'il rencontre et de puiser dans les résultats de la recherche des réponses adaptées (modèle promu dans plusieurs pays, dont la Finlande) ? Dans le premier cas, on misera essentiellement sur l'immersion en milieu professionnel ; dans le second, sur la formation par la recherche. Si l'on estime les deux dimensions complémentaires, leur articulation pose problème faute d'une communication réelle et d'une collaboration étroite entre monde universitaire et monde professionnel.

Dans notre contexte français de mastérisation, comment l'Université se positionne-t-elle par rapport à ces modèles ? Daniel Filâtre³ a rappelé que pour de nombreux universitaires, l'enseignement n'est pas un métier qui s'apprend : on comprend donc leur difficulté à investir ce champ de la formation des enseignants, leur tendance à donner une priorité – voire une exclusivité – aux savoirs académiques. On observe déjà, en Allemagne par exemple, que certaines facultés abandonnent à d'autres la formation des praticiens pour mieux se consacrer à ce qu'elles considèrent comme leur vocation première : la recherche⁴.



Plusieurs intervenants – Régis Malet, Gilles Baillat, Alain Mouchoux – ont pointé les injonctions paradoxales, le « double langage » des décideurs, les zones d'ombre : tensions entre niveau national et niveau européen, exigences universitaires et exigences professionnelles, logiques budgétaires et idéologiques, école des savoirs et école des compétences, etc. Une opacité qui est souvent la résultante de deux influences qui peuvent être contradictoires : répondre aux problèmes et questions qui appartiennent en propre aux systèmes éducatifs, s'inscrire dans des évolutions plus larges impulsées par les politiques publiques du *NPM* (*New Public Management*). On observe ainsi des influences européennes sur les politiques nationales : passage d'un État régulateur à un état évaluateur, généralisation du principe d'imputabilité (*accountability*) insistant sur la responsabilité des écoles à rendre compte de leurs résultats aux usagers.

Un cadre contraignant...

Ces influences s'exercent sur des pays qui n'ont, en matière de formation d'enseignants, ni la même culture, ni la même histoire, ni les mêmes traditions, ni les mêmes problèmes à résoudre. Ce qui vaut pour l'un ne vaut pas forcément pour l'autre : le choix d'une formation par immersion en Angleterre est lié au problème important de recrutement des enseignants tout autant qu'à la promotion d'un modèle de formation. On touche là aux limites

du *benchmarking*⁵, une des composantes de la Moc (méthode ouverte de coordination) promue par Lisbonne. Il n'existe pas de bonne solution indépendamment de son contexte d'application.

Autre problème pour l'Université : elle voit apparaître des opérateurs concurrents dans la formation des enseignants : accréditation de consortiums d'établissements en Angleterre, évoquée par

Régis Malet ; demain peut-être, si ce n'est déjà en route, officines privées. Dans ce contexte on peut se demander comment les masters proposés par l'enseignement catholique vont être perçus : concurrence ? expérimentation à suivre ? Antoine Prost⁶ a ainsi rappelé la tradition de formation des congrégations – qui en a parfois fait des précurseurs. « Avant que les écoles normales ne soient ouvertes aux filles, a-t-il souligné, il valait mieux avoir pour institutrice une bonne sœur – préparée à enseigner – qu'une laïque qui ne l'était pas. » **Nicole Priou**

1. Syndicat général de l'Éducation nationale-Confédération française démocratique du travail.

2. Ex-adjointe au directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP).

3. Président de l'université de Toulouse-2.

4. Intervention d'Élisabeth Flitner, professeur à l'université de Postdam.

5. Le *benchmarking* vise à faire évoluer les politiques publiques des pays membres par l'observation des « bonnes pratiques » des pays partenaires ou concurrents.

6. Professeur émérite d'histoire sociale du XX^e siècle de l'université Paris-8.

L'alternance a de l'avenir

Pour développer l'alternance, il faut secouer la poussière à l'Éducation nationale. » C'est le mot d'ordre énergique affiché par Laurent Wauquiez après la remise du rapport de synthèse sur les Ateliers de l'apprentissage, début mai. Le secrétaire d'État à l'Emploi retient plusieurs pistes. D'abord, agir sur l'orientation : « *On ne fait pas assez la promotion de l'alternance* » alors que son « *taux d'intégration dans l'emploi est quasiment deux fois plus élevé que celui des formations "classiques" et qu'elle permet d'entrer très rapidement dans l'univers de l'entreprise. Il est essentiel que les services d'orientation la recommandent davantage aux jeunes* », souligne Laurent Wauquiez, qui propose notamment l'organisation de journées d'information sur l'alternance dans les collèges et les lycées. Par ailleurs, le secrétaire d'État insiste sur la nécessité de simplifier les démarches de recherche et d'enregistrement de contrat.

Laurent Wauquiez souhaite surtout « *valoriser le statut des apprentis* », afin qu'ils ne soient plus considérés comme des « *étudiants de seconde zone* » et puissent bénéficier « *des mêmes avantages que les étudiants en termes de transports, de logement, de loisirs, etc.* ». Il souligne que,

dans le cadre du grand emprunt, 250 millions d'euros vont être consacrés à la rénovation des CFA¹ et 250 autres millions au logement des apprentis. La définition d'un cadre de référence de l'alternance pourrait aussi, selon Laurent Wauquiez, permettre de rendre plus lisibles les formations de ce type à l'échelle européenne et contribuer à développer les échanges avec les autres pays. Pour concrétiser ces pistes nouvelles, des négociations ont eu lieu avec les partenaires sociaux et les régions courant juin. Elles devraient permettre d'aboutir à de nouvelles annonces dès cette rentrée. En attendant, la situation restant « *fragile* », le gouvernement a décidé de prolonger les primes à l'embauche et le soutien aux développeurs de l'apprentissage jusqu'en décembre 2010. **AS**



1. Centres de formation d'apprentis.

Socle commun pour Mini-Entreprises

Les 4 et 5 juin dernier au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux, l'association Entreprendre Pour Apprendre¹ a organisé un colloque intitulé « De l'école à l'entreprise, mettons nos compétences en lumière ». Parallèlement, s'est déroulé au même endroit le championnat national des Mini-Entreprises.

Partenaire du ministère de l'Éducation nationale et de

l'enseignement catholique, Entreprendre Pour Apprendre-France est un réseau d'associations implantées dans 14 régions de France. Il a pour mission de sensibiliser les jeunes, du primaire à l'université, à la vie économique et plus particulièrement à la création d'entreprise, en déployant un outil identifié comme une « *Best Practice* » par la Commission européenne. Collégiens et lycéens sont ainsi sensibilisés à « *l'esprit d'entreprendre* » en vivant une expérience de création d'entreprise : de la recherche d'une idée jusqu'à la vente réelle du produit, développant ainsi des savoir-faire en gestion de projet et des savoir-être pour leur future vie d'adulte.

Sur le terrain, des enseignants, des inspecteurs, des chefs d'établissement, des acteurs de l'orientation se lancent dans l'aventure proposée par Entreprendre Pour Apprendre. La pédagogie de cette association repose sur le « *Learning-by-*



Doing » reconnue par le monde de l'enseignement, mais aussi par celui de l'entreprise – le Medef, le Centre des Jeunes Dirigeants...

Aujourd'hui, des réformes majeures au sein du système éducatif français visent à rendre chaque jeune acteur de son parcours d'orientation. Pour y parvenir, les enseignants sont invités à mettre en place le socle commun des compétences et le parcours de découverte des

métiers et des formations. La Mini-Entreprise est en parfaite cohérence avec ces textes de référence, puisqu'elle permet de développer les compétences entrepreneuriales des jeunes tout en rendant accessibles les connaissances de base.

Dans le cadre de ces journées, une réflexion a été menée autour des compétences 6 et 7 du socle commun en lien avec la création d'une Mini-Entreprise. Il a fallu définir des indicateurs de mesures de compétences. Un des objectifs d'Entreprendre Pour Apprendre est de proposer, d'ici à deux ans, un outil intégré au livret de compétences dans lequel les jeunes pourront évaluer eux-mêmes leurs progrès en matière de compétences entrepreneuriales.

Philippe Cabrol

1. Entreprendre Pour Apprendre, 2 rue de l'Église, 92200 Neuilly sur Seine.
Internet : <http://entreprendre-pour-apprendre.fr> - Contact : Isabelle Andrieu.
E-mail : isabelle.andrieu@entreprendre-pour-apprendre.fr

Les enjeux de l'éducation préscolaire

Consacrée à « la qualité, l'équité et la diversité dans le préscolaire », la *Revue internationale d'éducation de CIEP* d'avril dernier tombe à pic alors que se profile dans le paysage éducatif français la suppression de la scolarisation des moins de trois ans. Le premier enseignement de ce numéro réside dans le fait que « l'éducation préscolaire a gagné en importance et en visibilité au cours de ces dernières années » mais se trouve largement interrogée dans un contexte de crise économique qui touche de plein fouet les familles, de phénomènes migratoires sans précédent et d'intrusion, voire de généralisation de logiques managériales dans le secteur éducatif et social.

© E. du Cibolet



D'où l'articulation, centrale aujourd'hui dans ce secteur, des valeurs de qualité, d'équité et de diversité. Du côté de la qualité, une vision éducative plus globale du temps de la petite enfance, de la naissance à l'âge de la « grande école », se renforce, à l'instar des modèles scandinaves. Elle est

soutenue par les résultats de *Starting Strong* (enquête comparative des politiques de la petite enfance, publiée par l'OCDE) qui soulignent les avantages des politiques intégrées, sous la tutelle d'un seul ministère ou d'une coordination aux niveaux central et décentralisé : économies ; transition plus douce pour les jeunes enfants ; élévation des qualifications et amélioration des conditions de travail des personnels de l'accueil ; vision pédagogique commune pour les enfants de 0 à 6 ans. Mais des pays comme la Belgique ou la France résistent encore pourtant à ce changement structurel majeur. L'équité, qui pousse au développement du préscolaire, à l'image des centres intégrés anglais par exemple, n'en apparaît pas moins problématique à atteindre. Le cas de l'école maternelle française, présentée sous un éclairage international tout à fait original, bien à l'abri des débats internationaux qui agitent les autres secteurs préscolaires, montre « sa dévalorisation des autres espaces d'apprentissage » qui pourrait bien être à l'origine de l'élitisme républicain. En contrepoint, la Suède affiche une conception préscolaire fondée non sur l'image d'élèves en devenir mais sur celle d'enfants-citoyens. Dernier grand enjeu, la question de la diversité et de son accueil au niveau de la petite enfance apparaît traversée par un renouvellement profond de la réflexion dans nos sociétés multiculturelles et génère des réponses encore très contrastées, entre le paradigme de l'enfant à risque et celui de la valorisation des cultures familiales et du tissage coéducatif (Nouvelle-Zélande, Italie). AS

➤ « Qualité, équité et diversité dans le préscolaire », n° 53 (avril 2010), *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 13,90 € (+ 3,20 € de frais d'envoi). Bon de commande à imprimer sur www.ciep.fr/ries/index.php

Les collégiens mettent la main à la pâte

Menée depuis 14 ans pour promouvoir un enseignement unifié et cohérent des sciences dès le plus jeune âge et susciter des vocations à l'école primaire, l'expérience La main à la pâte concerne aujourd'hui 30 % des élèves français du primaire. En 2006, l'Académie des sciences a décidé d'adapter le dispositif pour les collégiens de 6^e et de 5^e, sous le nom d'« enseignement intégré en sciences et technologie (EIST) ». À partir de la réalité de ce niveau d'enseignement, l'idée a été de proposer la constitution, au sein de collèges volontaires, d'un pôle sciences qui permette le regroupement en un enseignement commun dispensé par un professeur unique des SVT, des sciences physiques et de la technologie. Et de faire ainsi d'une pierre deux coups en adoucissant la transition souvent vécue très brutalement par les élèves du primaire au secondaire.

Quatre ans après le lancement de l'expérimentation, tous les signaux sont au vert : « L'engouement pour les sciences est réel » et les évaluations élogieuses dans les 50 collèges expérimentaux dont trois établissements sous contrat : Jeanne-d'Arc à Étampes, Jean-XXIII à Montigny-lès-Metz et Saint-Dominique à Nancy.

« Ça n'était pourtant pas gagné d'avance », rappelle Pierre Léna, délégué de l'académie des Sciences à l'éducation et la formation, car on a touché à travers ce projet à l'identité fondamentale disciplinaire du métier d'enseignant, ce qui explique d'ailleurs que pour le moment nous n'envisagions pas d'extension en 4^e et 3^e. Mais pour les élèves, ce qui est certain, c'est que la mise en œuvre de cette pédagogie d'investigation, consolidée par l'approche stratégique du socle commun, a permis à l'enseignement scientifique de prendre et de faire sens pour eux. » À tel point que le ministre de l'Éducation nationale a exprimé sa volonté de voir le dispositif expérimental étendu à 300 collèges (sur 6 000 au total). « Si les résultats sont tangibles, une extension sans moyens en face, c'est la porte ouverte à l'échec », prévient Pierre Léna. L'EIST suppose de nombreuses transformations (aménagement de l'emploi du temps, accueil des familles et surtout constitution d'une équipe de trois enseignants volontaires) et un surcoût de quelques heures...

« Pour autant des créneaux sont à saisir », déclare l'académicien. Les établissements n'ont plus qu'à se lancer. Et pour l'outillage pédagogique, à s'appuyer sur l'excellent site de l'Académie des sciences ainsi que sur le DVD diffusé à cette rentrée par le ministère. AS

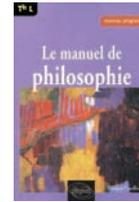
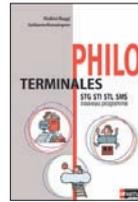
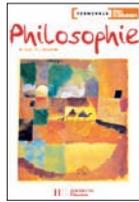
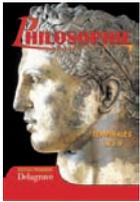
Modélisation de la cristallisation cubique du chlorure de sodium vue par le collège Jean-XXIII à Montigny-lès-Metz.

➤ Sur internet : <http://science-techno-college.net>



D.R.

Faut-il enseigner autrement la philosophie ?



L'enseignement philosophique français au début du XXI^e siècle « n'aura jamais été de meilleure qualité, [...] comparé même aux moments les plus brillants de son existence [...] », se félicitent les inspecteurs généraux dans un rapport¹ de 2008 resté confidentiel et rendu public en juillet dernier par l'Association pour la création d'instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie (Acireph). Et les auteurs de louer la qualification des enseignants, leur investissement pour répondre à l'hétérogénéité des élèves... Les professeurs n'en sont pas moins confrontés à de nombreuses difficultés : « culture lacunaire des lycéens », « désinvestissement profond à l'égard de toute parole organisée et développée », mais aussi pénibilité des conditions de travail des enseignants dans les séries technologiques, relatif isolement que connaissent nombre d'entre eux. Ces difficultés, expliquent les auteurs, tiennent pour partie au fait que si « l'enseignement de la philosophie a fleuri dans le contexte particulièrement élitiste du lycée général au milieu du xx^e siècle [...], il a aujourd'hui, maintenant que la plus grande partie des jeunes doit accéder au lycée, à relever le défi d'un tel élargissement [...] ». En cause aussi ce que les auteurs appellent le « problème de la dissertation ». Même les travaux correctement construits et rédigés sont en fait étrangers à la philosophie, soulignent-

ils. En cause « l'incapacité [de beaucoup de lycéens] à produire un texte rédigé d'une certaine longueur et articulant des idées de façon cohérente », mais aussi leur « inaptitude à l'autonomie » alors même que l'épreuve de la dissertation fait appel à celle-ci.

« L'enseignement philosophique se trouve [...] à la croisée des chemins. Vraisemblablement il se perdra si, en son attachement à une imago, il refuse de changer sa manière d'être, c'est-à-dire sa manière d'enseigner », conclut Jean-Louis Poirier, doyen du groupe de philosophie de l'Igen au moment de la rédaction du rapport. Et de poursuivre : « [...] il faut s'attacher plus que jamais à venir à bout des difficultés qui affectent l'enseignement de la philosophie dans [la] voie [technologique]. C'est pour les mêmes raisons, également, qu'il faut sans doute réussir aujourd'hui l'entrée en 1^{re}. En finir ainsi avec l'enfermement [de la philosophie] non seulement dans les séries générales, mais aussi dans la classe terminale ». Une perspective – celle de l'extension de la philosophie en classe de 1^{re} – dont on rappellera qu'elle n'a pas été retenue dans le cadre de la réforme du lycée. **Marie Oury**

1. Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN), Groupe de philosophie, « État de l'enseignement de la philosophie en 2007-2008 ». Rapport disponible au format PDF sur : www.acireph.org

Pour dénicher les chercheurs de demain

Des conférences, des visites de musées, des semaines thématiques, des conseils pour mon orientation... et même un stage à l'Observatoire de Lyon... Bref, tout pour renforcer ma passion pour l'astrophysique, approfondir mes connaissances dans ce domaine et me rendre compte de ce qu'est l'univers de la recherche... » Florian, lycéen de la banlieue lyonnaise, présente ainsi de manière enthousiaste la *Sciences Académie* qu'il a suivie l'an dernier, durant son année de 1^{re} S. Loin des feux des projecteurs et des écrans cathodiques, ce programme rassemble une communauté de lycéens à la fibre scientifique issus d'établissements classés en Zep. Une initiative de Paris-Montagne¹, association créée par des étudiants et chercheurs des écoles et instituts situés sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris, pour promouvoir et démocratiser les métiers de la recherche scientifique. « Les candidats sont sélectionnés sur leur motivation et sur critères sociaux. Cette année, nous avons organisé quelque 130 stages en Ile-de-France et une vingtaine à Lyon, où la "Sciences Ac" se développe, ainsi



Un atelier animé par les Sciences académiciens.

qu'à Montpellier, Toulouse et Nice. Les lycéens préparent un compte rendu de leur expérience qu'ils présentent sous forme de poster lors d'un congrès qui se tient au printemps. Les meilleurs sont sélectionnés pour une semaine de recherche à l'École normale supérieure, à Paris, au cours de laquelle ils participent à la préparation de notre festival grand public qui s'y tient chaque année fin juillet », explique François Mallard, président de l'association. La dernière édition

baptisée « *Détrompez-vous ! Un festival d'erreurs* » visait à démontrer au jeune public combien tâtonnements, imprévus et fautes en tout genre tiennent une place de choix dans la démarche scientifique. Au menu : expérimentations culinaires improbables, jeux de rôle en laboratoire, manipulations chimiques intuitives, illusions d'optique... Au total, deux douzaines d'ateliers et de spectacles ludiques déclinant la sérendipité² dans tous ses états ! **VL**

1. Sur internet : www.paris-montagne.org

2. Ce mot, dérivé de l'anglais *serendipity*, désigne les « découvertes fortuites ».

ZeBible, l'autre expérience



ZeBible, une édition complète de la Bible pour les 15-20 ans, sortira en mai 2011. Mais dès septembre, un parcours biblique est proposé sur le Web. Bernard Coyault, secrétaire général de l'Alliance biblique française et pilote du projet, nous invite à rejoindre la communauté zebible.com.

ZeBible est un grand projet éditorial...



Bernard Coyault : L'Alliance biblique française¹ travaille sur ce projet avec une dizaine de mouvements de jeunesse et d'Église – catholiques², protestants et orthodoxes – et une centaine de rédacteurs. Nous voulons donner envie aux jeunes d'ouvrir la Bible pour se familiariser avec ses textes et y trouver des repères pour leur vie. En plus des notices explicatives au fil des textes,

l'ouvrage propose de nombreuses aides de lecture adaptées aux 15-20 ans. Destinée à de jeunes croyants et non-croyants, ZeBible sera un outil précieux pour les enseignants et les animateurs en pastorale scolaire.

Vous venez d'ouvrir un site pour créer un buzz autour de sa sortie...

B. C. : En effet, nous avons neuf mois, de septembre 2010 à mai 2011, pour faire connaître notre projet³. Aussi, nous avons eu l'idée de proposer un parcours biblique en neuf étapes pour la catéchèse ou la culture religieuse. Ce parcours, téléchargeable gratuitement sur internet⁴, permettra aux APS et aux enseignants de se familiariser avec notre Bible. Chaque étape comprend : une proposition pédagogique pour l'animation d'une séance de deux heures, des ressources (notes au fil du texte, fiches thématiques...), la partition et le fichier MP3 du chant composé par le groupe de rock chrétien P.U.S.H. sur le texte étudié. Nous débutons avec la Genèse, en septembre, et finissons avec l'Apocalypse, en mai. Allez voir sur le site où figure déjà la première séquence : « Caïn et Abel – Une fraternité qui tourne mal » (Gn 4).

Lille, 23, 24, 25 septembre 2010

Les États généraux du christianisme

Les États généraux du christianisme se tiendront à Lille les 23, 24 et 25 septembre prochains. « Trois jours de rencontres, de débats, de prière et de fête pour, ensemble, s'interroger », explique Jean-Pierre Denis, directeur de la rédaction du magazine *La Vie* qui organise l'événement. Parmi les questions posées : « Quels sont la place et le rôle du christianisme dans la société contemporaine ? », « Comment transmettre la foi et annoncer l'Évangile ? », etc. Forums et ateliers se succéderont avec des intervenants de grande qualité, tels Jacques Arènes, Guy Aurenche, Lytta Basset, Marcel Gauchet ou encore Jean-Claude Guillebaud. Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, interviendra dans le débat « Comment amener un enfant à hauteur d'homme ? », le 24 septembre de 16 h 30 à 18 heures. **HBM**

➤ Programme détaillé et inscriptions sur : www.lavie.fr

Le site propose-t-il d'autres approches ?

B. C. : Oui, nous l'avons aussi conçu pour qu'il fédère une communauté de jeunes lecteurs de la Bible. Les internautes y trouveront le texte, bien sûr, mais aussi des commentaires, forums de discussion, profils personnels, messagerie interne... Une partie Web-magazine proposera chaque mois d'aborder la Bible à partir des centres d'intérêt des jeunes et des questions de société.

Avez-vous prévu un temps fort pour le lancement ?

B. C. : Une grande journée ZeBible sera organisée dans toute la France le 14 mai 2011, jour de la sortie. Des rencontres entre groupes de jeunes seront initiées localement à partir d'une proposition de canevas d'animation (ateliers, concerts, jeux, repas...), avec comme fil conducteur le récit de la Pentecôte (Ac 2). Des personnalités connues seront aussi sollicitées pour témoigner de l'importance de la Bible dans leur vie. Nous espérons que de nombreux établissements catholiques entreront dans cette dynamique.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Association œcuménique dont la vocation est de traduire et de diffuser la Bible, et d'en promouvoir la lecture auprès de tous les publics. Son pôle éditorial, Bibli'O, est l'éditeur de la TOB et de la toute nouvelle traduction en langue des signes de l'Évangile de Luc (voir ci-dessous). Site : www.alliancebiblique.fr

2. Dont l'Aumônerie de l'Enseignement public, les Scouts et Guides de France...

3. Sortie le 14 mai 2011, éd. Bibli'O, Prix indicatif : 20 à 25 € - Dossier d'information disponible sur demande à : alliance.biblio@sbf.fr

4. À l'adresse : www.zebible.com



L'Évangile de Luc en langue des signes

L'Évangile de Luc sort pour la première fois en langue des signes française. Il se présente sous la forme de 3 DVD. Il aura fallu trois années de travail pour finaliser ce projet piloté par l'Alliance biblique française, et la collaboration d'une centaine de bénévoles, sourds et entendants. Cette traduction met à la disposition des animateurs un outil de catéchèse adapté aux différentes tranches d'âge. Il offre aussi un premier accès au texte biblique à des non-croyants. **HBM**



Collectif, *L'Évangile de Luc en langues des signes*, Bibli'O coffret de 3 DVD (durée totale : 360 min), 23,75 €. Vendu en librairie et sur www.editionbiblio.fr

Mej-écoles catholiques : un premier bilan

En octobre 2008, le Secrétariat général de l'enseignement catholique signait avec le Mouvement eucharistique des jeunes¹ un accord « pour la mise en place du Mej dans le cadre de la pastorale des établissements ». Qu'en est-il deux ans après ?



Silvère Jauny, directeur du Centre national du Mej, fait un premier bilan : « À ce jour, 54 établissements sont entrés dans le partenariat, soit environ 2 000 jeunes, avec la satisfaction qu'il s'agit bien de projets partagés, dans le respect de chacun ». Le Mej trouve ainsi pleinement sa place dans le projet pastoral de l'établissement, par exemple comme une alternative à la catéchèse, en alternance avec la catéchèse ou encore en lien avec la préparation aux sacrements.

« De nombreux animateurs en pastorale scolaire (APS) se sentent démunis, et le Mej met à leur disposition une proposition complète d'éducation à la foi, ancrée dans la vie des jeunes. » Cette proposition vivante et adaptée rejoint de nombreuses personnes qui s'impliquent alors dans l'équipe pastorale, dont l'animation s'appuie aussi sur des moyens mis à disposition par le Mej.

Autre point fort, les modules de formation continue qui sont maintenant proposés². Des formats de 1 à 5 jours, pour relire sa pratique pastorale, mettre en œuvre la démarche pédagogique du Mej ou encore s'approprier l'approche éducative du Mej pour l'intégrer dans son projet pastoral. Les formations sont soit nationales, soit en intra pour des groupes jusqu'à 20 personnes. « Une formule sur mesure qui intéresse de plus en plus d'établissements », note Silvère Jauny.

Dans ce partenariat, si les établissements voient vite tout l'intérêt des outils et des formations, il n'est pas toujours simple pour eux de percevoir la dimension d'ouverture du mouvement à l'Église universelle. En effet, « la dimension mouvement se vit à travers les camps et les rassemblements, précise Silvère Jauny. Ils permettent de quitter son groupe d'appartenance pour se mélanger à d'autres chrétiens, faire Église et revenir riche de ces rencontres ». C'est à travers ces temps forts que jeunes et encadrants pourront découvrir toute la richesse et la cohérence de la proposition éducative du Mej³. Silvère Jauny invite donc

les animateurs à « dépasser les outils » pour participer pleinement à la vie et à la construction de ce mouvement. Pour encourager ce partenariat fructueux, le Secrétariat général de l'enseignement catholique mettra en ligne prochainement sur son site⁴ des témoignages d'établissements. **SH**

1. Centre national du Mej, 28 rue Molitor, 75016 Paris. Accord-cadre, témoignages, contacts régionaux et bulletin d'adhésion sur : www.mej.fr (rubrique « Le MEJ en établissement scolaire »).
2. Financement pris en charge par l'OPCA ou sur les budgets de l'établissement (pour les parents notamment).
3. Deux mille jeunes se retrouveront à Quimper du 27 au 30 décembre prochain pour un rassemblement national, et chaque année ce sont plus de 1 600 jeunes qui partent en camp.
4. À l'adresse : www.enseignement-catholique.fr (rubrique : « Département éducation » puis « Animation pastorale » et « Projets partagés »).

Un diplôme « Jeunes et Évangile »

L'Institut supérieur de pastorale catéchétique (ISPC) de la Catho de Paris propose une formation diplômante par alternance « Jeunes et Évangile¹ ». Public visé : toute personne engagée dans la mission avec et auprès des jeunes (enseignement catholique, pastorale des jeunes, mouvements de jeunesse...). Au cours de neuf sessions de trois jours (réparties sur deux années), seront abordés les thèmes suivants : catéchèse et première annonce, Bible et morale, éthique et éducation, histoire des traditions éducatives, la foi et les âges de la vie, les sujets et l'institution, analyse de pratiques éducatives. **HBM**

1. ISPC (Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique), 26 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 52 54. E-mail : ispc@icp.fr - Internet : www.icp.fr/ispc - Coût : 1 590 euros/an avec prise en charge possible OPCA.

Parler de sexualité aux ados

La revue *Initiales*, conçue pour les accompagnateurs des 13-18 ans, consacre un numéro spécial au thème « Construire sa vie relationnelle, affective et sexuelle ». Avec comme accroche l'injonction de saint Augustin : « Aime et fais ce que tu veux. » Dans ce magazine très dense, les animateurs en pastorale scolaire de collèges et de lycées trouveront : des éclairages d'un médecin, d'un philosophe, d'un théologien... ; des ressources d'animation ; des propositions d'itinéraires sous forme de fiches ; des conseils méthodologiques apportés par le Cler... Sans compter le DVD sur lequel figure, dans l'espace jeunes, des « Paroles croisées » d'adolescents et d'adultes ; et dans l'espace animateurs, des « Paroles d'Église » (celle du père Denis Sonet, et celle de sœur Véronique Margron). Autant de supports que de portes d'entrée pour aborder le sujet délicat de l'éducation affective et sexuelle. **SH**



➤ « Aime et fais ce que tu veux », *Les Dossiers d'initiales*, numéro spécial 220 avec DVD, Service national de la catéchèse et du catéchuménat. Disponible en VPC (ventes.sncc@cef.fr) ou en librairie. Prix : 25 €.

Au calendrier des fêtes

Tout au long de l'année, Pierre Dussère, de la mission nationale Enseignement et Religions, nous présentera dans cette nouvelle rubrique les temps forts des trois monothéismes pour les deux mois à venir. Pour chacune de ces traditions, ces temps constituent des « rendez-vous de Dieu »...

Roch Hachana et Yom Kippour, au seuil de l'année liturgique juive



ROCH HACHANA, bien que premier jour du septième mois, est la « tête de l'année » juive. On se souvient que Dieu est bon, qu'Il a donné la création dont on célèbre l'anniversaire (Lv 23,24). Mais c'est aussi jour du jugement de Dieu, avec la sonnerie du *chofar*¹ (notre illustration) qui invite à s'y préparer. Cette sonnerie – qui a fait trembler les Hébreux (Ex 19,16) – résonne fortement dans la sensibilité et la conscience juives : elle évoque en même temps la création, la ligature d'Isaac, le don de la loi au Sinaï, la mort, le jugement et la libération finale du mal. Paradoxe de Roch Hachana : « jour joyeux » où l'on se souhaite une bonne année en dégustant des mets savoureux, notamment des morceaux de pommes trempés dans du miel, et « jour redoutable » qui ouvre un temps austère, dix jours de purification, demande de pardon et de réconciliation (*Techouva*, repentance). YOM KIPPOUR : « Le dixième de ce septième mois, qui est le jour du Grand Pardon, vous tiendrez une réunion sacrée, vous jeûnerez [...] vous ne ferez aucun travail... » (Lv 23,27). La veille au soir, après le dernier repas avant le grand jour de jeûne total (nourriture et boisson), la synagogue est éblouissante, les hommes sont revêtus d'un suaire blanc et de leur *talith*²..., et retentit solennellement, par trois fois, le chant

du *Kol Nidrei* qui libère chacun en quelque sorte « juridiquement » mais surtout prépare émotionnellement à la conversion du cœur : nostalgie du lien rompu, sentiment de la pureté restaurée dans la relation à Dieu.

1. Corne de bélier.
2. Châl de prière.

La Toussaint, un élément du Credo chrétien



Fra Angelico, Les précurseurs du Christ avec les saints et les martyrs.

« Être saint signifie vivre dans la proximité de Dieu, vivre dans sa famille », dit Benoît XVI¹. Il convient ici de souligner pour tous les élèves, chrétiens ou non, que la sainteté n'est pas la perfection, les saints ne sont pas nécessairement des héros : ainsi Pierre, après avoir reconnu Jésus comme Fils du Dieu vivant, le renie et n'en devient pas moins le premier pape et un des plus grands saints. Cette proximité vécue dans la foi au Christ, souvent de façon très discrète, jour après jour, ouvre au-delà de la mort sur un partage de la vie de Dieu, qui seul est Saint. Vivre pour l'éternité dans l'immense foule des Bienheureux² qui constitue la Cité sainte, la Jérusalem céleste, telle est l'espérance chrétienne. La Toussaint célèbre donc particulièrement cet article du Credo chrétien : « Je crois à la communion des saints. »

Autant de références qu'il convient, avec d'autres, de travailler en classe dans le cadre de l'enseignement du fait religieux, la visite traditionnelle des familles au cimetière étant à resituer dans cette perspective du lien qui subsiste au-delà

Fêtes juives

9-10 septembre* : ROCH HACHANA

Jour de l'an pour les juifs ... et jour du jugement. Ouvre une période de dix jours de pénitence (*Techouva*).

18 septembre : YOM KIPPOUR

Grand Pardon, réconciliation avec Dieu, régénérescence ; chabbat des chabbats, jour le plus saint du calendrier. Jeûne absolu.

23-30 septembre : SOUCCOTH

Fête des cabanes, joie du peuple réconcilié, libéré par Dieu comme au temps de l'exode dans le désert ; confiance inébranlable en la Providence.

* Sachant que la fête débute toujours la veille au soir après le coucher du soleil.

Fêtes chrétiennes

1^{er} novembre : TOUSSAINT

Fête de tous les saints, connus et inconnus, du passé, d'aujourd'hui et de l'avenir.

2 novembre : JOUR DES MORTS

Prière, messe, en mémoire de tous les morts, y compris ceux qui ne font pas ou pas encore partie du monde des saints.

Fêtes musulmanes

11 août-10 septembre : RAMADAN

4^e pilier de l'islam. Commémoration de la Révélation du Coran, mois de jeûne, de retour à Dieu, mais, surtout, temps de fête (rupture du jeûne le soir, hyperconsommation comme à Noël), moment où l'on se sent le plus musulman, où la communauté est la plus soudée, même si c'est davantage culturel et émotionnel que religieux.

6 septembre : LA NUIT DU DESTIN

La nuit où Dieu a fait descendre le Coran**. Les musulmans prient pour obtenir une bonne destinée.

10 septembre : AÏD EL FIR

« Petit Aïd*** » : 1^{er} jour de Chawall, mois suivant ramadan (qui est bien d'abord le nom d'un mois). Joie des fruits spirituels du ramadan, jour où l'on verse l'aumône (*Zakkat*, 3^e pilier).

** Sourate 44 (La fumée), 3.

*** Par opposition au « grand Aïd », Aïd el Kébir, ou Aïd al adha, fête des sacrifices où l'on commémore le sacrifice d'Ismaël (et non d'Isaac) par Abraham.

de la mort. Un prolongement catéchétique avec les élèves volontaires pourra s'appuyer sur la suite de l'homélie de Benoît XVI : « Et telle est notre vocation à tous. » On se demandera alors : est-ce que la sainteté est bien pour moi un projet ? Comment puis-je cultiver en moi le désir de Dieu ? Les Béatitudes (évangile du jour) en indiquent le chemin, la prière en constitue un moyen.

Pierre Dussère

1. Homélie de la Toussaint, 1^{er} novembre 2006.

2. Ap 7, 9 (foule immense) ... puis ch. 21 (Jérusalem céleste).

Refonte des classifications de

L'accord signé le 7 juillet dernier par neuf organisations des collèges employeurs et salariés concerne quelque 80 000 salariés Ogec. Désormais, leur rémunération s'accordera avec les fonctions qu'ils exercent effectivement, quitte à en prendre plusieurs en compte.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

L'accord signé le 7 juillet 2010¹, après trois ans de négociations, ouvre une nouvelle ère de gestion des ressources humaines dans l'enseignement catholique. Daniel Coirier, premier vice-président de la Fnogec, l'analyse comme une véritable « révolution culturelle » : on passe d'une « carrière de métiers où l'on progresse par l'ancienneté, à un système où la reconnaissance de la personne, et des fonctions qu'elle exerce effectivement, est au cœur du mode de classification, et par suite, de rémunération ».

À la base donc, un repérage des fonctions dont a effectivement besoin un établissement scolaire pour fonctionner, chaque fonction étant précisément définie par des fiches de poste. Le premier effet a été d'esquisser une nouvelle convention collective dont relèvent 80 000 personnels². Ce texte liste quelque 80 fonctions (cf. encadré), contre une quinzaine de métiers actuellement.

Le premier avantage, y compris en termes de rémunération, c'est la reconnaissance de la réalité des tâches accomplies par chacun au sein des établissements scolaires. « On s'est aperçu, explicite Daniel Coirier, qu'il y avait énormément de fonctions dans un établissement, beaucoup plus que de métiers. » C'est dire que des reclassements salariaux sont à attendre, notamment pour des salariés aux plus basses rémunérations et accomplissant de fait des fonctions multiples au-delà du cadre strict de leur « métier ». Sachant bien évidemment aussi qu'il ne saurait être question, à l'issue de ce reposition-



D. R.

nement de chacun au regard des fiches de poste, de reclassement salarial à la baisse.

Le nouvel accord-cadre permettra donc à chacun d'être rattaché à la « strate » correspondant à la majeure partie – ou bien sûr, dans de nombreux cas, à la totalité – de son temps de travail. Tout en bénéficiant de bonifications salariales pour l'éventuelle part de son temps qui serait dédiée à des tâches relevant d'une strate supérieure. Il est vrai que cette « gymnastique » de négociations, concernant 80 000 personnels Ogec, peut apparaître complexe, d'autant qu'elle se réfère à la fois aux fiches de poste et à la diversité éventuelle des tâches accomplies par un même salarié. Mais il est vrai aussi que l'on retrouve là, toujours selon Daniel Coirier, l'esprit qui prévaut au moment de l'entretien annuel d'activité et de développement précédemment négocié³, obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2011, et qui permet déjà de « recadrer la fiche de poste... ou de repositionner le salarié au regard de sa fiche de poste ».

Pour Claude Dalverny, président du Synadec, la nouvelle grille de fonctions répond « plutôt bien à la fréquente plurifonctionnalité vécue dans le premier degré ». Et il y voit l'opportunité de « mieux valoriser le travail de personnels indispensables à la vie des établissements ». Reste bien sûr, analyse-t-il, les conséquences financières de l'accord, alors que nombre d'établissements

sont en difficulté face à l'exigence de travaux immobiliers ou de sécurité.

Du côté des partenaires sociaux salariés, l'accord a aussi été acquis¹. Un accord signé « dans un esprit de compromis positif », souligne Luc Viehé, secrétaire général du Spelc, qui regrette toutefois la durée des négociations et le « sentiment, quand même, d'un grand fouillis ». Secrétaire nationale de la Fep-CFDT, Marie-Solange Petit évoque aussi « l'énergie » employée à cet accord. Mais elle en reconnaît « la démarche totalement novatrice et moderne dans la gestion des ressources humaines⁴ ».

Quant à la mise en œuvre dudit accord..., les partenaires conviennent déjà de la grande exigence qu'elle va demander. D'autant que, pour pouvoir récrire en sa totalité la convention collective, afin qu'elle remplace celle élaborée en 2004⁵, il « reste » à négocier... le temps de travail et les avantages conventionnels. C'est que, rappelle Daniel Coirier, « le temps de travail varie aujourd'hui de 1 429 à 1 558 heures par an, selon les métiers, avec une amplitude de congés de six à neuf semaines et demie ». Quant aux avantages conventionnels, il s'agit, entre autres, de « supplément familial, de dispense de contribution des familles pour les enfants des personnels, d'indemnités de logement pour certains, de repas gratuits, etc. ».

s personnels Ogec

➔ EMPLOYÉS, AGENTS DE MAÎTRISE ET CADRES

Nouveauté de cet accord sur les classifications : l'introduction des catégories « Employé », « Agent de maîtrise » et « Cadre », recouvrant les nouvelles catégories socioprofessionnelles.

- **Employé** : salarié occupant un poste de travail de strate I, II ; un poste de travail de strate III, totalisant moins de 9 degrés au titre des critères classants.
- **Agent de maîtrise** : salarié occupant un poste de travail de strate III, totalisant au moins 9 degrés au titre des critères classants, et ne réunissant pas les critères pour être cadre.
- **Cadre** : salarié occupant un poste de travail de strate III, totalisant au moins 12 degrés au titre des critères classants dont 3 en « responsabilité » et 3 en « autonomie » ; un poste de travail de strate IV. Sur ces bases, sont définis les avantages conventionnels (durée de la période d'essai, régime de retraite et de prévoyance, etc.). Les agents de maîtrise étant, en matière de prévoyance, retraite complémentaire et Apec* – et après décision ou validation de l'Agirc** – assimilés cadres.

* Association pour l'emploi des cadres.

** Association générale des institutions de retraite des cadres.

Dès lors, tandis que Claude Dalverny se dit « attentif à ce que la mise en place de l'accord sur les classifications aille de pair avec celle de l'accord sur le temps de travail et les avantages conventionnels, afin de faciliter l'instauration de la plurifonctionnalité », Luc Viehé juge quant à lui tout à fait applicable en l'état le premier accord sur les classifications : « Ça peut suffire. Mais nous allons quand même poursuivre les autres négociations. »

Bonne volonté réciproque

La date du 31 décembre 2010, évoquée pour finaliser le processus, paraît cependant « assez intenable » à Luc Viehé, et « pas raisonnable » à Marie-Solange Petit. C'est que, observe cette dernière, « il y a tant à revoir dans la convention collective... ou à compléter : sur l'emploi des seniors, la place faite aux personnes porteuses de handicap, la parité hommes-femmes, etc. Pourra-t-on aller jusqu'au bout d'une véritable politique de gestion des ressources humaines, dans laquelle nous sommes entrés, avec cet accord sur les classifications ? ».

Deux engagements ont en tout cas été pris par les partenaires sociaux, dans un esprit de bonne volonté réciproque. D'une part, une « mise en place des classifications et des rémunérations afférentes dans les établissements entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2010, à compter du 1^{er} septembre 2010 ». Il semble là que si les délais peuvent être

quelque peu allongés, le principe de rétroactivité soit acquis.

D'autre part, pour « rendre financièrement supportable aux établissements une augmentation importante des rémunérations, générée par ce système de classifications, une régularisation progressive des salaires pourra être mise en place » : pour les salariés dont l'augmentation provoquée par la seule reclassification serait supérieure à 4,5 %, une première augmentation serait acquise à compter de septembre

2010, puis une de 2,5 % à compter de mars 2011 et le solde en septembre 2011, avec toutefois là encore effet rétroactif au 1^{er} septembre 2010.

1. Signataires pour le collège employeurs : Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique (Fnogec), Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre (Snceel), Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques (Synadec), Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat (Synadic), Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP) ; pour le collège salariés : Formation et enseignement privés-Confédération française démocratique du travail (Fep-CFDT), Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens (Snec-CFTC), Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (Spelc), Syndicat national de l'enseignement privé-Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (Synep-CFE-CGC). Non signataires : Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle-Force ouvrière (Fnec FP-FO), Syndicat national des personnels de l'enseignement et de la formation privés-Confédération générale du travail (Snpefp-CGT).

2. L'accord signé concerne le volet classifications et rémunérations des salariés relevant de la convention collective de travail des PSAEE (personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation, et documentalistes). Cette convention collective concerne 80 000 personnes (représentant 52 000 équivalents temps plein), employés par 5 139 Ogec.

3. Cf. « Les carrières, ça s'entretient... », ECA 324, pp. 40-41.

4. Quant aux salaires, ils relèveront toujours d'un calcul par points, ceux-ci étant désormais référés à une base 1 000, avec un nouveau point qui se situerait autour de 16,32 €. La rémunération tiendra donc compte des points relatifs à la fonction déterminant la strate de rattachement, de ceux liés aux critères classants et de ceux valorisant la plurifonctionnalité. Complétés par des points relatifs à la personne : « valorisation de la formation professionnelle » et « implication professionnelle ».

5. Cf. « Une nouvelle convention collective Ogec », ECA 288, pp. 46-47.

Fonctions, strates et critères classants...

La refonte des classifications, pose en préambule le nouvel accord, « repose sur la reconnaissance de la personne ». Les modes de rémunération des salariés s'accorderont donc avec les fonctions qu'ils exercent effectivement, quitte à en prendre plusieurs en compte.

● L'accord a pour cela listé quelque 80 fonctions, « les plus communément observées dans les établissements ».

● Ces fonctions sont regroupées en deux « ensembles de métiers », eux-mêmes identifiés en sept « familles » :

– Éducation et vie scolaire (enseignement et fonctions connexes ; vie scolaire).

– Services et supports (fonctions de gestion administrative et financière ; entretien et maintenance des biens et équipements ; restauration ; autres fonctions de service ; autres fonctions techniques).

● Pour chaque fonction, est défini son contour succinct, son positionnement hiérarchique et un élément de classification, c'est-à-dire une référence à une des quatre « strates » :

– strate I : exécution de tâches ou d'opérations simples ;

– strate II : exécution d'activités complètes et déterminées ;

– strate III : réalisation d'activités complexes impliquant de combiner ou de transposer des savoirs, savoir-faire, savoir-agir ;

– strate IV : fonction stratégique et de mise en œuvre stratégique.

● Chaque strate est composée de cinq « critères classants », en fonction du niveau de compétence attendu dans la strate concernée en matière de : technicité/expertise, responsabilité, autonomie, communication, management (pour les strates II à IV).

● Un vade-mecum d'application sera diffusé à la rentrée.



Un destin mutualisé

Dès l'orée des années 60, l'enseignement catholique de la région Centre a choisi de mutualiser réflexions et pratiques. Cette dynamique solidaire, qui continue de se renforcer, est un atout à l'heure où il lui faut se mobiliser pour maintenir, via l'école, une présence d'Église dans des zones rurales de moins en moins peuplées.

AURÉLIE SOBOCINSKI

En région Centre, la collégialité n'est pas un vain mot. C'est une réalité vécue au quotidien de l'enseignement catholique qui plonge ses racines dans l'histoire d'un territoire. Malgré la diversité marquée entre les pôles de développement de l'axe ligérien (Tours/Orléans/Blois), un Eure-et-Loir tourné vers la capitale et un Sud rural (Cher et Indre) en proie à la désertification, les différents acteurs ont su transformer la taille réduite des effectifs – un peu plus de 56 000 élèves au total, soit 12,20 % des enfants scolarisés dans l'académie – en un atout de proximité et de convivialité.

« Trésor » de la culture centrienne, la collégialité a permis d'appareiller la région de telle sorte que les plus « faibles » ne soient pas toujours « ceux qui trinquent » et qu'une mutualisation solidaire engage petits et grands établissements dans une communauté de destin. Au moment où la génération de ses « pères fondateurs » passe le relais, cette collégialité doit être modélisée pour que sa transmission soit assurée par la jeune garde de responsables – quatre nouveaux directeurs diocésains en quatre ans, dont le dernier, Jean-Pierre Celle, nommé à Tours à cette rentrée.

En région Centre, ce sont les chefs d'établissement, et plus particulièrement les prêtres directeurs des lycées des plus grandes villes, tous syndiqués alors au Snceel¹, qui ont été à l'origine de cette volonté de « communion » régionale.



« À l'heure où les contrats se mettaient en place dans la foulée de la loi Debré, l'enseignement catholique a pris une dimension beaucoup plus structurée, raconte Claude Picard, l'un des pères fondateurs. Cette dynamique, amplifiée par l'augmentation des effectifs liée à la natalité de l'époque, a été portée par les responsables des établissements dont la vision du métier s'était résolument professionnalisée et les poussait à mutualiser réflexions et pratiques pour servir au mieux leurs établissements. »

Creuset essentiel

Dans cet esprit de partenariat, l'Intersyndicale est fondée en 1964-65. D'abord uniquement composée de chefs d'établissement du 2^d degré d'enseignement général, elle s'est élargie à ceux du 1^{er} degré. Réunie une fois par trimestre à Blois, lieu géographique le plus central, et rassemblant aujourd'hui encore la quasi-totalité des chefs d'établissement du 2^d degré ainsi que la moitié de leurs collègues du 1^{er} degré, « l'assemblée a toujours tenu

cette ligne remarquable de ne jamais verser dans le protectionnisme et la défense des droits des chefs d'établissement contre la tutelle », souligne Claude Berruer, directeur diocésain dans la région pendant quinze ans, aujourd'hui adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

Plus encore, en ouvrant ses portes aux « forces vives » de l'académie et en « invitant » systématiquement directeurs diocésains, formateurs et responsables Urogec, Urapel et Creap², elle est devenue un pôle d'animation, creuset primordial de la culture régionale. La messe et le déjeuner, qui font suite aux temps d'échanges d'informations et d'interpellations de la matinée, y contribuent « essentiellement ». « C'est sans doute là que s'est mijotée l'identité régionale, et qu'au-delà des personnes, la structure et l'esprit sont restées », considère François Chapuis, président de l'Intersyndicale et délégué académique du Snceel.

L'intuition première des chefs d'établissement a été prolongée par un directeur diocésain visionnaire, le père Cartier, à Orléans, qui a donné « corps » à la structuration régionale. Les finances en ont été le premier jalon en 1964, avec la mise en place de l'Urogec-Centre, en synergie avec les chefs d'établissement. « Quarante ans plus tard, nous restons sans doute la seule région de France où près de 100 % des établissements relèvent des mêmes services mutualisés pour le suivi comptable, la collecte des documents juridiques et des données administratives, l'établissement des fiches de salaire... Cela met à notre disposition un diagnostic affiné et réactif au service du pilotage et d'un positionnement prospectif », se félicite Jean-Luc Guillemin, directeur diocésain de Tours depuis vingt ans, à l'heure de son départ à la retraite. Avec des cotisations au prorata du nombre d'élèves et un service identique pour tous, la structure a été amplifiée dans sa vocation au nom d'un esprit régional d'entraide, souligne Frédéric Génichon, nouveau directeur de l'Urogec.

Les besoins en formation – pour les suppléants en particulier – ont été à

l'origine d'une deuxième structure régionale unique : l'Ipec, Institut de pédagogie de l'enseignement catholique, fondé à Tours en 1970, porté juridiquement et financé jusqu'en 2004 exclusivement par les chefs d'établissement de la région. L'Arpec³, spécialisée dans la formation continue, a suivi la même année, pour les personnels non enseignants de la région d'abord, puis les enseignants, avant de se mettre finalement « au service de la mutualisation régionale en matière pédagogique et péripédagogique ».

Au moment de la création du Caec en 1992, deux outils ont étoffé davantage encore la dynamique régionale avec l'installation du SIC⁴, une association interdiocésaine qui mutualise une partie des services diocésains à l'échelle de la région (chargés de mission, ASH, secrétaires techniques du Caec et de la commission emploi) ; et celle effectuée par les évêques dans les années 2000, d'une association employeur des directeurs diocésains, signal de transparence fort entre diocèses et vis-à-vis des établissements.

Héritière de ce maillage interrelationnel tissé dans la quasi-totalité des champs de compétences, la nouvelle génération de responsables n'en reste pas moins face à un défi considérable. « Il nous faut préserver le souffle reçu, en passant aujourd'hui de l'intuitif à l'explicite, estime Jérôme Brunet, directeur diocésain de Blois, ce qui ne peut advenir sans une certaine institutionnalisation de ce vécu convivial, solidaire, interpersonnel, et la réinvention de plusieurs modalités du fonctionnement régional. » Un travail de refondation est engagé en ce sens depuis décembre dernier, réunissant une trentaine de personnes – nouveaux et anciens acteurs de l'enseignement catholique du Centre.

Nouveau tempo

À partir de cette rentrée, une rencontre entre directeurs diocésains est instituée chaque semaine pour « créer une information commune », et les mandats font l'objet d'une redistribution pour que la charge du secrétaire général du Caec soit assurée plus collectivement, sans remettre en cause sa responsabilité finale. « Nous envisageons aussi la poursuite de la mutualisation – en matière de prospective, de politique

immobilière et de communication, ainsi que la formulation à terme d'un projet régional », précise Marc Sautereau, nouveau secrétaire général du Caec et directeur diocésain de Chartres. Les défis sont nombreux : « Avec une démographie en recul, on fait partie des régions qui perdent, et ferment. Avant les déchirements passionnels qui s'annoncent pour la rentrée 2011, il nous faut nécessairement débattre de la ruralité, de ces poussières d'écoles perdues dans les campagnes sans collège derrière, insiste Raphaël Ortega, directeur interdiocésain d'Orléans et Bourges, en poste depuis un an. Doit-on uniquement être un aspirateur à élèves ou continuer à se mobiliser pour maintenir une présence d'Église sur le territoire ? »

« Il nous faut préserver le souffle reçu, en passant aujourd'hui de l'intuitif à l'explicite. »

Pour impulser le nouveau tempo, l'équipe compte s'appuyer sur l'axe des missionnés, voix unique et forte, qui assure depuis des années à l'enseignement catholique la reconnaissance des partenaires institutionnels (rectorat et collectivités), quitte à « ajouter un niveau informel de collaboration », afin que l'actuelle commission technique du Caec, le cœur décisionnel régional, coïncide davantage avec les statuts et tienne compte des « légitimes demandes » d'intégration des présidents de Codiec, des représentants de maîtres, de parents, de l'Urogec.

L'idée de réunir plus régulièrement l'assemblée générale du Caec et de lui confier une réelle mission d'orientation politique et éducative fait également son chemin. « La force du modèle régional est d'avoir fait en sorte que les acteurs de la base se sentent pleinement associés à la maîtrise d'œuvre de l'évolution collective par des tas d'initiatives, des capacités de proposition, de l'engagement dans différents conseils, précise Jérôme Brunet. À nous de nous en ressaisir, de lever les épées de Damoclès qui pèsent sur chacun au quotidien et de maintenir l'espérance ! »

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

2. Respectivement : Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique, Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, Conseil régional de l'enseignement agricole privé.

•••• Fiche d'identité ••••

RÉGION CENTRE

- 6 départements : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.
- 5 diocèses : Blois (Loir-et-Cher), Bourges (Cher, Indre), Chartres (Eure-et-Loir), Orléans (Loiret), Tours (Indre-et-Loire).

FORMATION

Le Centre fait partie de Formiris Centre - Poitou-Charentes. Il compte deux instituts missionnés sur le territoire – le CFP Charles-Péguy et l'Institut pédagogique de l'enseignement catholique (Ipec), tous deux situés à Tours.

PROPORTION DES JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (rentrée 2009)

- Dans le 1^{er} degré : 9,70 %
- Dans le 2^d degré : 16,16 %

NOMBRE D'ÉLÈVES (effectifs consolidés 2009) :

TOTAL GÉNÉRAL : 56 025

Total 1^{er} degré : 22 391

Total 2^d degré : 33 634

- Collèges : 17 405

- Lycées et post-bac : 16 229

(dont 7 748 en LEGT, 4 407 en LEP, 2 196 en LA et 1 878 en post-bac)

ÉLÈVES INTERNES (2009)

Dans le 2^d degré (hors enseignement agricole) : 2 415.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (rentrée 2009)

- Dans le 1^{er} degré : 133

- Dans le 2^d degré : 130

(dont 58 collèges, 24 LEGT, 23 LP, 10 LA et 15 post-bac)

CFA-UFA : 10

TUTELLES (2009)

Diocésaine : 83,8 %

Congréganiste : 16,2 %

NOMBRE D'ENSEIGNANTS

Pour le 1^{er} degré : 1 090

Pour le 2^d degré : 2 666 (hors enseignement agricole)

FONCTIONNEMENT DU CODIEC

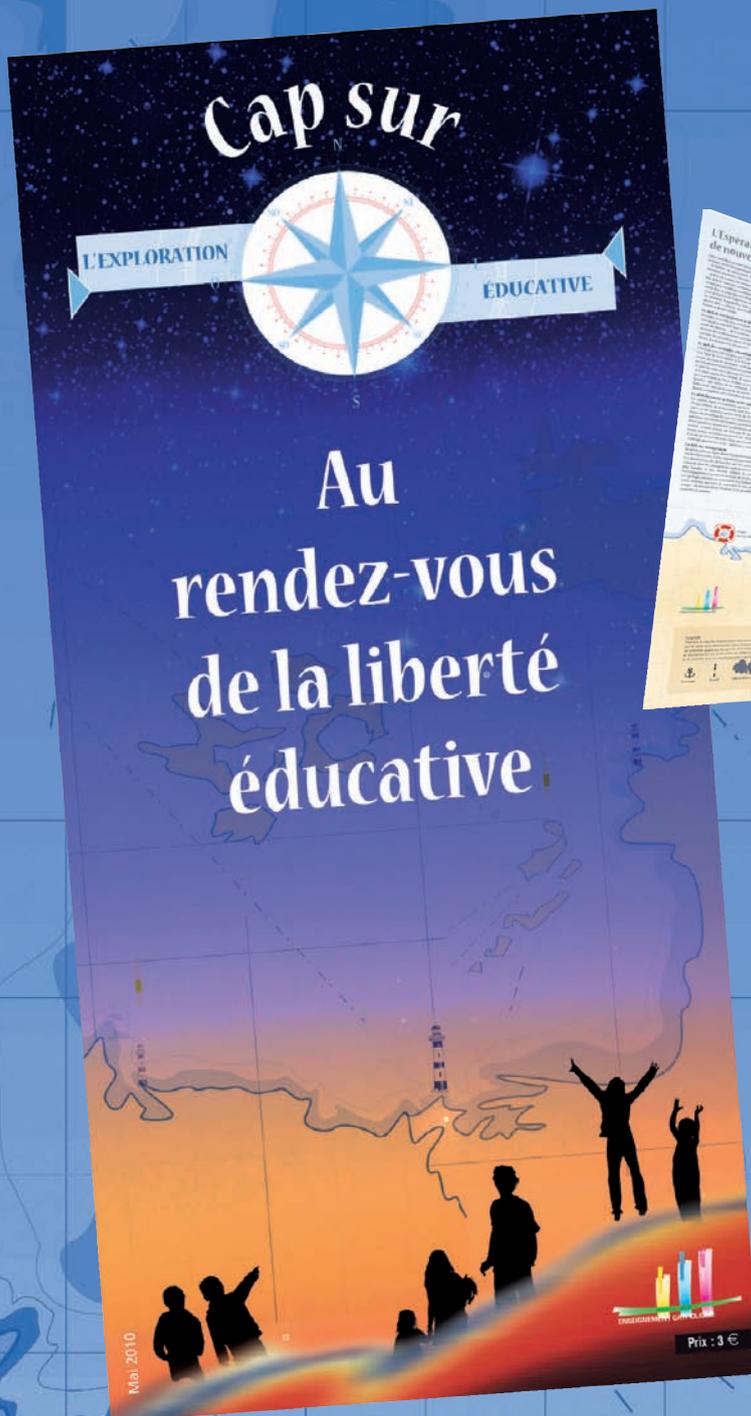
- Assemblée générale : les 26 membres du Codiec se réunissent 2 ou 3 fois par an.

- Commission technique : présidée par le directeur diocésain secrétaire général du Caec, elle compte 10 membres qui se réunissent une fois par mois.

➔ **Contact** : Comité diocésain de l'enseignement catholique de la Région Centre, 33 rue Blaise-Pascal, BP 4213 - 37042 Tours Cedex 1. Tél. : 02 47 60 26 31.
Secrétaire général : Marc Sautereau.
Secrétaire général des services : Yves Fayol.

3. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle de l'enseignement catholique.
4. Service interdiocésain du Centre.

LA CARTE



de l'exploration éducative

« Cap sur l'exploration éducative »

3 € l'exemplaire (port compris)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Cap sur l'exploration éducative » - Prix unitaire : 3 €.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

échelle en km

échelle en milles



LYCÉE : DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le temps du lycée devient celui de la maturation et de l'orientation en se situant dans la perspective d'une éducation tout au long de la vie. Il revient désormais au lycée d'accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet personnel ; de l'aider à préciser son ambition pour la société ; de contribuer à ce qu'il devienne autonome dans son travail ; de l'ouvrir à la richesse des disciplines pour développer ses capacités et ses compétences. Cette éducation autorise le lycéen à l'expérience et à l'initiative. Elle repose sur la reconnaissance et la confiance entre enseignants et élèves. Elle exige un travail collaboratif entre enseignants et plus largement entre établissements. Elle sollicite de la souplesse. Elle invite d'autres partenaires à l'action de formation, en les associant à l'équipe éducative. Dans ce lycée rénové, chaque éducateur est appelé à risquer son engagement pour donner aux lycéens le goût de leur responsabilité d'humanité, le goût d'un présent qui se conjugue au futur.



© Y. Mariani

Lycée : des responsabilités partagées

AURÉLIE SOBOCINSKI

Présentée comme une série d'aménagements modestes, la réforme du lycée, qui entre en vigueur en classe de seconde cette année, apparaît bien davantage comme une révolution structurelle en profondeur. De nombreux établissements de l'enseignement catholique se sont lancés, depuis plusieurs années déjà, sur le terrain de la réflexion et ont imaginé des solutions concrètes pour « *mettre un peu plus en phase les aspirations des jeunes avec leur proposition* ». La généralisation du dispositif apparaît aujourd'hui comme une réelle opportunité de relecture des projets. Opportunité d'un faire-autrement, d'ajustements, d'explorations nouvelles dans la relation à l'élève, la conception du métier d'enseignant, l'organisation des établissements, et plus largement le fonctionnement en réseau...

« *Le grand écueil serait de s'en tenir à une application administrative des nouveaux textes sans saisir l'occasion de réaffirmer à travers eux notre volonté d'instaurer des espaces de liberté* », souligne Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique. Ainsi, au-delà des modalités techniques, c'est un cap, une orientation de fond, une réelle ambition pour les jeunes à travers une vision du lycée renouvelée que l'enseignement catholique doit promouvoir et mettre en œuvre. Celle d'« *un lycée d'éducation qui, au lieu de mettre la pression sur l'avenir et de surdéterminer les jeunes, serait axé dans un cycle troisième-seconde sur la*

découverte de soi et du monde, avant de faire entrer les lycéens dans un temps de projet en première-terminale », détaille Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie.

Un lycée qui, aux tentations d'individualisation, oppose le défi d'une personnalisation, d'une responsabilisation, la construction d'un projet propre, le sens et la portée d'un vivre-ensemble.

Un lycée qui, au cloisonnement de l'organisation du temps scolaire et à la rigidité de l'appréhension des matières, substitue la souplesse, l'articulation, la cohérence, l'ouverture sur le monde.

Un lycée qui, sans perdre de vue la globalité de ses voies – générale, technologique et professionnelle –, sorte de ses murs-sanctuaires pour s'inscrire dans un continuum « bac - 3 – bac + 3 », première étape de l'enseignement supérieur.

Suivi sur mesure

Avec la généralisation de l'accompagnement personnalisé et la mise en place des enseignements d'exploration ainsi que de nouvelles possibilités de réorientation, la première mutation portée par la réforme réside dans la volonté affichée d'un suivi sur mesure, d'une individualisation des parcours de formation et d'une aide à l'orientation de chaque lycéen qui modifient profondément tant la conception du métier d'élève que celle du métier d'enseignant. « *Ni cours bis, ni*

soutien, ni dédoublement, ni approfondissement, l'enjeu est de faire de cet accompagnement le vecteur d'une gestion différenciée des élèves et d'une aide à la construction de l'autonomie », souligne Jean-Marc Petit, en charge du pôle lycée au Secrétariat général de l'enseignement catholique.

Dans sa mise en œuvre, cette personnalisation des parcours interroge la cellule traditionnelle du groupe-classe ; elle invite les enseignants à une modulation plus subtile et variée des situations de transmission, au profit d'une logique de groupe de besoin. Cette évolution s'illustre particulièrement dans l'enseignement des langues avec la généralisation des groupes de compétences. « *Là encore les écueils sont de taille : il s'agit de ne pas tomber dans l'excès de la cité scolaire anonyme où l'élève aurait du mal à trouver sa place, mais de veiller à rester dans une organisation à taille humaine avec des cadres référents par niveau* », rappelle Didier Retourné, en charge de la mission lycée au Snceel¹.

Cette nouvelle donne bouscule inévitablement le contenu des enseignements et oblige à les repenser dans une palette de modalités beaucoup plus variées et innovantes, davantage tournées vers l'enseignement supérieur, afin de rendre les lycéens pleinement acteurs de leur parcours. « *Elle nous invite à avoir beaucoup plus le souci de l'élève, à nous interroger*

sur le pourquoi de ses incompréhensions et à recourir aux méthodes appropriées pour y remédier, plus qu'aux contenus eux-mêmes », observe Bernadette Cossais, enseignante de physique dans un lycée expérimental.

Cette mutation ne peut s'envisager, en outre – et c'est un maillon manquant dans les textes de la réforme – sans une évaluation par compétences qui donne visibilité et crédibilité au système d'accompagnement, et prenne acte d'une logique de progression vers le bac, qui ne pourra laisser indéfiniment l'examen final indemne de toute transformation, analyse pour sa part Pierre Pellé, chef d'établissement à Saint-Maur-les-Fossés (Val-de-Marne).

« Il s'agit de trouver la voie d'une offre diversifiée de formation au sein d'une dynamique de réseau. »

Opportunité d'une éducation à l'autonomie, le nouveau lycée ne doit pas pour autant faire le lit d'une individualisation de la société. La logique d'accompagnement doit s'articuler en permanence avec la visée d'une socialisation, d'un projet de réussite collective qui se vive en communauté d'apprentissage au sein de l'établissement, dans lequel les internats tiennent une place importante, et où les jeunes puissent se fonder en tant que citoyens, non comme simples « consommateurs d'école ».

Configuration renouvelée

Au-delà des conduites individuelles, la réforme touche ainsi clairement à un autre niveau d'enjeu, celui des postures et procédures collectives. En accordant aux équipes éducatives de nouveaux espaces de liberté et de nouveaux moyens autour de la gestion du temps, « l'objectif est bien de sortir d'une logique tout individuelle pour passer à une conscience collective dans la prise en charge de l'ensemble des lycéens », indique Yves-Jean Thomas, ancien président du Snceel. La mise en place de l'accompagnement personnalisé, l'aménagement de la dotation d'heures globalisées, et notamment des heures de dédoublement, la mise en place des nouveaux enseignements d'exploration, du tutorat, l'organisation des enseignements communs... apparaissent comme autant

L'esprit de la réforme

Le 29 mai 2008, Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, a confié à Jean-Paul de Gaudemar la mission de préparer l'élaboration du nouveau lycée dont notre pays a besoin. En octobre 2009, Jean-Paul de Gaudemar a été sollicité par l'AFAE* pour produire sa réflexion sur le lycée et le sens de son évolution. Extraits.



Jean-Paul de Gaudemar
Recteur de l'académie
d'Aix-Marseille

Prenons le lycée depuis deux siècles, depuis le lycée napoléonien [...]. Dans l'esprit des concepteurs de l'époque, c'est le lycée comme élément de distinction d'une nouvelle élite, impériale d'abord, républicaine ensuite [...]. [L]'école publique laïque [...] inventée (et dont nous avons hérité) à la fin du XIX^e siècle, produit la façon dont la République s'approprie le territoire à travers la formation.

[...] dans cet esprit-là, peu importe au fond ce qu'est le lycée [...]. Ce qui importait, c'était d'y aller ; le lycée était conçu comme un objectif en soi, avec éventuellement, mais sans obligation, une poursuite à l'université. Ce lycée, [...] on l'a au fil du temps aménagé, mais l'on n'a jamais su l'aménager que par juxtaposition de filières nouvelles, [...] c'est-à-dire [de] hiérarchies.

En ce début du XXI^e siècle, ce n'est plus de cela dont le lycée a besoin. Parce que la distinction des élites se passe ailleurs et plus tard, parce que dans un pays qui se donne comme ambition, depuis maintenant vingt ans, de porter 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac et depuis la loi de 2005, 50 % d'une classe d'âge à un diplôme d'enseignement supérieur, le lycée ne peut plus être pensé [...] que comme la première étape d'un parcours long. [...] [Il] doit être conçu [...] dans des logiques de construction de parcours combinant culture générale partagée et spécialisation raisonnable sans hiérarchie a priori dans ces parcours.

D'autant qu'entre-temps, [...] la qualification est devenue le mode de référence principal sur le marché du travail. [...] [Et] le lieu producteur de ces qualifications, l'École, [...] est devenu le passage obligé pour l'accès au marché du travail, pour l'accès à l'insertion. [...]

L'insertion peut être définie comme ce passage complexe du monde de la formation au monde de l'emploi, dont on sait d'ailleurs qu'il procède par étapes le plus souvent. [...] Quand on parle d'orientation aujourd'hui, on croit que c'est d'abord question d'information, de bonne information. [...] Si l'on est capable de faire cela, c'est bien ; c'est sans doute une condition indispensable. Mais [...] le problème substantiel de l'orientation, c'est la manière même dont sont construits les parcours. [...]

Peut-être considère-t-on trop que les conditions initiales du parcours de l'élève vont déterminer son arrivée. [...] Aujourd'hui, on n'est plus dans ce système-là ; on est dans un système de distribution de probabilités. Si l'on veut répondre à cela, il faut donner à l'élève une part d'autonomie dans la construction de son parcours qui lui donne une chance d'agir lui-même sur cette distribution de probabilités.

On part [alors] d'une conception du lycée [...] qui forcément implique que le lycée doit être moins spécialisé qu'il ne l'est aujourd'hui, plus polyvalent, pour ne pas laisser à une seule série le monopole de la polyvalence. Cela suppose un système conçu autrement. On parle parfois de « lycée modulaire ». Ce n'est pas tellement qu'il soit modulaire qui compte ; ce qui compte, c'est de donner à l'élève les guides qui lui permettent de construire son parcours, mais qui lui laissent un degré de liberté pour combiner une possibilité de polyvalence et d'autonomie qui soit mieux adaptée à la vocation du lycée d'aujourd'hui. Cela suppose de faire éclater les rigidités actuelles. En quelque sorte, comment passer d'une orientation « mécanique » à une orientation « quantique » ?

Jean-Paul de Gaudemar

(Extraits de « L'École face à la globalisation : entre universalité et localité », in Administration et Éducation, n° 123, octobre 2009.)

* Association française des administrateurs de l'éducation.

de chantiers nouveaux qui appellent une réflexion conjointe sur le sens, les finalités et l'organisation du lycée.

Dans cette configuration renouvelée, l'un des principaux enjeux pour les établissements catholiques d'enseignement est celui d'une concertation renforcée, sinon d'une coconstruction, élaborée essentiellement par les enseignants. « *L'une des questions à traiter porte ainsi sur l'articulation entre la concertation qui relève de l'équipe enseignante et celle qui relève de l'ensemble de la communauté. Là-dessus, chaque établissement sera invité à s'interroger en conseil d'administration* », précise Claude Berruer. Une autre question porte sur le sens donné à cette coconstruction et les conditions mises en œuvre pour la réaliser.

Champs prioritaires

La réforme révèle en ce sens le rôle plus que jamais central du chef d'établissement. Chef d'orchestre, « *il peut soit profiter des espaces de liberté accordés pour promouvoir un projet d'établissement ouvert et mettre en œuvre une démarche de projet dont chacun se sente partie prenante, soit au contraire céder aux sirènes d'une stratégie élitiste...* », déclare Jean-Marc Petit.

« *Ici tout un travail est à mener pour faire évoluer les modes de gestion et d'animation des équipes éducatives, et faire en sorte que chacun puisse inventer des solutions nouvelles en organisant notamment des temps de formation, de mutualisation, d'analyse de pratiques...* », estime Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique. Parmi les champs prioritaires à investir par l'enseignement catholique : l'orientation. « *L'efficacité du nouveau dispositif promu par la réforme et qui rejoint sur le fond le projet de l'enseignement catholique² n'ira pas sans une réflexion menée avec tous les membres de la communauté éducative ni sans une formation des personnels* », souligne Claude Berruer. En évitant la spécialisation d'un corps, il est nécessaire de mettre en place dès 2011 des équipes chargées plus spécialement d'accompagner l'orientation des lycéens. Composées de responsables de niveau, d'enseignants, de documentalistes, de psychologues..., elles doivent être capables d'intégrer les articulations qu'exige

Le nouveau lycée : ce qui change

LES OBJECTIFS

- Mettre fin à la hiérarchie des filières et des séries.
- Mieux préparer les élèves aux études supérieures.
- Instaurer des parcours plus fluides et une orientation réversible par une spécialisation progressive.
- Personnaliser davantage l'accompagnement des élèves dans leur travail scolaire comme dans leurs choix d'orientation.
- Renforcer l'autonomie des établissements.
- Adapter le lycée à la société.

LES NOUVEAUTÉS

- Des séries « rééquilibrées » : la série générale littéraire (L) devient une série d'excellence pour l'apprentissage des langues vivantes et la connaissance de l'international. En S, le niveau en sciences est renforcé. Les séries technologiques STI et STL modernisées, plus polyvalentes afin de favoriser les poursuites d'études supérieures technologiques, sont attendues pour la rentrée 2011.
- Une spécialisation progressive pour une « meilleure orientation » :
 - Aide à la détermination en 2^{de}, qui passe notamment par le choix de deux enseignements d'exploration (1 h 30) dont un dans le domaine de l'économie.
 - Des séries moins cloisonnées en cycle terminal de la voie générale : les trois séries comportent des enseignements communs (60 % en 1^{re}) et des enseignements spécifiques (70 % en terminale) afin de permettre des réorientations plus faciles.
- Plus d'autonomie pour les établissements : la part de la dotation horaire globale, laissée à la libre disposition des lycées pour organiser l'accompagnement personnalisé et les groupes restreints dans les disciplines, est accrue (10 h 30 hebdomadaires en 2^{de} dès 2010).
- Accompagnement personnalisé et tutorat : de la 2^{de} à la terminale, chaque élève disposera de deux heures hebdomadaires qui comprendront de l'aide, du perfectionnement ou des travaux en autonomie (les TPE sont aussi maintenus en 1^{re}). C'est l'équipe pédagogique qui définira le projet d'utilisation de ces deux heures. Un tutorat est également instauré pour aider l'élève dans la construction de son parcours de formation et d'orientation. Des stages de remise à niveau pour éviter le redoublement et des stages passerelles pour changer d'orientation sont également mis en place.
- Un lycée qui s'adapte aux évolutions de la société :
 - La révolution des langues : les horaires de LV1 et LV2 sont globalisés pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences. L'enseignement est complété par une approche plus culturelle avec un enseignement de littérature étrangère.
 - Une expression lycéenne favorisée. L'engagement des élèves sera encouragé et valorisé dans le dossier scolaire. Un rôle accru sera donné aux instances représentatives des lycéens.

l'orientation, de les traduire en actions et d'en proposer une lecture aux jeunes comme aux adultes concernés par cette question. L'objectif de la session nationale animée par le Sgec le 8 décembre prochain, intitulée « Journée de formation des référents orientation », se situe dans cette optique et doit accroître l'installation des équipes dans les établissements.

« *Donner de la liberté à tous les étages... et faire avec tout le monde, chacun à son rythme, en utilisant la technique de la tache d'huile* », encourage Xavier Guilloteau, directeur-adjoint d'un lycée pilote, Sainte-Marie-du-Port, aux Sables-d'Olonne (Vendée). Y compris avec les élèves, poursuit-il : « *La réflexion sur le lycée de demain ne peut tenir sans s'interroger sur la place des élèves dans l'organi-*

sation et le choix stratégique des établissements. »

L'ultime et non moins vital niveau d'enjeu révélé par la réforme, est celui de la mise en réseau et de la nécessité de mener dans ce cadre une réflexion stratégique sur la recomposition et le sens de l'offre éducative des établissements. Avec la transformation du bac pro en trois ans et la rénovation de la voie technologique, la carte des formations est redessinée en profondeur, et la structure de nombreux lycées de l'enseignement catholique, historiquement fondée sur une séparation entre lycées généraux d'un côté, technologiques et professionnels de l'autre, se trouve bousculée.

« Il s'agit de trouver la voie d'une offre diversifiée de formation au sein d'une dynamique de réseau qui articule les trois lycées plutôt que les opposer dans une concurrence mortifère, et optimise les moyens (développement de la Foad¹, collaboration des équipes...), analyse Claude Berruer. Tout va donc dépendre du travail interétablissements qui va pouvoir se mettre en place concernant la nature de l'offre d'enseignements exploratoires en seconde ainsi que l'articulation entre ces enseignements et les choix d'orientation en première et terminale. Cette réflexion doit se situer à deux niveaux : celui de la carte des formations, et au sein des projets de chaque établissement. »

« Cette rénovation du lycée, Il ne faut pas se leurrer, demande un gros investissement, et le couperet des restrictions budgétaires pèse sur la possibilité de concrétiser les nouvelles responsabilités accordées aux communautés éducatives », estime Pierre Pellé. Des questions qui « fâchent » – pratiques pédagogiques, annualisation des horaires, service des enseignants, semestrialisation, modularisation..., sans oublier les contours encore nébuleux de la réforme en classe de première et de terminale – doivent encore inévitablement être abordées... En attendant, une dynamique de sens peut être relancée, des espaces d'inventivité et d'exploration ouverts. « À nous de jouer et de mobiliser les équipes vers de "nouvelles frontières !" »

1. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

2. Texte de l'enseignement catholique « L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent », juillet 2009.

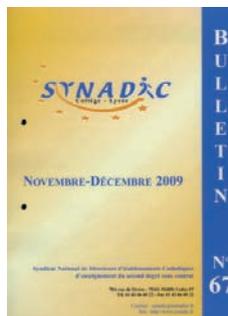
3. Formation ouverte et à distance.

Les syndicats attendent...

Nécessaire et très attendue pour coller davantage aux attentes et aux besoins des nouvelles générations, la réforme du lycée, revue à la baisse dans ses ambitions par rapport à la première mouture du précédent ministre Xavier Darcos, n'en suscite pas moins réserve et vigilance chez les syndicats.

En n'allant pas jusqu'au bout sur la semestrialisation, le temps modulaire, la refonte des filières, la question du baccalauréat et en bordant trop rigoureusement les volumes horaires dans les différentes disciplines, ce qui ressort c'est que l'autonomie continue à faire peur quand bien même tous les discours la promeuvent », analyse Yves Ruellan, président du Synadic¹. In fine nombre de blocages demeurent et les espaces de liberté ne sont « pas simples » à saisir. Didier Retourné, du Snceel², parle ni plus ni moins d'un problème de méthodologie : « À force d'archicontrôle, on court le risque d'un moule unique. L'autonomie va de pair avec la confiance réciproque. »

La dimension économique de la décision de réformer refrène les enthousiasmes et avive l'interrogation sur les moyens qui seront réellement alignés pour la mise en œuvre alors que s'annoncent de sévères restrictions budgétaires à la rentrée 2011. « Les enseignants sont inquiets de la façon dont va évoluer leur métier – orientation, accompagnement, interdisciplinarité, articulation avec le supérieur – en l'absence de moyens de formation pour les y aider, et de la manière dont au final on va toucher à leurs heures », souligne Théo Lobbes du Spelc³. Mêmes inquiétudes du côté des équipes de direction : comment lancer de nouvelles initiatives si les moyens promis pour les financer ne sont pas obtenus ?



Ces publications syndicales ont toutes abordé la réforme du lycée.

nus ? « Sur le terrain, nombre d'établissements cherchent d'ores et déjà des parades (cours en ligne, rassemblement de plusieurs classes pour un cours magistral) aux économies qui seront recherchées, pour continuer à proposer une offre de qualité ainsi qu'un réel accompagnement personnalisé », observe Yves Ruellan.

Et si les leviers proposés par la réforme ne suffisent pas, il reste à l'enseignement catholique la liberté d'en imaginer d'autres (réorganisation du temps et du groupe, définition du service enseignant...). Parmi les enjeux centraux de cette configuration renouvelée pour l'enseignement catholique, s'impose celui de la concertation, d'une coconstruction élaborée au premier chef par les enseignants, mais relevant aussi plus largement de l'ensemble de la communauté éducative. C'est en ce sens que la Fep-CFDT⁴ défend l'idée d'un conseil pédagogique dans les établissements privés. Pour combiner compétences individuelles et choix collectifs, le chef d'établissement apparaît lui aussi plus que jamais avec cette réforme comme le chef d'orchestre chargé d'organiser la réflexion et de mettre en œuvre une démarche de projet dont chacun se sente partie prenante. **AS**

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat.

2. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

3. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.

4. Formation et enseignement privés-Confédération française démocratique du travail.

Soudés pour entrer dans la réforme...

La rénovation du lycée exige de revoir la carte des formations. Un test pour les réseaux d'établissements... Les chefs d'établissement du Nord - Pas-de-Calais ont misé sur la concertation et la complémentarité. C'est en district ou en bassin que tout a été décidé.



Photos : D. R.

À Lille, l'ensemble Epil-Ozanim partage ses enseignements d'exploration avec le lycée Sainte-Claire.



SYLVIE HORGUELIN

Le découpage du diocèse de Lille en districts n'est pas une nouveauté, explique Étienne Quintin, directeur du centre de consultations psychopédagogiques du diocèse de Lille et coordinateur des districts. *Nous fonctionnons ainsi depuis 1973 ! Ces zones géographiques ont été créées pour mettre en place les procédures d'orientation imposées par la loi.* »

Chaque district¹ est ainsi coordonné par deux chefs d'établissement (l'un de collège et l'autre de lycée) qui réunissent leurs pairs au moins une fois par trimestre et se portent garants, au nom de la direction diocésaine, du bon fonctionnement des modalités liées à l'orientation (conseils de décisions d'orientation, commission d'appel...).

C'est aussi en district, que les chefs d'établissement examinent les besoins en formation et regardent l'évolution des effectifs. « Ce travail permet d'établir un projet », expose Étienne Quintin. Un projet qui précise, par exem-

ple, quelles sections ils souhaiteraient ouvrir ou fermer, quelles heures rendre aussi, quand cela est nécessaire. Il est ensuite présenté à la direction diocésaine lors des réunions interdistricts qu'elle organise.

Comme on peut l'imaginer, ce fonctionnement collégial parfaitement rodé dans tout le Nord-Pas-de-Calais, s'est révélé très précieux pour préparer la réforme. Ainsi « la totalité des districts lillois ont fait le choix de répartir les enseignements d'exploration dans plusieurs établissements », note Étienne Quintin.

Groupe expérimental

Pas question donc de jouer « perso » à Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai ou Arras ! Les chefs d'établissement ont mis à plat l'existant, comme ils le faisaient jusque-là pour les options, en décidant d'offrir tout le panel sur trois ou six lycées par exemple. Une convention signée entre lycées permet à un élève de suivre un module dans l'établissement voisin. Ainsi, dans le district de Lille LC 1, piloté par Christophe

Leroy, directeur de l'ensemble Ozanim-Epil, « on a listé les modules d'exploration que l'on pouvait mettre en lien avec nos cultures d'établissement ». Et le même Christophe Leroy d'ajouter : « Dans la réforme, le jeune découvre un module tous les six mois puis il peut approfondir ou changer. C'est pourquoi nous avons tenté de positionner nos modules au même moment dans tous les établissements du district. »

De fait, si un élève du lycée Frédéric-Ozanim souhaite suivre le module « Littérature et société », il pourra se rendre entre 14 heures et 16 heures à Sainte-Claire (à 5 minutes en métro). « Il n'y a pas eu de tension entre nous. Notre objectif n'est pas de garder les jeunes dans nos établissements mais de favoriser leur réussite en permettant les passerelles », affirme ce chef d'établissement avec conviction.

Autre possibilité envisagée, toujours pour les enseignements d'exploration : que les enseignants se déplacent. Ainsi, le lycée Sainte-Marie à

Beaucamps-Ligny (Nord) ouvre un module « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » sans avoir de série Sciences et technologies de la gestion (STG). Et son directeur, Michel Dhalluin, a l'intention de demander à un professeur du lycée voisin de venir chez lui. « Dans deux ou trois ans, cet enseignant ne se déplacera plus. Grâce à internet, le cours sera projeté dans un amphi sur un écran TV », se prend-il à rêver.

Mais l'autre atout majeur dont a disposé le diocèse, et plus largement le Nord - Pas-de-Calais, c'est d'avoir constitué l'année dernière un groupe expérimental régional, composé d'une vingtaine de lycées (certains dotés d'heures supplémentaires, d'autres pas). Sous la houlette de Michel Dhalluin, les équipes se sont réunies pour communiquer leurs expériences et impulser une dynamique partagée à présent par tous.

Michel Dhalluin s'est fait l'ambassadeur de la réforme en réalisant des diaporamas qu'il est

allé présenter aux lycées non expérimentaux pour les aider à faire des choix. Car de nombreuses questions se posent et les solutions sont multiples. Comment utiliser, par exemple, le volume de 10 heures et demie mis à la disposition de chaque lycée pour le travail en petits groupes ? « *Le problème, c'est que les matières se disputent les dédoublements, confie Michel Dhalluin. Aussi j'ai décidé, tout comme quatre ou cinq autres lycées, de récupérer ces heures en baissant le nombre d'élèves par classe et de ne plus m'occuper des dédoublements* ». Sainte-Marie a « officiellement » 370 élèves pour 11 classes de seconde, soit 34 élèves par classe. Mais l'établissement fonctionne désormais avec 15 classes à 25 élèves (cours, TP, accompagnement...), sauf en EPS.

Autre dilemme : comment utiliser les deux heures de module d'accompagnement en 2^{de}, 1^{re} et terminale ? Michel Dhalluin propose plusieurs formules aux chefs d'établissement : la mise en place d'un tuteur sur trois ans ; l'annualisation du module d'accompagnement (72 heures/an), en gardant 10 heures pour des semaines de soutien ou d'approfondissement ; ou encore de réserver la moitié du temps à l'orientation, soit 36 heures sur 72. Et de préconiser aussi d'aligner par trois classes le temps consacré aux modules pour permettre des échanges méthodologiques (par exemple d'aligner les enseignants d'histoire-géo, de français et de maths pour aborder la méthodologie dans ces trois disciplines). « *Les profs sont ainsi incités à travailler en équipe, comme le veut la réforme.* »

Décidément très motivée pour mobiliser ses équipes, l'intersyndicale des chefs d'établissement du Nord - Pas-de-Calais a choisi pour les trois années à venir « l'accompa-

« On va vers plus de polyvalence par des fusions ou des mises en réseau. »

gnement de la réforme » comme axe prioritaire pour la formation. En 2010-2011, 25 journées, financées par Formiris, seront proposées par l'Institut de formation pédagogique (IFP) de Lille aux enseignants et chefs d'établissement. Parmi les thèmes abordés : la méthodologie à utiliser pour les modules d'accompagnement.

Comme une chance...

Mais la réforme oblige à pousser encore plus loin la réflexion dans cette région. « *L'organisation actuelle des établissements du second degré est-elle pertinente ?* s'interroge Dieudonné Davion, secrétaire général du Caec². *Cette année, nous demandons aux chefs d'établissement de se pencher sur cette question. Notre volonté, c'est d'adapter notre offre de forma-*

tion à la réalité. » L'enseignement catholique est-il positionné là où il le faut ? Les établissements doivent-ils renforcer leurs liens, voire fusionner ? « *L'enseignement catholique dans cinq ou six ans sera ce qu'on en aura fait, ou l'on devra subir des adaptations. Nous préférons être acteurs ! La réforme du lycée offre l'occasion de se remettre en question.* » Le Caec joue ici un rôle d'incitation, les régulations se faisant sur le terrain entre chefs d'établissement.

Une des fragilités repérées par tous : des lycées uniquement technologiques ou uniquement généraux qu'il faut désormais rapprocher. « *On va vers plus de polyvalence par des fusions ou des mises en réseau* », expose Dieudonné Davion. Ainsi, le lycée technologique La Sagesse et le lycée général Notre-Dame

de Cambrai ont fusionné à la rentrée 2009 pour devenir le lycée polyvalent Saint-Luc - La Sagesse.

Aussi, même si les difficultés sont nombreuses, avec l'ombre parfois des baisses d'effectifs, la réforme est vécue partout comme une chance. « *Nous sommes convaincus qu'elle aidera chaque élève à trouver son parcours de réussite, surtout si nous, enseignement catholique, nous leur donnons les moyens de développer des compétences qui ne sont pas uniquement scolaires.* »

« *Le lycée est un lieu d'épanouissement pas seulement un centre de préparation aux examens* », tel est le message envoyé par le Caec aux chefs d'établissement. Il est reçu 5/5 par les équipes sur le terrain.

1. Les districts recoupent parfois les bassins d'éducation de taille variable. Le diocèse compte 5 bassins et 9 districts.

2. Comité académique de l'enseignement catholique.



Qui sommes nous ?
 Une équipe de psychologues de l'éducation au service des enfants et des familles dans le cadre de l'Enseignement Catholique.
 *Vous souhaitez pour vos enfants :
 Une aide à l'orientation,
 Documenter le séminaire professionnel,
 Réalisation de son projet - Choisir des études,
 Réalisation d'une stratégie de réussite...

Des outils pour l'orientation

La construction du projet d'orientation est l'un des objectifs majeurs de la rénovation du lycée. Ainsi, après la classe de seconde, les possibilités de correction de trajectoire restent possibles. « *Le fait d'explorer va permettre au jeune de construire progressivement son projet. Avant, il devait faire des choix de façon trop précoce* », se réjouit Étienne Quintin, directeur du centre de consultations psychopédagogiques du diocèse de

Lille. De plus, l'accompagnement individualisé sera aussi consacré, pour une part, à l'orientation. Et c'est là que le centre de consultations psychopédagogiques lillois a marqué un grand coup en mettant à la disposition des lycées un système d'accompagnement personnalisé via le Web*. Présenté au Secrétariat général de l'enseignement catholique, ce projet pourrait inspirer un dispositif proposé à l'ensemble des établissements catholiques de France.

Le parcours d'orientation imaginé passe par trois grandes étapes : la définition du projet, sa vérification et sa faisabilité. Il est destiné aux élèves de la seconde à la terminale. Des fiches et questionnaires (le QIL, questionnaire d'intérêt lycée), des recherches au BDI, des visites de salons, des rencontres avec un psychologue, un enseignant ou des professionnels balisent le chemin dont les traces sont gardées sur un webcahier.

Dès cette rentrée, tous les lycéens des trois diocèses du Nord - Pas-de-Calais ont accès à cette nouvelle plate-forme informatique, testée l'année dernière par 6 000 élèves de seconde. Michel Dhalluin, directeur du lycée Sainte-Marie à Beaucamps-Ligny, où des informaticiens travaillent sur le développement du projet, raconte : « *Le QIL a révélé qu'une de nos redoublantes en seconde était scientifique et altruiste. Grâce au questionnaire, nous l'avons dirigée vers une première S pour envisager des études de médecine. Or, comme elle est issue d'une famille de commerçants, elle aurait choisi une première ES...* » **SH**

➔ * Adresse : www.ccpplille.fr - Cf. ECA 335, p. 8.

Des profs qui jouent collectif



D.R.

Des séances de cours à choix multiples à l'espace Eurêka dédié aux lycéens... c'est à une réelle conduite accompagnée vers le chemin de réussite de chacun que s'attelle le lycée Sainte-Marie-du-Port.

« **S**oumis aux forces contradictoires de la massification et de la volonté d'élaborer des parcours de réussite individualisés, le lycée n'a d'autre choix que de prendre des initiatives, de réfléchir à d'autres modes de fonctionnement, de questionner les pratiques pédagogiques habituelles et de dégager des temps et des organisations pour explorer de nouvelles voies. » Tel est le sens de la réforme que mène depuis sept ans Xavier Guilloteau, directeur-adjoint de Sainte-Marie-du-Port aux Sables-d'Olonne. Ce lycée général, technologique et professionnel catholique, seul de sa catégorie dans la cité vendéenne, est aujourd'hui en plein essor.

Très vite, au-delà des postures individuelles, s'est imposée chez Xavier Guilloteau, explorateur infatigable, l'intuition que pour réussir cette transition vers un lycée de l'accompagnement, vers un lycée non plus strictement instructeur mais éducateur-formateur, un changement de logique collectif devait avoir lieu dans la prise en charge de l'ensemble des lycéens. Changement basé sur une interaction accrue entre la réalité des jeunes et la proposition des équipes ainsi que sur la vision d'une entité et d'un métier dont les modalités pratiques s'envisage-

Et si l'avenir du lycée se jouait dans une véritable conduite accompagnée des élèves au-delà des heures de cours ? Fort de cette intuition, Xavier Guilloteau, directeur-adjoint de Sainte-Marie-du-Port, aux Sables-d'Olonne, est passé aux actes. Et ce n'est pas fini...

AURÉLIE SOBOCINSKI

raient plus résolument à l'avenir sous des formes coopératives et collaboratives.

Avant même la réforme gouvernementale accordant aux équipes de nouveaux espaces de liberté via la globalisation des horaires de l'accompagnement personnalisé, la mise en place des enseignements d'exploration et d'un tutorat, Xavier Guilloteau a décidé de se saisir des champs d'exploration offerts par le levier du temps. Grâce au statut expérimental accordé par la loi sur l'avenir de l'école de 2005, le responsable du lycée vendéen, soutenu par son équipe, a réduit les heures de cours de 55 à 45 minutes et créé des séances à choix multiples (SCM) à partir du temps récupéré sur le service des enseignants (45 min x 4 par

semaine). Ces séances s'organisent autour du soutien, de l'excellence, des apprentissages méthodologiques, des parcours pédagogiques disciplinaires ou pluridisciplinaires... Les élèves s'y inscrivent selon leurs besoins.

Espace-symbole

Par cette entrée, et dans le prolongement de ce que peut initier aujourd'hui la mise en place de l'accompagnement personnalisé, l'ambition de Sainte-Marie-du-Port a été de faire progressivement voler en éclats « *l'uniformité des traitements, la rigidité du cadre traditionnel disciplinaire, des pratiques trop souvent centrées encore sur l'accumulation des savoirs* », souligne Xavier Guilloteau. Et d'insister : « *La maîtrise de compétences nécessite du temps, des mises en situation et des démarches particulières, en autorisant et en organisant collectivement des espaces et des temps différents pour passer à des remédiations effectives.* » Au-delà de la promotion d'une prise en charge différenciée et décloisonnée, c'est à une redéfinition progressive fondamentale de la posture des enseignants que l'énergique directeur-adjoint s'est attelé. À ses yeux, la « *clef de voûte* » du nouveau

lycée. Si l'introduction des « SCM » incite les professeurs de l'équipe à démultiplier la géométrie des séquences de cours et met en avant leurs compétences d'éducateurs à part entière, l'organisation des séances en « barrettes » – à des moments fixes de l'emploi du temps et aux contenus évolutifs d'une semaine à l'autre – révolutionne en réalité à bas bruit la conception même de leur service. « *Elle nous oblige à plus d'adaptabilité et de présence dans l'établissement, à une coordination de nos interventions, à une réinterrogation collective sur le sens et le contenu de l'ensemble de notre enseignement* », explique Isabelle Luttiau, professeur de français.

Des intentions aux actes, le pas a été franchi. « *La mise en œuvre au niveau disciplinaire est réelle, se réjouit Xavier Guilloteau, et c'est là l'une des grandes réussites du projet.* » Elle se traduit aujourd'hui par la construction collégiale de référentiels de progression, des devoirs, l'échange de copies entre collègues, l'invitation des uns dans la classe des autres..., détaille Bernadette Cossais, enseignante en physique. Et, cerise sur le gâteau, par la diffusion de la dynamique au niveau pluridisciplinaire que l'arrivée des enseignements d'exploration devrait encore renforcer...

Dans cette exploration des postures collectives, un autre horizon essentiel – à savoir une prise en charge des lycéens en tant que jeunes adultes en devenir dont la vie se passe essentiellement à l'extérieur de l'établissement, mais qui en son sein se structurent, apprennent à vivre avec les autres et surtout à se positionner – ne doit pas être perdu de vue, souligne Xavier Guilloteau. « *Oublier de travailler in fine sur l'autonomie de l'élève et sa capacité à faire ses choix, c'est rater l'essentiel* », affirme-t-il.

Accompagner ce passage passe par une éducation au choix, véritable projet d'aide à la relecture du parcours du jeune par le jeune et à la construction progressive sous le regard expert d'un adulte d'un projet d'action. « *Cette éducation au choix ne saurait se réduire à deux heures d'accompagnement personnalisé et à la seule question de l'orientation, ni être confiée à des professeurs spécialistes* », poursuit le directeur. Au contraire : elle oblige à un retour collectif sur le positionnement de chacun, y compris des éducateurs en charge de l'internat, et à commencer par

celui des professeurs principaux qui s'emploient notamment à repenser le déroulement des conseils de classe pour réfléchir véritablement aux remédiations à mettre en œuvre.

Parallèlement et afin d'éviter l'écueil d'une individualisation forcenée, un travail de socialisation doit être mené par les éducateurs au sein de la classe, et plus largement de l'établissement, via l'aménagement de temps d'apprentissage commun (travail en groupe ou tutorat entre pairs), la multiplication de propositions d'enjeux et d'engagements collectifs, ou encore la création de lieux d'une parole libérée...

« L'idée, c'est de faire avec tout le monde, sans aller à marche forcée. Notre technique, c'est la tache d'huile. »

À Sainte-Marie-du-Port, un espace-symbole pour les lycéens a été aménagé, *Eurêka*, cœur battant de l'établissement « *où il se passe plein de choses* ». Et il n'est pas rare de voir les adultes ouvrir l'« amphithéâtre » du lycée pour qu'un débat sur une question d'actualité puisse avoir lieu... « *C'est là que se joue l'avenir du lycée*, affirme Xavier Guilloteau. *Les établissements qui sauront mettre en musique ces temps hors cours de construction de la personne sont ceux qui réussiront à franchir les difficultés à venir. Les autres se transformeront en Cocotte-minute.* »

Bien plus encore que les dispositifs innovants, ce qui frappe entre les murs de Sainte-Marie-du-Port, c'est une atmosphère, un climat. Cette relative sérénité trouve sa source dans la concertation quotidienne, dans l'élaboration d'une culture commune du questionnement pédagogique au service d'une ambition pour les élèves qu'a su initier Xavier Guilloteau, et qui, aujourd'hui, fédère autour de lui l'équipe enseignante, sans que rien ne soit gravé dans un projet d'établissement...

Dans le nouveau lycée, la place du directeur apparaît ainsi plus que jamais centrale. Il est le chef d'orchestre qui organise la réflexion, combine compétences individuelles et choix collectifs, met en œuvre une démarche de projet dont chacun se sent partie prenante. « *Mon rôle de pilote consiste à sécuriser, c'est-à-*

dire à autoriser en rendant possible techniquement, pas à imposer, explique Xavier Guilloteau. *On est dans une recherche collective, une coconstruction. Je ne suis pas le donneur d'ordres, je donne à l'équipe l'opportunité de créer par elle-même.* »

Dans cette optique, le responsable fait intervenir dans son établissement des formateurs et des enseignants d'autres cycles afin de réinscrire le lycée dans une réflexion plus large. Il planifie aussi des temps de mutualisation et de retour d'analyse des expériences (entre toutes les équipes matières, avec l'ensemble des personnels éducatifs du lycée général, professionnel et technique), installe des formations... Sans oublier, « *pour que la mayonnaise prenne* », un dernier élément : l'introduction d'indicateurs de réussite, indispensables pour mesurer le chemin parcouru (la baisse significative du nombre de redoublants dans les classes de 2^{de} générale, de 10 % à 6 % en trois ans ; la stabilité du corps enseignants – aucun d'entre eux n'a demandé sa mutation et ce depuis plusieurs années...).

Sillon solide

« *L'idée, c'est de faire avec tout le monde, sans aller à marche forcée. Notre technique, c'est la tache d'huile.* » Y compris avec les élèves. La prochaine étape, dès cette rentrée à Sainte-Marie-du-Port, consistera en la réactivation du conseil de la vie lycéenne. Restera ensuite à lever les résistances en matière d'approche par compétences... et à combattre l'inquiétude à l'égard des contraintes budgétaires nationales qui pourraient « *sacrifier la qualité relationnelle et la construction pédagogique* ».

Pour l'heure, la « *conduite accompagnée sur les chemins de la réussite* » proposée par le lycée des Sables-d'Olonne trace un sillon solide dans le paysage local. « *Depuis que l'on fait différemment, notre image a changé*, relève avec satisfaction Xavier Guilloteau, dont les effectifs "explosent". *Avant l'étiquette classique du lycée privé nous collait à la peau, aujourd'hui c'est celle d'un lycée ouvert qui se démène pour que tous les lycéens puissent réussir, quelles que soient leurs origines.* »

Quand la pédagogie se personnalise

La réforme du lycée promet un suivi sur mesure, permettant d'individualiser les parcours de formation et l'orientation. Fer de lance de cette évolution : l'accompagnement personnalisé... auquel seul un changement profond de conception de la relation d'enseignement donnera sens.

VIRGINIE LERAY

Quinze heures au lycée professionnel et technologique Louis-Querbes, à Rodez (Aveyron). Pas de sonnerie, mais soudain, un va-et-vient d'élèves dans les couloirs. Certains gagnent le foyer pour un moment de détente, d'autres se hâtent de rejoindre, qui l'atelier radio, qui une séance de préparation à une prochaine participation au Parlement européen de la jeunesse, qui le CDI pour trouver de l'aide en mathématiques... Au total entre 200 et 300 propositions s'offrent aux huit cents élèves, avec l'obligation de choisir au minimum deux de ces ateliers d'accompagnement par semaine. Labellisé « Lycée des métiers », l'établissement expérimente ainsi depuis près de dix ans les trois quarts des nouveaux dispositifs qui entrent en vigueur en cette rentrée. Avec bonheur, car la liberté de choix donnée aux élèves les rend partie prenante de leur scolarité. « On sort d'une conception doloriste des apprentissages pour une meilleure préparation aux études supérieures », apprécie Pierre-Étienne Vanpouille, le chef



L'accompagnement ne doit pas mener à l'écueil d'une individualisation à outrance.

d'établissement¹. Au menu de la réforme du lycée, anticipée par Louis-Querbes : deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé, une heure et demie d'enseignement d'exploration en seconde², des passerelles entre les filières rendant possible la réorientation en cours d'année, le tout avec une ouverture croissante sur la culture et la vie professionnelle. Y parvenir implique de rompre avec le fonctionnement classique. D'abord pour éclater les classes en petits effectifs, via des groupes de besoin ou des dédoublements rendus possibles par la collaboration de binômes enseignants. Pour redistribuer du temps à la culture, aux interventions extérieures, aux projets interdisciplinaires et au suivi individualisé des élèves, Louis-Querbes a raccourci les plages de cours à 45 et 90 minutes sans que cela nuise au programme.

Sur les rails

Autre gage de réussite : l'innovation pédagogique, en cours, en enseignement d'exploration, en atelier et, bien sûr, en accompagnement personnalisé. Ce dernier créneau, qui propose à

la fois du soutien, de l'approfondissement, de la méthodologie, de l'orientation et des projets interdisciplinaires se veut un véritable laboratoire d'expérimentation de nouvelles postures enseignantes... Un impératif pour remplir son objectif de rendre les élèves acteurs du savoir. Exposé, pédagogie de projet, bien sûr, mais aussi jeux de rôle, auto-apprentissage ou encore monitorat entre élèves. « Ainsi, un élève bilingue peut animer un atelier de conversation, un jeune doué en maths expliquer certaines notions à ses camarades ou un terminale présenter sa filière à des élèves de seconde », explique Hélène Burguière, enseignante d'économie, de droit et de management à Louis-Querbes. « En accompagnement, les enseignants doivent aussi observer les manières d'apprendre et de travailler des élèves, leurs réactions face à une difficulté, cerner leur profil d'apprentissage », rappelle Philippe Cabrol, de la mission lycée du Secrétariat général de l'enseignement catholique.

Appuyée en partie sur le volontariat des élèves, la personnalisation du temps scolaire

ambitionne aussi de les autonomiser. À condition de rester vigilant car la formule « à la carte » ne doit pas encourager la nonchalance adolescente. « Le système profite d'abord aux élèves sérieux. C'est moins vrai pour les filières générales mais, pour notre lycée technique et professionnel, environ un tiers des effectifs ne joue pas le jeu, tentant d'échapper à l'accompagnement ou choisissant des modules inadaptés à leurs difficultés. Un logiciel ad hoc, la vie scolaire et le professeur principal veillent et repèrent ces comportements d'évitement. Nous mettons alors en place une obligation provisoire », explique Pierre-Étienne Vanpouille. Une forme de contrat qui a remis Bertrand, aujourd'hui délégué de 1^{re} STG, sur les rails : « En arrivant dans un lycée où on finit à 15 heures, j'ai d'abord eu tendance à en faire le moins possible ! Mais quand on réalise qu'on nous propose des choses intéressantes qui nous plaisent, qui nous aident et qui ne sont pas notées, on change... ».

Pour Éric Pauliat, censeur du lycée, à l'institution Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine), un accompagnement efficace se doit d'être en partie injonctif : « Si la réforme incite les enseignants à s'investir davantage, réussira-t-elle à mettre les élèves au travail ? Car c'est là notre gros problème de fond, en seconde. Nous avons donc prévu d'être plutôt dirigistes, du moins au début. » Pour éduquer au choix, les équipes devront donc inventer de nouveaux équilibres entre liberté et contrainte... et ouvrir un maximum d'options aux élèves, qui comprendront mieux le système s'il s'inscrit dans une logique



À Louis-Querbes : réalisation d'une fresque dans le cadre des enseignements d'exploration et Accrobranche® pour la journée d'intégration des secondes.



Photos : D. R.

globale de modularité. Ainsi, Louis-Querbes, propose un large éventail d'options et d'enseignements d'exploration, spécialise progressivement ses filières, ouvrant ainsi la possibilité de se réorienter en cours de route.

Les plages d'accompagnement éducatif offrent en outre un espace privilégié pour réfléchir à la pertinence de l'orientation, organiser des rencontres avec des professionnels, aider à la recherche de stages. « Sur ce créneau, les élèves tiennent un journal de bord débutant par des quizz visant à cerner leurs aspirations et à effectuer une présélection des métiers envisagés. Ils y consignent leurs résultats scolaires, leurs recherches, y réalisent des comptes rendus de leurs entretiens avec le professeur principal, la conseillère d'orientation, et des sorties – en entreprise, au Salon de l'Étudiant, dans des lycées technologiques, à des forums des métiers – organisées, parfois à leur demande, par les professeurs accompagnateurs », détaille Sylviane Méjean, enseignante de mathématiques au lycée L'Olivier, à Marseille.

Enfin, grande absente des textes de la réforme, l'évaluation est pourtant ce qui donne visibilité et crédibilité au système d'accompagnement. « Le système va rendre obligatoire l'instauration du porte-folio car il va falloir définir des compétences

communes à toutes les activités pratiquées durant le temps individualisé, afin de servir de fil rouge à l'ensemble », prévoit Éric Pauliat qui envisage de faire coexister appréciations, pour les compétences transversales, et notes, pour les contenus, histoire de révolutionner l'évaluation en douceur. Capacité d'autonomie et d'initiative dans la conduite d'un projet, comportement positif au cours des travaux de groupe, communication orale et écrite... À Louis-Querbes, soixante élèves sont partis en fin d'année avec un livret de compétences en poche. Pour l'instant facultatif, il propose une évaluation, exclusivement formative, du travail et des projets menés sur le temps individualisé, voire sur les activités extrascolaires.

L'établissement est aussi en train de peaufiner un mode de notation par unités de formation (UF), comme cela se pratique à l'université. Tout comme à L'Olivier, où les enseignants de chaque discipline et de chaque niveau décomposent le programme en UF communes. Les élèves valident ces UF par le contrôle continu et par une épreuve finale, identique pour chaque niveau dans un souci d'équité. Des possibilités de rattrapage, à préparer en séance d'accompagnement personnalisé, leur sont offertes. Au lieu d'avoir trois bulletins trimestriels, ils sont évalués sur un

bulletin unique qui évolue tout au long de l'année : les notes de rattrapage venant remplacer celles des épreuves d'abord ratées, et les compétences s'acquérant au fur et à mesure. Des indicateurs signalent aux élèves le niveau requis dans chaque UF pour pouvoir choisir telle ou telle section. Pour Sylviane Méjean, ce système de la deuxième chance s'avère particulièrement motivant : « Un premier bulletin catastrophique ne pénalise plus de manière irréversible : il y a droit à l'erreur. C'est stimulant pour les élèves moyens et salutaire pour ceux qui ont besoin de davantage de temps. Chacun peut prendre conscience de sa progression, cibler les efforts à fournir. Enfin, ce système facilite les allers-retours dans le programme, consolidant les apprentissages. »

Proximité nouvelle

Pour les élèves, la réforme du lycée représente une opportunité d'éducation à l'autonomie. Le recours à l'auto-évaluation, la formation des délégués de classe ou la possibilité pour les élèves d'évaluer les temps forts de la vie scolaire participent de ce souci de responsabilisation. Pour autant, l'accompagnement ne doit pas mener à l'écueil d'une individualisation à outrance, faisant primer les cas particuliers et les aspirations personnelles sur tout le reste. Au contraire,

il doit donner du sens à la formation, aider les élèves à comprendre ce que l'on attend d'eux et concrétiser, au quotidien, un vivre-ensemble harmonieux. La relation aux enseignants, elle, se teinte d'une proximité nouvelle. Le professeur n'est plus seulement le tenant d'un savoir disciplinaire mais endosse un rôle d'éducateur, qu'il peut d'ailleurs exercer conjointement avec des acteurs de la vie scolaire, à travers le tutorat. Il n'est plus face à une classe mais dans de multiples face-à-face avec des élèves qu'il guide dans leurs choix de vie, aide à progresser dans leur connaissance d'eux-mêmes. « Les enseignants doivent sortir de la posture "Je donne un cours", aussi interactif soit-il. C'est un changement profond qui implique un indispensable effort de formation continue », prévient Pierre-Étienne Vanpouille. Au final, cette réforme devrait rendre les métiers d'élève et d'enseignant plus exigeants mais aussi plus riches... si ces deux acteurs savent se saisir des possibilités d'évolution qui leur sont offertes.

1. À la retraite depuis cette rentrée 2010, mais toujours investi à RadioTemps Rodez dont il est le président-fondateur (cf. ECA 337, p. 50).

2. Deux enseignements d'exploration, inclus dans l'horaire, permettent de découvrir, à l'année, des domaines nouveaux : santé et social, sciences de l'ingénieur, création et activités artistiques, etc., au choix avec toutefois un enseignement à dominante économique obligatoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le site du Secrétariat général de l'enseignement catholique sur la rénovation du lycée.
Adresse : www.deslyceesdeprojets.fr
- Le site « Nouveau lycée 2010 » du ministère de l'Éducation nationale.
Adresse : www.education.gouv.fr/nouveau-lycee
- Sur le site « eduscol », les textes officiels de la réforme du lycée.
Adresse : <http://eduscol.education.fr/cid50167/reforme-du-lycee-les-textes-officiels.html>
Et la rubrique « Réforme du lycée : ce qui change ».
Adresse : <http://eduscol.education.fr/cid49773/reforme-du-lycee.html>
- La version numérique du guide Onisep en ligne « Après la 3^e – Spécial nouveau lycée ».
Adresse : www.onisep.fr/accueil/flipbook/guide-3eme.html
- Sur le site de l'Étudiant, le dossier « La réforme du lycée décortiquée et commentée ».
Adresse : www.letudiant.fr/etudes/lycee/la-reforme-du-lycee-decortiquee-et-commentee-17351.html
- Une journée d'information à ne pas manquer :
Journée nationale sur la rénovation du lycée dans l'enseignement catholique,
le mercredi 13 octobre 2010,
2 rue de l'Abbaye, Antony (*voir programme détaillé p. 14*).



Un BTS skis aux pieds

Tout sportif doit envisager une seconde carrière. Oui, mais comment concilier la préparation d'un brevet d'État en ski de fond, par exemple, avec celle d'un BTS Négociation et relation client ? Dans le Jura, le lycée Jeanne-d'Arc de Champagnole a conçu un dispositif innovant grâce au e-learning.

SYLVIE HORGUELIN

Jour de joie pour Salomé Letoublon en ce 23 juin 2010. Les résultats du BTS Négociation et relation client (NRC) viennent de tomber et Salomé, 20 ans, est reçue. Une année faste pour la jeune fille qui a validé en mai dernier son brevet d'État d'éducateur sportif (BEES), option ski nordique de fond. Ce tour de force a été possible grâce au dispositif sur mesure¹ mis en place en 2008-2009 par Malika Binet, professeur d'économie et de gestion commerciale au lycée Jeanne-d'Arc de Champagnole² (Jura).

Salomé raconte son année : « Durant l'automne, j'ai suivi des cours à Jeanne-d'Arc, avec un emploi du temps aéré pour les entraînements. En hiver, les cours en e-learning ont pris le relais parce que je me trouvais au Centre national de ski nordique de Prémamanon. Enfin, au printemps, les cours en présentiel ont repris et j'ai pu aussi suivre un stage en entreprise dans un centre de loisirs. » Bien sûr les obstacles n'ont pas manqué – « A Prémamanon, notre journée de ski finissait à 18 heures et je manquais de temps pour travailler sur la plate-forme e-learning car nous avions aussi des modules à préparer pour le BE » – mais la formule a été payante pour Salomé et les skieurs de sa promo.

Malika Binet, quant à elle, n'a pas ménagé sa peine pour porter ce projet et attirer ainsi de nouveaux élèves dans un lycée en perte d'effectifs à partir de 2004. « Il était temps de repenser notre offre de formation en s'appuyant sur ce qu'on sait bien faire en tant que petite structure éducative : accueillir des jeunes aux profils cognitifs spécifiques », expose-t-elle. Elle sait qu'au collège une expérience positive est menée par le Pôle France Ski nordique. Les collègues qui interviennent sur ce dispositif assurent des cours ainsi que le suivi de jeunes athlètes, parfois en se déplaçant sur le site d'entraînement. Mais le succès de ces jeunes ne dure qu'un temps et il

Photos : D. R.



Salomé Letoublon en cours et en piste.



choisir, eux aussi, de suivre les cours à distance. Une formule compatible avec un petit boulot par exemple.

faut les préparer à une possible reconversion. D'où l'idée de proposer une formation biquilifiante BE/BTS NRC.

Titulaire d'un master professionnel de e-learning, obtenu à Rennes en 2007, Malika Binet a mis au point « Elearn+ », en s'appuyant sur le portail de l'enseignement catholique à distance Formiris : la plate-forme Blackboard. Soutenue par sa direction, ce professeur passionné a formé et accompagné les six enseignants de BTS concernés. Et ce, avec l'aide de Françoise Bouvet, une enseignante d'allemand, mordue de ski, qui assurait la liaison entre l'école de ski et la section BTS.

Double réussite

La réussite du projet tient au subtil équilibre entre les cours en présentiel et ceux mis à distance. En réalité, seulement 6 % des cours sont en e-learning, « juste pour les périodes où les sportifs partent valider leurs unités pour le BE, soit 13 semaines sur les deux années », explique l'enseignante. Cette dernière a compris que « tout ce qui concerne les savoir-faire ne peut être mis à distance ». Si le BTS NRC de Jeanne-d'Arc n'est pas réservé aux étudiants qui veulent passer une biquilification (13 jeunes sur 44 pour les deux années), les non-sportifs peuvent

Condition requise pour transférer le projet dans un autre lycée ? Que l'établissement soit entré dans une stratégie Tice. À Jeanne-d'Arc, la direction a ainsi créé un poste d'administrateur réseau réparti sur deux enseignants qui se sont formés. C'est à eux qu'il revient de gérer les 300 ordinateurs de l'établissement et de surveiller le réseau. Reste au chef de projet qu'est Malika, à se connecter le soir pour vérifier que tout fonctionne bien, à envoyer des SMS aux jeunes qui boudent la plate-forme, à organiser une visioconférence que les étudiants suivront sur leur écran d'ordinateur... Et Malika d'imaginer d'ores et déjà avec ses collègues une ouverture du dispositif à d'autres disciplines sportives, comme le VTT, et pourquoi pas à des jeunes handicapés moteurs.

Quant à Salomé, dopée par sa double réussite, elle préparera cette année... une autre formation biquilifiante : un BTS environnement, suivi dans un lycée agricole, et un BE accompagnateur de moyenne montagne car « avec le ski de fond, on ne peut travailler que l'hiver et quatre brevets valent mieux qu'un par les temps qui courent ! ».

1. Ce projet a été primé lors du Forum des enseignants innovants à Dax, le 5 juin 2010. Cf. ECA 337, p. 48.

2. Centre scolaire Jeanne-d'Arc, 10 rue du Sauguet, 39300 Champagnole. Internet : www.lajeanne-champa.com E-mail : malikabinet@aol.com



Révolution horaire à Cholet

TD pour travaux dirigés ? Non, pour temps différencié. Grâce à des cours de longueur variable, les collégiens de Saint-Joseph, à Cholet, composent eux-mêmes leur menu après 15 heures. Au choix : ateliers et groupes d'accompagnement individualisés.

VIRGINIE LERAY

Le collège Saint-Joseph¹ de Cholet (Maine-et-Loire) a fait sa révolution horaire à la rentrée 2008. En adoptant des plages de cours de 45 et 90 minutes, du « temps différencié » (TD) a pu être dégagé pour des ateliers à dominante sportive, culturelle, technique, historico-littéraire, sanitaire et sociale, tout comme des séances d'accompagnement individualisé.

Les 450 élèves bénéficient ainsi chaque semaine de trois créneaux de 1 h 30 d'ateliers, choisis parmi une quinzaine de propositions, et d'une séance partagée entre étude dirigée et aide ou approfondissement ciblés en petit groupe. « *Ce modèle, inspiré de "l'école du matin", permet à l'élève, à partir de 15 heures, quand la fatigue s'installe et que la concentration se dissipe, de devenir acteur de son parcours. J'ai découvert cette dynamique très riche en mettant en œuvre le projet conçu par mon prédécesseur... Aujourd'hui, j'aurais beaucoup de difficultés à revenir à un rythme classique* », explique Laurent Pénard, le chef d'établissement. Malgré une préparation de presque deux ans, changer de tempo a relevé du tour de force organisationnel. Mais, à l'aube de l'an 3 de cette nouvelle ère pédagogique, l'équipe, si elle avoue avoir été très bousculée, est sortie renforcée de l'épreuve. Et trouve de nombreux avantages à un fonctionnement qu'elle continue d'améliorer.

« *Cette organisation nous aide à mieux gérer l'hétérogénéité de notre public et à répondre aux attentes des élèves les plus avancés, comme des élèves en difficulté. Outre le bénéfice en termes de cohésion de l'équipe et de motivation des jeunes, cet accompagnement différencié se révèle un formidable outil pour entrer dans la logique du socle commun* », développe Joël Cougnon, directeur-adjoint. En valorisant des contenus moins scolaires, tels



Les sourires sont un bon critère d'évaluation de la motivation des élèves durant les ateliers.

que les talents artistiques, les ateliers conduisent tout d'abord à se centrer davantage sur les compétences des élèves. Ils sont aussi un lieu privilégié pour réinvestir, mettre en perspective ou aborder sous une modalité différente, par le biais de travaux de groupe ou de recherches documentaires, par exemple, des notions au programme. Dans l'atelier vidéo, le court-métrage réalisé d'après *La parure* de Maupassant offre ainsi au professeur de français une mine de références pour illustrer son cours sur le XIX^e siècle, en 4^e. Un autre atelier, dédié à la généalogie, permet d'initier les élèves à la recherche et à la lecture d'archives. Avant de se plonger dans leur dynastie familiale, les collégiens retracent ensemble le parcours d'un soldat de la Seconde Guerre mondiale, en écho au programme d'histoire de 3^e.

Côté enseignants, la vie en équipe s'est considérablement enrichie, les professeurs goûtant avec plaisir au travail à deux voix, lors de l'animation d'ateliers en binôme. Ils s'aventurent aussi hors

de leur champ disciplinaire dont ils acceptent par la même occasion de perdre le monopole. Les enseignants de Segpa² font découvrir à leurs collègues des stratégies de remédiation intéressantes. Quant aux professeurs moins à l'aise avec le montage de projet ou avec l'interdisciplinarité, ils peuvent trouver refuge du côté de l'accompagnement éducatif. Dans cette posture plus classique, ils apprennent progressivement à changer de casquette : « *Chaque groupe possède un enseignant référent qui s'associe étroitement au professeur principal pour le suivi des élèves. Les jeunes ont davantage d'interlocuteurs. Cela permet d'introduire une dimension éducative et sociale à la relation d'enseignement* », constate Joël Cougnon. Cela multiplie aussi le temps de réunion des enseignants. La dimension d'échange est devenue tellement fondamentale que l'établissement organise deux à trois journées pédagogiques par an. De plus, avec l'aménagement du temps scolaire, une commission conduit, tout au long de l'année, une réflexion commune autour des pratiques. Elle

s'intéresse notamment à l'évaluation. En effet, la comparaison des commentaires portés sur les travaux en TD avec certains bulletins pose problème en conseil de classe. Des débats qui font prendre conscience de la subjectivité des notes : « *Les ateliers ne sont pas notés. Ils permettent en revanche de valider les compétences requises par les piliers 6 et 7 du socle commun, comme l'autonomie, la faculté à se mettre en projet ou à collaborer avec d'autres. Nous travaillons à des grilles d'évaluation formative, assorties d'appréciations qui peuvent être rédigées à quatre mains. Certains enseignants ajoutent une dose d'auto-évaluation. Le maître mot est la souplesse pour laisser à chacun une marge de liberté suffisante pour s'approprier le dispositif. L'ambition serait d'arriver à donner de la visibilité à cette évaluation qui, pour l'instant, n'apparaît pas sur le bulletin* », détaille Bertrand Delahaye, enseignant membre de la commission.

L'équipe se questionne, se met en projet. Un dynamisme qui transparait dans les moments forts qui jalonnent l'année, depuis la journée d'intégration des 6^{es} jusqu'au spectacle de fin d'année auquel contribuent plusieurs ateliers, et donc des élèves de toutes les classes et de tous les niveaux. Théâtre, vidéo, chant, danse, les performances s'enchaînent dans l'ambiance conviviale d'un établissement où les enseignants connaissent tous les élèves par leur prénom... mais aussi sur la scène du centre culturel de Cholet, devant 600 spectateurs, après une générale présentée aux élèves. Dans l'assistance, des parents enthousiastes, comme Rose-Hélène Bossard : « *En atelier, les enfants travaillent vraiment. Cela n'a rien d'une garderie, il y a des devoirs et des recherches à faire... mais sans la pression des notes et en s'ouvrant à d'autres domaines que le strictement scolaire. Ça a donné à mon fils Tristan le goût de la découverte. Pour sa 5^e, il a envie de tout essayer !* »

Nouvelle recrue

L'ouverture vaut aussi pour les élèves des filières Segpa, 3^e d'intégration ou 4^e d'aide et de soutien qui peinent parfois à nouer des amitiés en dehors de leur classe. « *Ça change des cours, et puis on fait connaissance avec d'autres élèves* », raconte Amélie, une élève de Segpa. Elle apprécie « *d'être remontée*



Synopsis, plans de coupe, cadrage... Tourner
La Parure (d'après Maupassant), c'est du sérieux !

dans son histoire familiale jusqu'à la sixième génération » mais aussi et surtout d'avoir conquis « *une petite célébrité maintenant que c'est mon logo qui a été retenu pour la pochette du CD réalisé en atelier chorale* ».

Ouvert enfin sur la vie locale, le dispositif incite à nouer des partenariats avec les lieux culturels ou les associations sportives. Ainsi, à la rentrée, un atelier musique s'ouvre avec le concours du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Choletais. De même, un atelier-théâtre se délocalisera en partie au Jardin de verre, espace de diffusion et de réalisation de spectacles vivants, par l'intermédiaire d'une nouvelle recrue enseignante, également gestionnaire du lieu : « *Les élèves s'ouvriront à d'autres formes esthétiques en assistant à des spectacles mais découvriront aussi tout le travail et la rigueur que nécessite le métier d'artiste* », explique Maryline Métayer, du Jardin de verre. Tout un programme. Cette année, les élèves de l'atelier chorale ont réalisé une chanson, avec le concours d'un compositeur professionnel tandis que les vidéastes de l'atelier du professeur de technologie, Hamid Seddiq, ont été conseillés par une metteuse en scène... L'occasion pour Julie et Marie, respectivement scripte et actrice principale, de comprendre que « *derrière la caméra, ce n'est pas toujours de la rigolade : synopsis, storyboard, plans de coupe, cadrage, luminosité, prise de son et montage...*

un tournage, c'est du sérieux ! » L'occasion aussi de s'initier aux techniques du 7^e art... tout en validant son B2i³, sans même s'en apercevoir !

1. Adresse : 45 rue Alphonse-Darmaillacq, BP 70028 – 49308 Cholet Cedex. Tél. : 02 41 49 42 00. Internet : <http://saintjoseph-cholet.fr>
2. Section d'enseignement général et professionnel adapté.
3. Brevet informatique et internet.

UNE COURSE CONTRE LE TEMPS

Avant de se lancer dans l'aventure des réaménagements horaires, l'équipe de Saint-Joseph s'est inspirée d'expériences présentées* lors du colloque « *Un temps pour grandir, un temps pour apprendre*** » organisé au printemps 2008 par les observatoires de pédagogie. Et en effet, « *mieux vaut être averti de la charge de travail que représente une telle organisation : il faut gérer un double emploi du temps, monter des dossiers de partenariat en veillant à solutionner tous les problèmes juridiques, dégager du temps pour les réunions, penser que l'organisation du ménage peut être perturbée* », prévient Laurent Pénard qui a pris la direction de Saint-Joseph en plein boom. Côté budget, le temps différencié ne représenterait qu'une augmentation de 1,5 %. Mais c'est au prix de demandes de subventions – classe à Pac***, accompagnement éducatif en 2008-2009 et 2009-2010 –, d'une dose de système D et de la bonne volonté des élèves et des enseignants, prêts à finaliser un projet le mercredi après-midi.

« *Pour simplifier le casse-tête organisationnel, mieux vaut dégager des plages horaires en fin de journée que de disséminer des créneaux de TD dans les emplois du temps. Réunir deux niveaux (6^e - 5^e et 4^e - 3^e) permet d'offrir un choix plus large aux collégiens. Enfin, nous privilégions désormais des ateliers à l'année ou au semestre, plus pratiques, en maintenant toutefois certaines propositions trimestrielles pour les élèves qui aiment le changement ou qui ont du mal à s'investir dans la durée. Pour l'accompagnement éducatif, il faut pouvoir répondre à des flux de demandes ponctuels, liés aux devoirs à rendre, à l'approche des contrôles, mais aussi mettre en place des objectifs de progression à long terme* », explique Cyril Ciaudo, le coordinateur pédagogique.

Pour les enseignants, réunions, préparation de projets communs, analyse de pratiques impliquent de passer davantage de temps dans l'établissement... Mais ce temps consacré à la vie de l'équipe et à la relation aux élèves s'en trouve enrichi d'autant. VL

* Notamment par les établissements vendéens Sainte-Marie-du-Port, aux Sables-d'Olonne, et Saint-Gilles, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

** Ce colloque, organisé par les observatoires de pédagogie de Bretagne et des Pays de la Loire et par l'observatoire national de pédagogie, s'est tenu les 8 et 9 avril 2008. Cf. ECA 324, p.10.

*** Projet artistique et culturel.



Deux langues et une longueu

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la création de filières bilingues dans le primaire est un atout pour les élèves, bien sûr, mais aussi pour les écoles qui ont trouvé là un antidote à l'hémorragie de leurs effectifs.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Il est clair qu'au départ ils ne viennent pas chez nous pour les murs ! » s'excuserait presque Pierre Barreau, en ouvrant au visiteur les portes de son école, Notre-Dame - Saint-Joseph, en plein cœur d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques). Dans ce décor un brin désuet, c'est un dispositif unique que les familles viennent chercher dès la maternelle puis tout au long du primaire depuis déjà onze années : l'enseignement bilingue. À partir de la moyenne section, les enfants suivent leur scolarité en anglais le matin, en français l'après-midi, avec un enseignant référent dans chaque langue.

Adoptée pour enrayer l'hémorragie des effectifs des deux écoles réunies du centre-ville, la formule, étoffée par des versions espagnole et occitane, apparaît aujourd'hui comme un levier redoutablement efficace pour redynamiser le réseau primaire de l'enseignement catholique à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques, et pourquoi pas un jour à celle de l'ensemble du territoire.

« Nous avons pu nous appuyer sur le modèle d'enseignement bilingue basque dont l'expérience au niveau de la pédagogie, de l'organisation, du suivi, a tracé la voie dans la région depuis les années 70-80 », explique Maïté Oxandabarats, chargée de mission 1^{er} degré et du bilinguisme en particulier. Obtenant au forceps, il y a 25 ans, l'agrément de l'inspection académique pour les enseignants bilingues, la filière bilingue régionale a également pu être contractualisée avec l'État et offrir un enseignement à parité horaire : 12 heures en français pour l'acquisition de la langue, l'histoire, l'instruction civique, et 12 heures

dans l'autre langue, en activités mathématiques, graphiques, motrices, arts plastiques, éveil et géographie.

« Si la pression et la récupération politiques ont pu être fortes au départ, l'enseignement catholique ne s'est pas laissé enfermer dans l'identitaire ou l'exotisme, précise Jean-Marc Aphaule, directeur diocésain de Bayonne. *Compte tenu de la situation du Sud-Aquitaine, il s'est laissé interpeller par les familles sur ce type d'enseignement avec cette idée selon laquelle plus un arbre enfonce profondément ses racines, plus il peut monter haut, et qu'ainsi, le bilinguisme, c'est expérimenter en soi et pour soi l'ouverture aux autres.* »

Sans céder non plus à une vision purement utilitariste, l'enseignement catholique des Pyrénées-Atlantiques a souhaité toutefois intégrer une réalité économique régionale de plus en plus prégnante : « Entre Bilbao et Capbreton, il s'agit désormais du même espace socio-économique et culturel, où la maîtrise des langues, à commencer par le basque, est un moyen d'intégration professionnelle essentiel, souligne Jean-Marc Aphaule. *Dès que l'on passe*

la frontière espagnole, on rencontre des élèves qui dès la 6^e sont capables de s'exprimer en français, en basque, en espagnol ou en anglais. Qu'avons-nous à proposer à nos jeunes ? »

Aucun tri

À Orthez, un cap a été franchi dans la dynamique diocésaine avec pour la première fois l'idée d'un bilinguisme en langue vivante étrangère. L'idiome de Shakespeare tenait déjà une place particulière dans l'histoire de l'école, en raison de la présence du club de basket international installé à deux pas. Plébiscité par une écrasante majorité de parents, le projet n'en a pas moins dû vaincre de profondes résistances. « *Le combat auprès de l'inspection académique a duré trois ans. Aux marges de la légalité, notre dispositif n'avait aucun équivalent dans le public, mais comme il respectait les programmes, rien ne pouvait nous empêcher de prendre cet espace de liberté* », raconte Pierre Barreau, déjà directeur à l'époque. La référence argumentée à l'expérience alsacienne d'enseigne-



« How many squares can you count ? » demande la maîtresse, Pascale Bordenave, aux grands de maternelle.

r d'avance

ment précoce de l'allemand et l'arrivée d'une jeune enseignante bilingue à l'école ont fini par l'emporter. Un demi-poste a été ouvert.

Aujourd'hui, l'école compte quatre enseignantes titulaires habilitées en anglais et 180 élèves en classes bilingues. Les enfants suivent « *obligatoirement* » la filière bilingue en moyenne et grande section de maternelle, mais peuvent à partir du CP retrouver un enseignement « *monolingue* » dans les cas – très rares – où le dispositif constitue un frein au processus d'apprentissage ou en raison d'un déménagement en cours de scolarité. Entre les murs de Notre-Dame - Saint-Joseph, aucun tri. « *On n'a pas les meilleurs ! La volonté, c'est de donner à chaque enfant la chance d'avoir cet atout, quel que soit son milieu social* », souligne le directeur. Pas l'ombre non plus d'une revalorisation des salarités. « *Elles sont et restent libres [avec un minimum mensuel de 13 €]. On s'est plutôt battus sur la revalorisation du forfait communal !* ».

En ce début d'après-midi, Lise, Léo, Hugo, des grands de maternelle hauts comme trois pommes, se tortillent devant le tableau pour compter avec la maîtresse. « *Lise, how many squares can you count ?* » demande Pascale Bordenave en désignant les carrés dessinés. « *À la fin de la maternelle, les consignes et rituels sont intégrés, comme de la mécanique. Au CP, on axe davantage sur l'expression orale, en leur demandant de produire des phrases qui soient leurs propres énoncés plutôt que de la répétition. En CE1, c'est l'entrée dans l'écrit... Plongés dans un bain de langue permanent, les élèves se trouvent dès le plus jeune âge en situation réelle de communication, où très vite, il devient primordial de comprendre et de se faire comprendre, avec les mains s'il le faut* », explique l'enseignante – « *bilingue* » depuis deux ans.

Dans ce système, les enfants « *n'apprennent* » pas l'anglais, ils l'« *acquièrent* » comme ils ont acquis leur langue maternelle au fil des mois en vivant la langue, souligne Maité Oxandabarats. Ainsi les blocages souvent observés chez de nombreux collégiens décou-

vrant une première langue étrangère se dissipent très tôt. En CM1, les élèves utilisent déjà les manuels de 6^e...

L'effet bilingue rejaille sur les autres disciplines. À Notre-Dame - Saint-Joseph, les indicateurs des évaluations nationales depuis 2003 révèlent que les bilingues ont de bien meilleurs résultats que les monolingues, résultats qui se confirment d'ailleurs au collège, car les élèves bilingues ont été habitués depuis tout petits à être extrêmement stimulés au niveau de l'écoute et de la mémorisation. « *Ils sont dans la communication, très demandeurs et curieux du monde qui les entourent. Même pour les enfants en difficulté, c'est un plus car jamais leur difficulté n'est due au bilinguisme* », indique Florence Gallato, l'une des quatre enseignantes bilingues de l'équipe.

Difficile avec des résultats aussi excellents de ne pas créer d'appel d'air... Avec 270 élèves aujourd'hui (178 en 1999), l'école d'Orthez fait le plein et les listes d'attente explosent. Plus encore, le verrou de la proximité, si fortement ancré dans le primaire, a volé en éclats : aujourd'hui les demandes des familles affluent de l'ensemble du département, jusqu'à 80 kilomètres à la ronde !

Devenir trilingues

Et la formule fait des émules : un poste d'enseignant rattaché à l'établissement va permettre d'amorcer le dispositif dès cette rentrée dans quatre écoles autour d'Orthez. La contagion a gagné aussi Oloron-Sainte-Marie, où il y a quatre ans la création de la filière bilingue espagnole, initiée au moment de la fermeture de la troisième école du réseau, a permis à ce jour la création de quatre postes, et au total, d'accueillir plus d'élèves dans les deux établissements restants.

Avec 34 écoles (sur un total de 82 dans le diocèse), et désormais 12 collèges et 4 lycées pour assurer une continuité nécessaire aux bénéficiaires du dispositif, le mouvement semble irréversible : « *Ce qui est sûr, c'est que sans le bilinguisme, nous perdons 3 000 élèves* (sur 10 500, ndlr) », analyse Laurent Guignard, délégué général aux affaires scolaires.

Performante, la formule n'en reste pas moins hyperexigeante. Le découpage un enseignant/une langue oblige

en effet les professeurs à se partager les classes, et leur bureau aussi... Une vraie révolution ! Et nécessairement à imaginer une autre organisation de l'école. Si on ajoute à cela un fonctionnement par demi-journées, le dispositif introduit une mobilité totalement inhabituelle dans le premier degré. Il suppose aussi une « *double dose de travail* » pour tous – enseignants comme enfants très sollicités le matin comme l'après-midi – et une coordination étroite et vigilante pour ne pas créer de clivages entre filières « *classique* » et « *bilingue* » dans la cour... ou en salle des profs.

« Ce qui est sûr, c'est que sans le bilinguisme, nous perdons 3 000 élèves. »

En outre, à la différence de ce qui existe pour l'enseignement bilingue régional, les supports pédagogiques manquent : toute la construction des séquences et leur adaptation par rapport à l'approche pédagogique anglo-saxonne reposent sur les enseignantes de l'équipe. Et la reconnaissance de l'Éducation nationale aussi, même si le Caec¹ en a pris acte avec des postes désormais « *fléchés* » et en intégrant cette spécificité dans le recrutement de l'Irfec². « *Aujourd'hui, ces sections ne rentrent dans aucune case. Non seulement tout est fait à moyens constants mais les acquis des élèves ne sont pas pris en compte* », regrette Jean-Marc Aphaule qui plaide pour un statut officiel de la filière au primaire et au-delà.

À l'heure où le public cherche à son tour des idées de développement dans le domaine, les équipes du diocèse imaginent de développer du bilangue pour permettre aux enfants de devenir trilingues, comme dans certains établissements de Bretagne, de croiser les technologies numériques à leurs projets pour en décupler la portée, ou encore de promouvoir de véritables échanges d'élèves et d'enseignants... Autant de pistes à même de maintenir le cap – aider à grandir et à construire des chemins de vie dans l'ouverture et la richesse, comme le rappelle Jean-Marc Aphaule –, tout en conservant une longueur d'avance.

1. Comité académique de l'enseignement catholique.

2. Institut régional pour le recrutement et la formation de l'enseignement catholique.

*Depuis vingt ans,
Benoît de Guillebon,
enseigne l'horticulture
à Fénelon,
un établissement
de Seine-Saint-Denis.*

*Cet amoureux de la nature
a contracté le virus éducatif
au contact des élèves les plus
rétifs. Sa formation ne le
destinait pas à l'enseignement.
Il évoque pour ECA
son itinéraire atypique.*

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Nous habitons au bord de la mer, à Malo-les-Bains, dans un appartement lumineux. J'allais à l'école à reculons. Ce sont mes premiers souvenirs. Je n'ai jamais aimé l'école ! Nous avons déménagé et mon père a fait construire une maison... avec un jardin. Mon père travaillait pour le port de Dunkerque. Il gérait l'arrivée des bateaux. Ma mère s'occupait de nous – j'ai deux frères et une sœur. On rentrait tous les midis. On avait une vraie vie de famille. C'était bien. Mais tous les matins, je tapais mon cartable contre les arbres en allant à la maternelle. Je voulais qu'on me laisse tranquille. J'ai pourtant gardé un bon souvenir de Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, où j'étais écolier. J'arrivais en classe les poches pleines d'escargots et de feuilles pour le cours de sciences. Un matin, je suis monté dans la DS du voisin qui nous conduisait à l'école, avec un aquarium rempli de têtards. Un coup de frein malencontreux et les voilà projetés dans la voiture. Il n'était pas content, le voisin !

Mon grand-père maternel était expert forestier en Sologne. J'y passais toutes mes vacances. C'était un espace de liberté extraordinaire. Nous avions un terrain de jeux de 450 hectares. Me retrouver enfermé à l'école après, c'était dur. Ces vacances nous ont marqués tous les quatre : mon grand frère est devenu ingénieur des Eaux et Forêts, mon petit frère élève des escargots et ma sœur a épousé un agriculteur.

BENOÎT DE GUILLEBON Éducateur bio



« Je voulais élever des plantes et les multiplier »

Dans le Nord, mon père jardinait beaucoup : il plantait plus de mille oignons de tulipes chaque année. Nous étions entourés de fleurs alors que dans les jardins de nos voisins, ce n'était que « maraîche ». Au fil des ans, des fleurs

sont apparues chez eux. Cela, je ne l'ai pas oublié. À l'école, mon frère était un premier de classe et moi, je ramais comme un malade. Mon père et mes oncles avaient été brillants dans ce même établissement. Un jour, la directrice convoque ma mère pour lui annoncer « quelque chose de grave ». Affolement. Elle ne comprenait

pas qu'un de Guillebon n'aime pas l'école. Ma mère lui a répondu, philosophe : « *Il préfère être dans les bois.* » Quand je suis arrivé au lycée, mon père voulait que je prépare un bac général et moi, je voulais du pratique. Ma mère a dû se battre pour que je sois en F7 [*l'actuelle STL – sciences et technologie de laboratoire*]. J'ai passé trois ans à Lille, toujours dans le privé catho. Et j'ai eu la chance d'avoir un prof de français formidable. En seconde, j'avais 4/20. Il écrivait sur mon bulletin : « *Votre travail, si j'ose dire...* », tout en m'encourageant. J'ai fini avec un 17 en philo en terminale. Il m'a beaucoup aidé pendant mon adolescence, par ses cours, son ouverture au monde. Je me suis transformé entre la première et la terminale. Je lui tire mon chapeau. Après le bac, j'ai fait un stage dans un labo d'analyses médicales et j'ai dit non. Enfermé dans un bureau... Impossible ! Je fais quoi ? Je suis entré à l'Institut de Genech, près de Lille, où j'ai préparé un BTS Production florale. Je voulais élever des plantes et les multiplier.

« Je fais dormir mes élèves à la belle étoile au milieu de la forêt »

C'est alors que j'ai rencontré Brigitte qui allait devenir ma femme. On s'est découvert un goût commun pour la nature en allant voir le film *Dersou Ouzala* de Kurosawa. On s'est mariés et j'ai dû trouver du boulot à Paris où je m'étais juré de ne jamais m'installer. J'ai été vendeur quai de la Mégisserie, à la Compagnie des plantes, chez Truffaut à Neuilly... Je voulais me rapprocher de la Sologne. J'ai alors travaillé chez un producteur de plantes puis j'ai monté une pépinière de terre de bruyère en rentrant à Paris tous les week-ends. C'est alors que j'ai trouvé, un peu par hasard, en 1990, un poste d'enseignant au lycée agricole Fénelon de Vaujours¹, en Seine-Saint-Denis. J'ai été embauché pour la construction des serres puis pour la production sous serres et les TP. Je m'occupais des BEPA, BTA et BTSA. Je n'assurais aucun cours théorique. J'avais une passion à partager pour la culture des plantes. Et puis, au fil des ans, le nombre d'élèves en production baissant, on m'a confié des quatrièmes et troisièmes techno pour les TP et les cours. Je me suis retrouvé devant les

classes les plus difficiles, avec des jeunes qui ne s'intéressaient pas tous à l'horticulture. J'ai failli abandonner.

Et je me suis dit alors : « Si je reste, je dois trouver un truc. » C'est ainsi que j'ai commencé les semaines d'intégration. À chaque rentrée, je pars avec ma classe de quatrième en Sologne². Je fais dormir mes élèves à la belle étoile au milieu de la forêt. Je les fais passer à quatre pattes dans les sentes de sangliers. Je les fais sortir par n'importe quel temps. Au début, ils râlent : « *Monsieur, on n'est pas comme vous, on n'est pas des hommes des bois.* » Et puis ils s'adaptent. Nous logeons au Centre de Mont-Evrail [cf. *ci-dessous*], une résidence au cœur de 160 hectares de bois, de landes et de prairies. Gérée depuis dix-huit ans par les petits frères des Pauvres, c'est une maison de retraite qui a pour vocation de favoriser la rencontre des générations. Elle accueille une soixantaine de personnes âgées qui partagent notre quotidien et nous accompagnent dans quelques sorties. En observant mes jeunes pousser les fauteuils roulants de certains pensionnaires et prendre soin d'eux, j'ai appris à les regarder autrement. Et puis, il y a cinq ans, je me suis porté volontaire pour ouvrir, à Fénelon, une classe-relais pour des élèves déscolarisés. J'en suis devenu le coordinateur à mi-temps, en gardant mes douze heures en horticulture. Mes élèves m'ont donné envie de me former. En 2000, dix ans après mon entrée à Fénelon, j'ai préparé une licence en sciences de l'éducation à la Sorbonne. Et l'année dernière, encore dix ans plus tard, j'ai débuté une formation à l'Institut supérieur de pédagogie pour enseigner à des élèves handicapés³, avec l'idée d'ouvrir peut-être une UPI⁴ dans notre lycée horticole. Je me suis mis à lire des livres sur l'autisme et la trisomie. J'ai découvert ces enfants lors de mes stages au collège Saint-Joseph de Pantin et au lycée Saint-Vincent de Paris. Ce qui m'a frappé, c'est leur volonté d'apprendre malgré leurs difficultés. Cela donne envie de se donner du mal pour eux. Je me suis toujours demandé pourquoi il y avait si peu d'élèves handicapés dans nos écoles. Jésus s'intéresse toujours aux plus pauvres, aux plus petits. Cela me conduit naturellement vers eux parce que je suis marqué par le Christ.

Oh ! je n'ai pas toujours eu une foi débordante. Mais quand ma fille, Charlotte, a fait sa première communion, j'ai été profondément ému. Je me suis décidé à faire le caté dans ma paroisse, et le Christ est entré dans la maison. Au lycée, j'anime des heures de réflexion avec les secondes tous les quinze jours. Je lis avec eux les Évangiles pour leur montrer que cela peut conduire au vrai bonheur. Au début ils me disent : « *On va pas parler du bon Dieu !* » Mais comme je ne fais pas de prosélytisme, cela les intéresse. Ce n'est pas un cours de catéchèse et j'accueille d'ailleurs des musulmans. Les échanges sont très riches. Mes collègues sont surpris que cela marche.

« J'aimerais finir par une histoire, celle de mon arrière-grand-père »

Cette année, je vais poursuivre ma formation à l'ISP. Avec les élèves qui ont un comportement difficile, il faut sans cesse me bagarrer. C'est très physique et épuisant. Après quinze ans avec les quatrièmes EA⁵, j'ai envie de me tourner vers des jeunes moins révoltés et plus en demande vis-à-vis des adultes.

Dans mes choix, il y a une phrase de Raoul Follereau qui me guide : « *Vivre, c'est aider les autres à vivre.* » C'est devenu ma devise, même si celle de ma famille me plaît bien aussi : « *J'attends, je prétends et j'espère en tout temps.* » Elle m'invite à être patient, à rester moi-même et surtout à garder l'espérance. J'aime beaucoup l'espérance. J'aimerais finir par une histoire, celle de mon arrière-grand-père, mort à la guerre de 14. Alors qu'il était capitaine, il reçoit l'ordre d'attaquer une ferme entourée de barbelés, autant dire d'envoyer ses hommes à la mort. Il répond en demandant qu'au préalable les barbelés soient pilonnés. Et il attend en vain. Voyant qu'il ne pouvait surseoir, il prend le plus jeune d'entre eux, un adolescent qui mourait de peur, et il lui dit : « *Prends mon cheval et mets-le à l'écart.* » Ce qu'il fit pendant que l'assaut était livré. Il n'y eut qu'un seul survivant : le jeune homme. J'essaie, à mon tour, d'être fidèle à cet homme qui, dans des circonstances dramatiques, avait gardé le souci du plus faible.

1. Lycée du paysage et de l'environnement, 1 rue de Montauban, 93410 Vaujours. Internet : www.fenelon.fr

2. Voir ECA 297, octobre 2005, pp. 36-37.

3. La formation 2CA-SH permet aux professeurs du 2^d degré d'acquies des compétences pour enseigner en Segpa et en UPI. Internet : www.icp.fr

4. Unité pédagogique d'intégration.

5. Enseignement agricole.



Le Centre de rencontre des générations regroupe à la fois un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), une hôtellerie associative, un centre de formation et d'accueil de jeunes. Adresse : Domaine de Mont-Evrail, 41600 Nouan-le-Fuzelier. Tél. : 02 54 95 66 00. Internet : www.centre-des-generations-de-mont-evrilly.abcsalles.com

Les écoles catholiques aux c



D.R.

Dans une classe de 3^e du collège Notre-Dame de Bourbourg, Jean-Marie Devulder reçoit un don (chèque) offert dans le cadre des actions de Carême mises en place au sein de l'établissement.

A Notre-Dame¹, gros collège rural de Bourbourg (7 000 habitants), non loin de Calais, on se souvient encore de la journée des communautés éducatives de décembre 2008. Pour coller au thème de « la rencontre » proposé par l'enseignement catholique, Pascal Poublang, le directeur, avait eu une idée nouvelle : partir avec son équipe à Calais pour distribuer un goûter aux migrants en errance dans la ville. « *Guidés par l'association La Belle Étoile et par le Secours catholique, nous avons dialogué avec des centaines d'orphelins, se souvient-il. D'abord timides, les échanges se sont bien vite réchauffés et chacun a pu prendre la mesure du drame humain qui se vit à notre porte et de la nécessité de se mobiliser.* » Toute la communauté éducative ou presque (57 membres sur 62) avait répondu présent malgré quelques craintes.

« *Cette journée nous a permis de briser l'indifférence. Après, tous les adultes ont changé de posture. Aussi, vous imaginez notre émotion, quelques mois plus tard, quand Welcome, le film de Philippe Lioret, est sorti !* » s'exclame Philippe Poublang. Selon lui, faire semblant de ne pas voir les migrants, « *c'est de la non-assistance à personne en danger. C'est notre rôle d'aider notre prochain, non ?* ».

Choquées par le sort qui est réservé aux migrants, des écoles ont décidé de se mobiliser. Au collège de Bourbourg (Nord), enseignants et élèves sont solidaires des sans-papiers. Autre exemple, à Grenoble, où des lycéens ont créé un spectacle avec des mineurs afghans placés dans un camp de réfugiés à Istanbul.

SYLVIE HORGUELIN

Depuis, tout est fait pour sensibiliser les 640 collégiens de Notre-Dame, avec un temps fort chaque année au moment du Carême. « *Les enfants voient les migrants dans la rue mais c'est une réalité qu'ils connaissent mal* », explique Benoît Rosseel, qui enseigne l'histoire-géographie à Notre-Dame et s'investit dans la pastorale. « *Les discours racistes* » sont courants, aussi est-il crucial, selon lui, « *de dire la vérité aux jeunes* ».

Et pour ce faire, rien de tel qu'un témoin. Ainsi chaque année, Benoît Rosseel fait intervenir dans ses classes le diacre de sa paroisse, Jean-Marie Devulder. Un homme exceptionnel qui n'a pas hésité à se mettre en danger, comme Simon, le

maître-nageur joué par Vincent Lindon dans *Welcome*. En effet, le sang de ce père de famille n'a fait qu'un tour quand le 28 novembre dernier, il a vu les tentes des migrants, parmi lesquels de nombreux mineurs, s'enfoncer dans la boue après de fortes pluies. Avec un tractopelle, il s'est rendu à Loon-Plage accompagné d'un ami pour creuser une tranchée. Interpellé par la police de l'air et des frontières pour être intervenu sans autorisation sur le terrain du port autonome de Dunkerque, il subira deux interrogatoires. L'occasion pour Pascal Poublang, d'autres chefs d'établissement, les prêtres du secteur mais aussi des représentants de la mosquée de Dunkerque, de se regrouper devant la direction de la police pour signifier leur soutien au diacre.

Depuis, Jean-Marie Devulder a créé une association, Terre d'errance-Flandre-Littoral² pour prier avec ces jeunes (presque tous musulmans) et leur apporter un soutien matériel. Terre d'errance fournit 240 repas par semaine aux quatre-vingts migrants afghans, irakiens, iraniens... qui campent à Loon-Plage – une vaste étendue marécageuse d'où partent des ferries et où des camions stationnent, sur la route de Dunkerque à Calais.

« *Quand Jean-Marie Devulder a parlé des immigrés, au début je n'étais pas de son avis, confie Martin, un élève de 4^e, car ils n'ont pas de papiers et on ne leur*

ôtés des migrants

dit rien et nous, quand on fait un excès de vitesse, on va au poste. Mais en réalité, ils sont dans la misère. Ils fuient leur pays parce que c'est la guerre et parce qu'ils veulent trouver du travail pour leur famille. » « *Même ceux qui les aident risquent une amende, mais que font-ils de mal ?* » s'interroge Élodie.

Des prises de conscience faites à Notre-Dame et dans quatre autres collèges catholiques alentour où le diacre, qui est aussi aumônier de la prison de Dunkerque, intervient depuis trois ans. « *La plupart des élèves viennent avec une idée arrêtée – « C'est bien fait pour eux » ; « Ils viennent manger le pain des Français » – et puis ils évoluent* », confie Jean-Marie Devulder. « *C'est important qu'ils réalisent que les pauvres ne sont pas dans les pages de l'Évangile mais à côté de nous !* » s'exclame cet homme qui ne tolère pas qu'on meure de faim et de froid à sa porte.

À Notre-Dame, les collégiens apportent des vêtements, des savons, des bougies, des timbres... Sans négliger les collectes d'argent (4 500 euros lors du dernier Carême) grâce à un bol de riz, une loterie, la vente de petits pains à la récré, pour Terre d'errance, le Secours catholique ou encore La Belle Étoile. « *Notre rôle, dans l'enseignement catholique, c'est d'assurer une formation humaine et spirituelle* »,

insiste Pascal Poublang. Ce dernier vient de quitter Bourbourg pour diriger le lycée Depoorter à Hazebrouck... où, il s'est renseigné, d'autres associations œuvrent pour l'accueil des migrants. « *Il nous faut marquer les jeunes durablement, j'y crois* », conclut-il avec la ferme intention de poursuivre son travail d'humanisation dans son nouvel établissement.

Un texte poignant

Même volonté, toujours à Notre-Dame³, mais à Grenoble cette fois. Exprimée à travers un projet audacieux, *Arthepoe*, sélectionné au Forum des enseignants innovants, en juin dernier à Dax. Odile Pouchol et Valérie Pellet, professeurs d'anglais et de SVT, ont entraîné des élèves de première et de terminale, spécialité Théâtre et arts plastiques, dans une incroyable aventure qui les a conduits à Istanbul en avril 2010.

« *Quand j'ai vu ce que le gouvernement faisait à Calais, j'ai eu envie de bouger* », confie le professeur d'anglais. C'est alors qu'elle rencontre par hasard une Américaine qui enseigne dans un centre de réfugiés pour mineurs à Istanbul. Elles décident de monter une pièce de théâtre ensemble : des mineurs afghans en écriront le texte en anglais tandis que des lycéens français la joueront.

Au fil des mois, les échanges vont bon

train entre les jeunes des deux pays, via la plate-forme *eTwining*. Au final ce sera *Qurban* (Sacrifice), un texte poignant qui raconte l'aventure des Afghans. La menace des Talibans qui brûlent les écoles. La fuite de Kaboul à pied. La traversée de l'Iran en étant pourchassé... Les lycéens mettent le texte en scène, enregistrent une version radiophonique et vont présenter la pièce au camp de réfugiés de Kakiköy et au lycée Hisar d'Istanbul. Une expérience qui, là aussi, devrait les marquer durablement.

Soutenus par l'Église, les chefs d'établissement et les enseignants n'hésitent pas à dénoncer tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine. Ainsi pour M^{gr} Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes, il faut se poser les bonnes questions⁴: « *Il y a quelque chose d'étrange à pousser les jeunes à partir à l'étranger... et à se lamenter sur les jeunes migrants. Et l'on sent bien que le vrai problème n'est pas dans la migration. [...] Il est dans la domination par une minorité oligarchique et mondialisée d'une majorité qui aspire à l'égalité... Il est aussi dans l'absence de véritable accueil [...].* »

1. Collège privé Notre-Dame, 15 rue Abbé-Brasseur, 59630 Bourbourg. Tél. : 03 28 22 21 25.

E-mail : collegendbourbourg@wanadoo.fr

2. Créée en mars 2010. Association Terre d'errance – Flandre-Littoral, Maison paroissiale, 1 Grand'Place, 59470 Bollezele. Tél. : 03 28 68 03 27 et 09 77 92 77 08. E-mail : jm.devulder@cegetel.net – Pas de site internet à ce jour. Chèque à l'ordre de « Terre d'errance ». 120 euros permettent de préparer 240 repas.

3. Externat Notre-Dame, 43 avenue Marcellin-Berthelot, 38100 Grenoble. Internet : www.ac-grenoble.fr/end/arthepoe

4. Le 11 janvier 2010, pour préparer la journée du migrant et du réfugié du 17 janvier.

Un ticket pour l'enfer

En juin 2008, 58 cadavres sont découverts dans un camion à Douvres, asphyxiés. Il n'y aura que trois survivants. Coûte que coûte, les migrants tentent l'impossible pour parvenir en Europe », rappelle Jack Souvant. Ce metteur en scène a voulu raconter cette tragédie en partant des témoignages de ceux qui risquent leur vie de cette façon. C'est ainsi qu'est né en 2008 *Ticket**, un spectacle documentaire-fiction sur l'immigration clandestine. Les spectateurs ont rendez-vous dans un lieu où un passeur vient les chercher. Ils vont embarquer dans un vrai

Le théâtre est un camion.



camion à l'intérieur duquel se trouvent des acteurs. La porte métallique se referme sur les passagers et laisse place à un silence lourd, au milieu des vociférations d'un transporteur amoral et des rumeurs du dehors. Une bande sonore simule le voyage qui va durer 30 minutes. Il sera brutalement interrompu par deux douaniers... Suit un débat avec les comédiens et le metteur en scène, les spectateurs étant invités à livrer leurs impressions à chaud. « *On a beau savoir que ce n'est pas vrai ce qu'on vit, on a quand même peur* », déclare Laura, une lycéenne. « *Je ne savais pas que c'était aussi difficile, aussi brutal et stressant* », confie Amandine, une collégienne. Des réactions

recueillies lors du festival lasallien de la Fraternité qui a réuni, du 7 au 9 mai 2010 à Rueil-Malmaison, 1 300 élèves du réseau LaSalle. Parmi les nombreuses animations qui étaient proposées aux jeunes, *Ticket* a marqué les esprits. À la fin du spectacle, les comédiens ont distribué une brochure pour continuer à réfléchir aux enjeux du phénomène migratoire. On peut y lire, par exemple, que « *seuls 37 % des migrants vont d'un pays pauvre vers un pays riche* ». De quoi remettre en cause certaines idées reçues. Autre temps fort de ce festival, toujours dans le but de rendre les jeunes plus fraternels, le témoignage des Franciscains qui ont lancé les cercles de silence** pour « *s'élever contre les atteintes à l'humanité des sans-papiers et à celle des exécutants d'ordres incompatibles avec leur propre dignité* ». SH

* Collectif Bonheur intérieur Brut. Contact : Louisa Temal – 06 14 73 89 10. Internet : http://ticket.bib.free.fr – *Ticket* peut être vu à partir de la 3^e. Avec deux compléments possibles : un film de 52 mn, *No comment*, (qui traite de l'attente des clandestins à Calais) et un atelier théâtre sur la figure de l'étranger.

** Cf. ECA 330 (avril/mai 2009), p. 57. Internet : http://cerclesilence.info

POUR MIEUX VIVRE LA MIXITÉ

Dans le prolongement du Forum Adolescents de la fondation Wyeth, consacré aux relations filles-garçons, 22 débats entre lycéens et experts ont été organisés sur ce thème dans toute la France.

Le point de vue des élèves du lycée professionnel Sainte-Anne - Saint-Joseph de Lure (Haute-Saône) qui ont participé à l'une de ces rencontres à Vesoul.



© V. Leray

VIRGINIE LERAY

Les relations filles-garçons... Le sel de la vie, sûrement, mais aussi une source de crispations et d'incompréhensions, notamment chez les jeunes. Entre février et mai dernier, quelque 2 500 lycéens ont débattu du sujet au cours de 22 rencontres organisées dans neuf académies, à la suite du forum national proposé par la fondation Wyeth, le 3 février dernier¹. De leurs échanges ont émergées 130 propositions pour mieux vivre la mixité. Parmi elles : mettre les stéréotypes en scène, *via* le théâtre ou les jeux de rôle, pour mieux les désamorcer ; aborder, en cours d'éducation civique, la place des femmes et des hommes dans la société ; organiser une journée de sensibilisation sur la mixité des filières...

Autant de pistes qui croisent celles envisagées par les élèves du groupe scolaire Sainte-Anne - Saint-Joseph² de Lure (Haute-Saône) qui a préparé sa participation au débat académique du 21 avril dernier par une journée banalisée au cours de laquelle tous les élèves, répartis en groupes de travail encadrés par des enseignants, ont pu aborder ces questions. Cheville ouvrière de cette

organisation, la CPE, Céline Gazzurelli, se félicite de l'expérience : « J'ai été surprise du machisme affiché par certains garçons et de l'acceptation de cet état de fait par les filles qui s'autocen-

surent même devant eux, notamment au sujet du port de la jupe... Cela suffit à démontrer l'importance de telles discussions. Comme toute première, cette initiative a parfois suscité quelques



Yassin : En fait, on baigne dans les clichés depuis le berceau ! Même les dessins animés nous montrent des hommes bûcherons et des femmes au foyer. Ensuite, on parle d'écoles d'infirmières et d'écoles d'ingénieurs. Il faudrait commencer par casser tous ces préjugés !

Alexia : C'est très juste ! Moi, depuis toujours, je veux travailler auprès d'enfants mais mon autre passion, c'est la mécanique, et si j'avais choisi cette voie, mon entourage m'aurait soutenue. En écoutant les témoignages de filles engagées dans cette filière, j'ai tout de même réalisé que ce n'était pas toujours facile. C'est bien que certaines bravent ces difficultés pour faire changer les mentalités !

Julien : Dans notre classe de BEP Carrières sanitaires et sociales, il n'y a que deux garçons ! Ça montre que la société reste très conservatrice. J'ai choisi cette voie pour poursuivre par un bac pro Sécurité et prévention et devenir pompier, un métier plutôt masculin... Mais j'ai aimé découvrir le travail d'aide-soignant, à travers mes stages en maison de retraite. C'est un métier très difficile et qui demande de la force physique. Je ne vois pas pourquoi il serait réservé aux filles, d'autant que ce secteur manque de main-d'œuvre.

Yassin : Il faudrait nous donner plus d'informations chiffrées sur les débouchés en fonction des filières pour que l'on puisse s'orienter de manière objective, ouverte. On pourrait aussi organiser des journées de découverte autour des métiers dits féminins ou dits masculins.

Julien : Je savais déjà que les salaires des femmes étaient en moyenne inférieurs à ceux des hommes. On rabâche souvent ce problème aux actualités... et pourtant rien ne change, alors que les compétences et le travail effectué sont les mêmes. Si j'étais patron, je paierais bien sûr tout le monde pareil ! Ce que le débat m'a appris, c'est que les filles poursuivent des études moins longues que les garçons... alors que j'étais persuadé du contraire.

Ludivine : Entre filles et garçons, il y a aussi parfois de grandes divergences de point de vue. Par exemple, certains garçons considèrent la jupe comme un appel au viol. C'est excessif même s'il peut y avoir une part de provocation dans des tenues vraiment trop sexy.

Alexia : Ils ont fini par admettre que les filles pouvaient en porter, à condition qu'elles ne soient pas trop courtes.

Ludivine : Les filles et les garçons se connaissent plutôt mal. Il y a beaucoup de timidité, de gêne. Ça freine les échanges. Nous avons proposé d'organiser davantage d'activités en commun. Des ateliers-théâtre, des manifestations sportives...

appréhensions... mais libérer la parole sur ces sujets me semble intéressant. Cela permet de remettre en cause des comportements tellement bien acceptés qu'ils passent inaperçus, telle l'orientation sexuée, les filles cherchant avant tout un métier compatible avec la vie de famille, ou encore l'inégal partage des tâches ménagères au sein des foyers.»

Une conviction partagée par l'académie de Besançon, organisatrice du débat et dont une étude, portant sur les conseils de discipline en Haute-Saône, révèle qu'une majorité des faits de violence concerne des différends fille-garçon. Parmi les témoignages des adolescents, deux jeunes filles engagées dans des filières de mécanique automobile ont raconté leurs difficultés à affirmer leur féminité dans des ambiances très masculines. Cantonnées dans des tâches de ménage, au cours de certains stages, elles ont aussi été accueillies dans des entreprises ne possédant pas de vestiaires pour

femmes. *A contrario*, un jeune homme a regretté qu'il lui soit si difficile de s'orienter vers le secteur de la puériculture à cause des craintes de pédophilie. Les jeunes ont aussi évoqué le problème des « sextapes », ces vidéos de rapports sexuels, souvent filmées à l'insu des jeunes filles et qui se retrouvent sur internet. D'autres ont aussi déploré « l'omniprésence du sexe » avec le porno, en libre accès sur la Toile, mais aussi les situations suggestives des clips ou affiches publicitaires, par exemple. Ils ont été nombreux à réclamer des débats de société ou « de vrais



Ludivine

Photos : D. R.

cours de sexualité, pas uniquement axés sur la contraception ou les MST mais où même les sujets tabous comme le suicide des jeunes homosexuels seraient abordés, avec des adultes étrangers à l'établissement ».

Des remarques révélatrices d'un désarroi des jeunes, surinformés, certes, mais pas toujours par des sources recommandables. D'où le devoir des éducateurs de remédier à l'image simpliste et dégradée que se font les jeunes de la sexualité. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique a d'ailleurs publié, au printemps dernier, un texte d'orientation sur « l'éducation affective, relationnelle et sexuelle³ »



Yassin

qui s'intègre dans le projet de formation globale de la personne. Principes pédagogiques généraux, modalités d'organisation, sites et organismes-ressources⁴ : il s'avère un soutien précieux dans la mise en œuvre d'un tel enseignement. Enfin, pour que la pornographie ne soit plus le premier vecteur d'éducation sexuelle des jeunes, un collectif de psychiatres, sexologues,



Alexia

gynécologues et pédiatres a monté deux sites internet payants sur ces questions. L'un conseille éducateurs et parents sur la manière d'aborder ces thèmes avec les jeunes⁵. L'autre, dédié aux adolescents eux-mêmes, leur propose d'aborder la sexualité par le biais d'une éducation à la sensualité⁶.

Arthur : En EPS, les profs font des groupes non mixtes au niveau plus homogène et donc plus faciles à noter. C'est dommage parce que les sports collectifs, c'est bien pour créer des liens dans une ambiance détendue.

Alexia : Parler, organiser des débats comme celui-là, c'est aussi un bon moyen de faire avancer les choses. Sur le partage des tâches ménagères, par exemple... Lorsque les garçons n'ont pas le choix ou quand ils sont motivés, ils s'y mettent mais ça n'est pas encore naturel et, souvent, la femme fait plus.

Julien : Tout de même, il y a déjà eu des progrès : mes parents, par exemple, s'occupent de la maison à égalité, et je participe aussi. C'est bien différent de ce qui se passait pour nos grands-parents.

Ludivine : C'est quand même toujours plus difficile d'être une fille. De se faire embêter dans les transports... Peut-être qu'à l'école, on pourrait organiser quelques séances pendant lesquelles on rappellerait aux garçons les comportements respectueux et où on apprendrait aux filles comment réagir, comment se défendre...

Alexia : Il y a aussi le problème du porno, toujours plus accessible à un public de plus en plus jeune. Ça fausse l'image que les garçons ont des filles. J'en ai déjà entendu certains comparer une fille à une actrice de X. Le problème, c'est qu'ils mélangent la fiction et la réalité. Ils peuvent donc déraiper et ça fait un peu peur.

Ludivine : Certains garçons se moquent des puceaux, les méprisent. Ceux-là parlent beaucoup mais ne sont pas sérieux. En général, ils se vantent de leur soi-disant expérience mais font n'importe quoi : ils multiplient les partenaires, ont des rapports non protégés... Que certains, filles ou garçons, veuillent attendre la bonne personne me semble au contraire très louable. Ça permet justement de prendre le temps de mieux se connaître.

Arthur : Les parents devraient aussi être davantage présents pour avertir des dangers, parler de sexualité avec leurs ados, sans avoir peur des tabous.

Alexia : On pourrait aussi aborder ces questions dans des cours d'éducation sexuelle qui offriraient d'autres occasions de discuter entre garçons et filles. Cela permettrait de mieux se comprendre.

Propos recueillis par Virginie Leray

1. Cf. ECA 336, p. 18. Résumés vidéo sur internet, à l'adresse : www.fondation-wyeth.org

2. Adresse : 1 rue de la Tannerie, BP 39 - 70204 Lure Cedex. Tél. : 03 84 89 00 80. Internet : www.steanne-stjoseph.fr

3. « L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement », ECA hors série, mai 2010. Prix : 4 €.

4. Outre le Cler - www.cler.net -, qui a signé une convention avec le Sgec en 2009, sont cités : le site des psychologues de l'enseignement catholique - www.anpec.asso.fr -, Sésame, association laïque pour l'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire - www.sesame-educ.org

5. Adresse : www.educationsexuelle.com

6. www.educationsensuelle.com

Apprendre aujourd'hui

Nouveaux programmes,
Web à la maison,
Tice dans la classe...
Les lieux et les modalités
des apprentissages évoluent.
D'où l'utilité du numéro
d'Administration et Éducation
présenté ici.

AURÉLIE SOBOCINSKI



D.R.



« Comment apprennent les élèves ? » C'est à cette question centrale que l'AFAE¹ a consacré un numéro d'Administration et Éducation. « Entre nouveaux programmes du premier degré, réforme de la voie professionnelle, réforme du lycée ou masterisation, le système éducatif est en mutation et c'est [...] le moment [de] s'interroger sur les apprentissages des élèves », précise l'éditorial.

Les lieux et les modalités de ces apprentissages sont décisifs. C'est ce qu'explique Jean-Marc Monteil, chercheur en sciences cognitives et chargé de mission auprès du Premier ministre, dans son article consacré aux « possibles influences de certains contextes d'enseignement et d'apprentissage sur les performances scolaires ». « Les modèles classiques reposent sur l'idée qu'une performance rend compte de l'action d'un sujet (un élève) doté de propriétés stables et performantes (ses dons, sa motivation), qui traite un objet (par exemple un théorème) [...]. Or, les résultats relatés invitent à considérer que le sujet (l'élève) traite également la situation dans laquelle il se trouve et le contexte de soi qu'elle génère en relation avec sa propre histoire ». Et d'ajouter : « Stockée en mémoire cognitive, l'histoire scolaire intègre les multiples évaluations et comparaisons sociales présentes dans une classe », pouvant faire réagir très différemment les élèves à des sanctions et des situations « pourtant strictement identiques ».

Dans nos sociétés globalisées, une

compétence est devenue centrale pour les systèmes éducatifs : « apprendre à apprendre », indique Bryony Hoskins². Le Parlement européen y voit « l'une des huit compétences clés pour un apprentissage tout au long de la vie et une économie du savoir compétitive ».

Cette nouvelle approche de l'acte d'apprendre « a été adaptée par quelques États européens », précise la chercheuse. Si l'élaboration d'un test européen reste aujourd'hui une gageure, « le fait de réfléchir sur comment [...] apprendre à apprendre a suggéré des pistes utiles de changements souhaitables de la formation des enseignants », parmi lesquelles la nécessité de susciter chez eux « une volonté affirmée d'essayer de nouvelles idées dans leur classe et de partager leur savoir ».

Mutations

Roger-François Gauthier, IGAENR,³ revient sur « les discours sur la méthode » et l'ambiguïté qui pèse sur le sens même du terme, présenté à la fois « comme la partie la plus structurante des apprentissages, la justification même de l'école, et le lieu d'une déploration perpétuelle : la méthode ne serait jamais là, jamais acquise [...] ». Or, « il n'existe pas de "salut par la méthode" comme certains le croiraient et il y a même un danger qu'une école qui le croirait soit d'une façon ou d'une autre "excluante" », souligne l'inspecteur général. Avant de préciser que dans l'optique d'une « véritable politique curriculaire [...], on doit enseigner à problématiser un sujet, et [...] ce savoir doit être défini et explicité : cela ne doit plus être laissé

à l'éclatement disciplinaire, aux représentations des niveaux successifs d'enseignement ».

Un autre axe central de la réflexion actuelle sur les apprentissages porte sur l'aide apportée aux élèves dans l'école et hors de l'école. Carole Diamant, professeur de philosophie, insiste notamment sur l'impact du tutorat d'élèves par des adultes issus du monde de l'entreprise, « pour maintenir ou recréer des liens devenus aléatoires ».

Last but not least, les Tice⁴ apportent de nouvelles manières d'apprendre en classe comme à la maison. Ces mutations « affectent » l'enseignement « de manière structurelle en changeant le rapport des élèves aux savoirs et aux enseignants ». Ces derniers « ne peuvent plus considérer qu'un élève arrive face à eux dans un état d'ignorance totale tant le Web facilite l'accès à des informations » et se trouvent « interpellés sur ce qu'ils considèrent comme le cœur même de leur métier, à savoir la transmission du savoir ». Les Tice « changent [aussi] les modalités de communication entre les membres de la communauté éducative et remettent en question la structure de la classe, avec l'installation d'un système plus modulaire ».

1. Association française des administrateurs de l'éducation. Sur internet : www.afaefr.fr

2. Chercheuse au Centre for Learning and Life Chances in Knowledge Economies and Societies.

3. Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

4. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

 Administration et Éducation n° 126 (2-2010), « Comment apprennent les élèves ? » - Bulletin d'abonnement ou achat au numéro : www.afaefr.fr

La critique biblique, chemin de compréhension

La prestigieuse « Bibliothèque des histoires » des éditions Gallimard accueille le dernier ouvrage de Pierre Gibert, *L'invention critique de la Bible*. Un maître livre qui devrait faire partie de tous les cursus de formation.

RENÉ NOUAILHAT*

Pierre Gibert retrace ici l'histoire de la pensée critique relative à la Bible, son émergence, ses méandres, sa progressive constitution, en repérant les blocages et leurs raisons, les fulgurances et leurs conditions. Dans cette histoire qui va du XV^e au XVIII^e siècle, il n'est pas dupe des artifices des découpages chronologiques et encore moins des points de départ que se donnent les historiens, origines proclamées telles en fonction de ce qui a suivi. C'est « *le principe même du commencement, selon lequel tout commencement est déterminé après coup, c'est-à-dire en fonction d'une expérience et d'une connaissance suffisantes de la réalité dont on veut précisément saisir le commencement* ».

Les quatre siècles étudiés sont ceux où s'invente la critique de la Bible, et où se précisent peu à peu ses défis et ses enjeux. Il est fascinant d'en repérer les premières expressions en fonction des contextes qui les rendent possibles : l'impact considérable de l'imprimerie pour une nouvelle diffusion et appropriation des textes, la nouvelle posture de la raison avec l'humanisme de la Renaissance, les ruptures de la Réforme et de la Contre-Réforme, les débats et les déchirures entre catholiques et protestants, jusqu'au « *libertinage érudit* » et à la rationalité des Lumières.

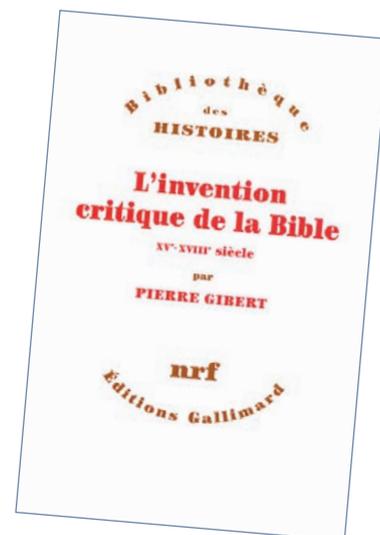
La réception des textes bibliques était, à la fin du Moyen Âge, étouffée par trop de considérations allégoriques. Les jeux de figures et les typologies avaient fini par détourner du sens littéral dont les obscurités ne faisaient pas moins question à qui voulait « *revenir*

au texte », retrouver la « *vérité* » dans sa version latine officielle, celle de saint Jérôme, voire dans son écriture grecque, celle de la Septante, mieux encore dans son expression hébraïque. De Lorenzo Valla et d'Isaac La Peyrère à Cappel ou Walton, d'Érasme et de Luther à Spinoza, jusqu'aux études de Richard Simon et de Jean Astruc, Pierre Gibert montre comment de nouvelles interrogations et de nouvelles catégories de pensée (les « *pré-Adamites* » de La Peyrère ou les genres littéraires selon Astruc...) rendent possibles de nouveaux éclairages, de nouvelles curiosités, de nouvelles interprétations.

Odyssee de l'intelligence

Il en va ainsi dans tous les champs de l'histoire de la pensée scientifique. La théorie de l'évolution ne fut-elle pas, par exemple, rendue possible par les naturalistes qui, bien que « *fixistes* », s'ingéniaient à distinguer espèces et sous-espèces ou genres ? En mettant ainsi du jeu dans leur système de classification, leurs subtiles synchronies allaient permettre de penser la diachronie. Le champ des études sur la Bible n'échappe pas à cette aventure de l'esprit scientifique, mais les enjeux et les défis ont ici une autre portée.

On assiste, chez les auteurs étudiés par Pierre Gibert, à l'affirmation progressive de l'autonomie de la raison par rapport aux croyances contrôlées par l'institution ecclésiastique. Même si cela se fait, et ce point est important pour comprendre la véritable dynamique de cette critique,



en milieu de croyance. « *C'est au nom de l'exigence d'un "croire pour comprendre" et d'un "comprendre pour croire" (selon la dialectique augustinienne) qu'émerge peu à peu un "comprendre le croire" : comprendre comment la Bible fut composée et transmise. L'écriture se retrouve, de ce fait, arrachée à la seule canonicité qui a jusqu'ici fondé sa réception chrétienne, sinon sa réception juive, pour la rendre à une génétique, et donc à sa genèse, avec toutes les conséquences prévisibles, notamment le recours à d'autres documents plus ou moins externes, plus ou moins apocryphes, qui l'inscrivent concrètement dans le champ plus vaste et quasi infini de l'histoire.* »

Pierre Gibert raconte cette « *invention critique de la Bible* » comme une véritable odyssee de l'intelligence. Une intelligence à la fois scientifique et spirituelle, ces deux dimensions s'irriguant mutuellement sous peine de s'appauvrir dans le scientisme ou dans la crédulité.

Ce qui s'est bien développé, de ce point de vue, au XVII^e siècle, fut en partie perdu au XVIII^e, du moins en France, comme l'avait montré à sa manière Régis Debray dans ses *Aveuglantes Lumières*¹.

1. Gallimard, 2006.

* Le 30 juin 2010, à l'occasion de son départ à la retraite, Eric de Labarre et Paul Malartre, en présence des membres du conseil scientifique de la mission *Enseignement et religions* de l'enseignement catholique, ont tenu à remercier chaleureusement René Nouailhat pour le travail essentiel qu'il a entrepris en faveur de la prise en compte du fait religieux dans les champs disciplinaires.



D. R.

Des hommes et des dieux : à

Pari risqué pour Xavier Beauvois qui a choisi la vie monastique comme sujet de son dernier film, Des hommes et des dieux. Pari gagné dès le dernier festival de Cannes où ce long-métrage a remporté le grand prix du jury, le prix œcuménique et... le prix de l'Éducation nationale. Henry Quinson, conseiller sur le tournage mais aussi professeur dans l'enseignement catholique, invite les enseignants à voir le film avec leurs élèves. Émotions garanties.



Lambert Wilson, qui incarne le frère Christian de Chergé à l'écran, et Henry Quinson durant le tournage.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Quel est le sujet du film Des hommes et des dieux et quel en est le message ?

Henry Quinson : Des hommes et des dieux raconte les dernières années de présence des moines de Tibhirine en Algérie, de 1993 (intrusion d'un groupe armé dans le monastère) à 1996 (enlèvement, cette fois-ci fatal, par un autre groupe armé). Le film présente les liens fraternels de ces cisterciens-trappistes avec leurs voisins musulmans, et la montée de la violence qui oblige la communauté à se poser une question grave : faut-il partir ou rester ? La question de la fidélité et du martyre est donc envisagée. L'absurdité de la violence apparaît en contraste avec la fraternité universelle vécue devant les yeux du spectateur.

Avez-vous été surpris par le fait que le film reçoive le prix de l'Éducation nationale à Cannes ?

H. Q. : Je trouve intéressant que le prix de l'Éducation nationale consacre un film à fort contenu religieux. Il me

semble important d'enseigner ce que l'on appelle aujourd'hui le « fait religieux », en montrant que les groupes confessionnels et les idéologies qui les animent sont multiples et poursuivent parfois des buts totalement opposés. Dans le film, le spectateur découvre à la fois des villageois musulmans qui invitent les moines chrétiens à une fête

« Le film est suffisamment fort pour inviter à la méditation et la prière. »

religieuse (hospitalité) et un groupe islamiste qui tue des civils innocents (intolérance). Les moines eux-mêmes soulèvent beaucoup de questions sur leur vocation : comment se situer par rapport à la violence et au contexte politique ? La solidarité avec les villageois doit-elle se payer par une complicité avec l'une des deux parties en conflit ? Faut-il accepter une protection militaire plutôt que risquer sa vie dans une résistance désarmée ? La communauté de Tibhirine prolonge subtilement les débats qui traversent encore une partie du christianisme, hésitant entre une « légitime défense » dans le sillage du concept de « guerre juste », élaboré par saint Augustin, et le

pacifisme actif de Martin Luther King, qui refuse l'exode communautariste et croit en la rencontre (comme frère Christian en fait l'expérience lorsqu'il résiste aux demandes du groupe armé la nuit de Noël 1993).

Quels sont les grands thèmes traités par le film, qui peuvent intéresser les enseignants ?

H. Q. : Les thèmes abordés sont de nature religieuse (christianisme et islam, monachisme) ainsi que politique (l'Algérie, la France et le Maghreb, le terrorisme). Et au niveau philosophique, se posent les questions de la fidélité, du sens de l'existence, de la résistance non violente, des racines de la violence.

Quelle exploitation peut-on en faire au lycée ?

H. Q. : Il serait intéressant de demander aux élèves, en histoire-géographie ou en philosophie, d'effectuer, sur internet et au CDI, des recherches sur le film, sur les moines de Tibhirine, sur l'Algérie, le terrorisme et le monachisme. Puis de leur demander quelles sont les questions qu'ils se posent au terme de ce travail de recherche. Une fois la liste de ces questions établie ensemble, le film pourrait apporter

voir à tout prix !

son éclairage. Puis un débat permettrait d'élaborer plus précisément les réponses et d'ouvrir sur d'autres questions.

Est-ce un film trop difficile pour des collégiens ?

H. Q. : À la projection à Cannes, j'ai invité Elsa, une petite fille de 11 ans (en CM2), avec son frère de 14 ans (en 3^e) et sa sœur aînée de 16 ans (en terminale). Tous ont été captivés par le film. Je craignais personnellement la scène où des ouvriers croates sont égorgés par un groupe armé, mais Elsa n'a pas été choquée. Cela dit, je pense que ces images-là (ce sont les seules) sont trop explicites pour des élèves de 6^e et de 5^e (sauf autorisation des parents). Le film n'est donc pas trop « difficile » mais il contient une scène trop violente pour de jeunes enfants. Il me paraît intéressant, en revanche, pour un public de 3^e.

Quel usage préconiser dans le cadre de la catéchèse ?

H. Q. : Ce film, contrairement à un documentaire comme *Le grand silence* (sur la vie des Chartreux), donne des clefs de compréhension explicitement chrétiennes : les moines chantent en français (15 % du texte du film est consti-

tué d'hymnes et de psaumes) et s'interrogent sur leur vocation. Une vraie catéchèse est proposée sous forme de « théologie narrative ». Le film est suffisamment fort pour inviter à la méditation et la prière. À vrai dire, il est lui-même, à bien des égards, une prière. Une réflexion pourrait être initiée sur ce que l'on entend par « religion » et « Dieu ». Les religions peuvent apporter aussi bien la guerre que la paix. Pourquoi ? Quand nous parlons de « Dieu », quel Dieu est invoqué ? Un guerrier tout-puissant qui s'impose par tous les moyens ou un humble serviteur qui vient habiter parmi nous pour donner sa vie aux hommes ? Un travail sur les chants, certains gestes et propos des moines serait très éclairant. Quelle différence introduire entre « islam » et « musulmans », « christianisme » et « chrétiens » ? D'un côté, des religions (dogmes et pratiques) ; de l'autre des êtres de chair et de sang. Que dit Jésus dans les Évangiles à ce sujet ? Une relecture du chapitre 25 de l'Évangile selon Matthieu serait féconde pour comprendre que la fraternité universelle est concrète et déjoue les frontières confessionnelles : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous

PRIX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis 2003, le ministère de l'Éducation nationale décerne un prix à l'un des films des deux sélections officielles de Cannes (« Compétition » et « Un certain regard »). Les critères de choix sont « l'intérêt cinématographique et pédagogique et les qualités artistiques et culturelles du film. Il s'adresse à tous les lycéens et à l'ensemble de la communauté éducative », précise le MEN. Le jury est constitué de huit membres : un président, professionnel du cinéma ou artiste (cette année, il s'agissait du réalisateur Pascal Thomas), un vice-président, chargé de mission cinéma à l'inspection générale de l'Éducation nationale, quatre enseignants et deux élèves. En 2009, c'est le film de Michael Haneke, *Le ruban blanc*, qui avait été distingué. Le 23 mai dernier, le jury a décerné ce prix, à Cannes, au film de Xavier Beauvois, *Des hommes et des dieux*. En salles dès le 8 septembre 2010, il sera édité en DVD dans la collection « À-propos » par le Scérén-CRDP de Nice* et distribué partout en France. La version DVD sera enrichie d'éléments pour accompagner les enseignants dans leur travail sur le film. **SH**

* Internet : www.crdp-nice.net/apropos

m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. » Faim : frère Christophe a travaillé la terre avec les associés du village. Soif : frère Paul a mis en place le système d'irrigation. Hospitalité : frère Amédée et frère Célestin ont accueilli à la porterie. Vêtements : frère Michel et frère Bruno ont secouru les pauvres. Soins : frère Luc recevait jusqu'à 150 patients par jour au dispensaire. Prisonniers : frère Jean-Pierre a visité le gardien Mohammed suspecté de complicité après l'enlèvement. Christian de Chergé et ses frères ont su placer l'homme concret au centre. La communauté de Tibhirine était elle-même pauvre, étrangère (des moines français en Algérie), malade (Célestin opéré du cœur, Luc asthmatique et surmené), prisonnière d'une situation politique impossible. Les voisins algériens de Notre-Dame-de-l'Atlas ont su accueillir chacun de ses moines. Voilà des perspectives universalistes qui peuvent rejoindre la soif de concret des élèves. La Bonne Nouvelle de l'Incarnation d'Amour pourrait ainsi être annoncée.

Ciné lycée, accessible dès la rentrée

Élément phare du volet culturel de la réforme du lycée, la plate-forme « Ciné lycée », réalisée en partenariat avec France Télévisions, sera disponible dans tous les lycées de France à partir de la rentrée 2010*. Cette plate-forme de vidéos à la demande permettra aux lycéens d'accéder gratuitement à un répertoire de 212 films du patrimoine mondial du cinéma. Selon le ministère de l'Éducation nationale, « l'enseignant référent culture de chaque établissement coordonnera le dispositif "Ciné lycée". En lien avec le chef d'établissement, il accompagnera les élèves dans l'utilisation de la plate-forme et l'organisation [...] de séances de cinéma dans une salle de l'établissement, équipée au minimum d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet ». Ce projet, présenté par Luc Chatel le 18 mai dernier, suscite quelques réserves. Ainsi, dans un communiqué, le Blac** a qualifié ce dispositif de « cache-misère ». Eugène Andréansky, délégué général de l'association Enfants de cinéma et l'un des animateurs du Blac, déplore, par exemple, que « Ciné lycée » n'ait pas été pensé en coordination avec Lycéens et apprentis au cinéma***. Cet autre dispositif, qui existe depuis plus de dix ans, est en butte à des restrictions budgétaires. « En réalité, le ministère voulait faire l'annonce d'un nouveau projet », regrette ce professionnel. Autre point faible selon Eugène Andréansky : les 4 000 lycées ne sont pas tous équipés de matériel digne de ce nom et les enseignants n'ont pas reçu une formation en cinéma, indispensable pour amener les lycéens vers un cinéma exigeant « qui ne les attire pas spontanément ». **SH**

* Sur internet, à l'adresse : www.cinelycee.fr

** Collectif de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle, qui fédère les organisations où l'on travaille à la rencontre entre les films et les publics.

*** *Politis*, 10 juin 2010, pp. 6-7.

La pécheresse pardonnée et

Pour mettre le cap sur l'exploration éducative, des points d'ancrage ont été rappelés lors de la rencontre nationale de l'enseignement catholique à Rungis, le 21 mai 2010. Le premier, « L'inattendu de la personne », a été présenté par Maurice Bellet : « L'ennemi, c'est la pancarte, la pancarte qu'on met dans le dos des gens. » Dans ce passage de Luc, le Christ nous invite à poser un regard neuf sur chaque être et tout particulièrement, en cette rentrée, sur les élèves que nous accueillons.

CLAUDE BERRUER

Cette page d'Évangile est pleine d'inattendu. D'abord la survenue d'« une femme de la ville », entrant chez Simon le pharisien, sans y avoir été invitée. Elle vient troubler l'ordonnance du dîner. Sur invitation, Jésus est entré, puis s'est installé pour le repas, selon l'usage romain : couché sur un lit, appuyé sur le coude, les pieds tournés vers l'arrière, accessibles, donc, à l'intruse qui « se tenait derrière lui ». L'attitude de cette femme est tout aussi inattendue. Elle arrive chargée d'un « vase précieux plein de parfum », évoquant les présents des mages venus adorer. Elle se donne alors très singulièrement en spectacle, risquant jusqu'à la sensualité impudique : elle pleure abondamment, dans une société tout en retenue ; elle porte les cheveux détachés, au mépris de la tenue exigée des femmes en public ; elle ose toucher le corps de l'autre, quand la décence oblige à la distance. La sentence s'impose alors aux témoins : c'est une « pécheresse ». Voilà la pancarte qui exclut, qui condamne, à l'image de l'écriteau apposé sur la croix du Christ.

Inattendu, aussi, le dialogue entre Simon et Jésus. Simon, hôte discret et

Évangile selon saint Luc (7,36-50)

«³⁶ Un pharisien avait invité Jésus à manger avec lui. Jésus entra chez lui et prit place à table. ³⁷ Survint une femme de la ville, une pécheresse. Elle avait appris que Jésus mangeait chez le pharisien, et elle apportait un vase précieux plein de parfum. ³⁸ Tout en pleurs, elle se tenait derrière lui, à ses pieds, et ses larmes mouillaient les pieds de Jésus. Elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et y versait le parfum. ³⁹ En voyant cela, le pharisien qui avait invité Jésus se dit en lui-même : « Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse. » ⁴⁰ Jésus prit la parole : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. – Parle, Maître. » ⁴¹ Jésus reprit : « Un créancier avait deux débiteurs ; le premier lui devait cinq cents pièces d'argent, l'autre cinquante. ⁴² Comme ni l'un ni l'autre ne pouvait rembourser, il remit à tous deux leur dette. Lequel des deux l'aimera davantage ? » ⁴³ Simon répondit : « C'est celui à qui il a remis davantage, il me semble. – Tu as raison », lui dit Jésus. ⁴⁴ Il se tourna vers la femme, en disant à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré chez toi, et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds ; elle, elle les a mouillés de ses larmes et essuyés avec ses cheveux. ⁴⁵ Tu ne m'as pas embrassé ; elle, depuis son entrée, elle n'a pas cessé d'embrasser mes pieds. ⁴⁶ Tu ne m'as pas versé de parfum sur la tête ; elle, elle m'a versé un parfum précieux sur les pieds. ⁴⁷ Je te le dis : si ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, c'est à cause de son grand amour. Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour. » ⁴⁸ Puis il s'adressa à la femme : « Tes péchés sont pardonnés. » ⁴⁹ Les invités se dirent : « Qui est cet homme, qui va jusqu'à pardonner les péchés ? » ⁵⁰ Jésus dit alors à la femme : « Ta foi t'a sauvée. Va en paix ! »

réserve, ne formule pas de jugement à haute voix. L'évangéliste, qui se fait ici narrateur omniscient, nous livre la pensée intime du pharisien : « Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse. » Les pharisiens qui vivent dans la stricte observance se tiennent à l'écart de la foule qu'ils jugent ignorante et impure. Ils s'emploient à « séparer » le sabbat du temps ordinaire, le Temple sacré des lieux profanes, le pur de l'impur. Comment alors ne pas se scandaliser des contacts acceptés, consentis par Jésus qui, loin de chercher la séparation, se laisse bien au contraire « toucher », ici, physiquement. Simon a bien du mal à situer Jésus. Sans doute l'a-t-il invité pour mieux faire connaissance avec celui qu'il pressent comme étant un pro-

phète et qu'il appelle « Maître ». Mais son attitude le déconcerte parce qu'elle contrarie la représentation qu'il a du prophète. Le préjugé n'interdit-il pas la disponibilité à une vraie rencontre, à un véritable accueil de la nouveauté apportée par Jésus ? Jésus, qui « sonde les reins et les cœurs », a compris ce qui agite Simon, mais il lui répond par une parabole, reprenant la pédagogie déployée par le prophète Natân, face à la faute du roi David, pour qu'il se juge lui-même. La parabole reprend ici la thématique de la remise de dettes par le créancier. Lorsque Pierre, en Matthieu, interroge sur le pardon des offenses, Jésus répond par la parabole du débiteur impitoyable : « [...] toute cette somme que tu me devais, je t'en ai fait remise [...] ». Et, dans la prière du Notre Père, lorsque nous disons « pardonne-nous nos offenses », le texte

aimante

grec dit « *remets-nous nos dettes* ». Le terme grec signifie plus exactement « *renvoyer, faire sortir* ». Le pardon est bien alors ce qui remet en mouvement, ce qui libère, comme le souligne la dernière parole de cette page d'Évangile : « *Va en paix !* » Alors que le jugement enferme, étiquette définitivement, le pardon réinstalle un possible.

Merveilleuse circularité

Jésus invite alors Simon à changer de regard, à abandonner la « pancarte » de pécheresse, pour se tourner vers une personne humaine : « *Tu vois cette femme ?* » Le regard de Simon est conditionné par les codifications sociales. Là où il ne voit qu'exhibition impudique, Jésus valorise des gestes d'accueil, de reconnaissance et d'amour qui, dans leur excès même, renouvellent les gestes traditionnels de l'hospitalité que Simon a négligés. Là où l'on proposait de l'eau pour se laver les pieds après avoir marché dans la poussière, la femme paye de sa personne en offrant ses larmes. Là où l'on embrassait pour souhaiter la bienvenue, la femme essuie les pieds de ses cheveux. Là où l'on versait de l'huile pour honorer son hôte, la femme verse sans compter un parfum de prix.

Sur le chemin de sainteté auquel nous sommes appelés, Jésus n'attend pas que des purs.

Inattendue, enfin, la parole de Jésus : « *Je te le dis : si ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, c'est à cause de son grand amour. Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour.* » Merveilleuse circularité de l'amour et du pardon : le grand amour de cette femme – chez qui on ne voyait que le péché – suscite le pardon, comme le pardon suscite aussi l'amour. Cette femme est venue traduire par des gestes forts son amour de Jésus qu'elle ne peut confesser. Elle reste silencieuse tout au long de cette page d'Évangile mais donne, d'emblée, son amour, un amour confiant qui lui permet de franchir la porte de Simon,



Simon Dewey (né en 1962), *For She Loved Much*.

de se présenter humblement devant Jésus et d'oser une rencontre, qui se fait relation incarnée, osant la tendresse, au risque même de la sensualité. Cette confiance dans l'accueil inconditionnel de Jésus n'est-elle pas expression d'une foi vive – « *Ta foi t'a sauvée* » ?

Cette page d'Évangile ne dit rien de la réaction de Simon. Est-il convaincu, rejoint, converti par la parole de Jésus ? Qu'en est-il, pour chacun de nous, de notre capacité à opérer les déplacements auxquels l'Évangile nous appelle sans cesse ? Les invités, témoins silencieux de la scène, restent perplexes devant Jésus. « *Puis il s'adressa à la femme : "Tes péchés sont pardonnés."* Les invités se dirent : « *Qui est cet homme, qui va jusqu'à pardonner les péchés ?* » Écho du scandale des scribes, dans le récit de la guérison du paralytique, au début de l'Évangile de Marc : « *Comment celui-là parle-t-il ainsi ? Il blasphème ! Qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul ?* » Il reste du chemin à parcourir pour reconnaître en ce « *prophète* », en ce « *maître* » le Fils de Dieu, « *Dieu né de Dieu*⁴ ». N'est-ce pas, pour chacun de nous, notre chemin de foi ?

Sur ce chemin de foi, la femme pécheresse nous guide. Elle fait partie de ces pécheurs à qui le salut est offert : « *En vérité je vous le dis, les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu.* » Elle nous précède dans le compagnonnage du

Christ, parmi toutes celles et ceux que le Christ a guéris : « *Les douze étaient avec lui, ainsi que quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies*⁶ [...] ». Et l'évangéliste poursuit en mentionnant Marie de Magdala à laquelle la femme pécheresse est souvent assimilée : « *Marie, appelée la Magdaléenne de laquelle étaient sortis sept démons*⁷ [...] ». Sur le chemin de sainteté auquel nous sommes appelés, Jésus n'attend pas que des purs : « *Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Allez donc apprendre ce que signifie : C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice. En effet, je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs*⁸. »

Face à Simon, aux invités, cette femme ne triche pas. Elle se présente devant Jésus, humblement, telle qu'elle est. Elle assume sa misère pour recevoir la grâce de Sa miséricorde. « *Ma misère est le trône de votre miséricorde et de votre amour*⁹ », nous dit Jean XXIII.

1. Le 21 mai 2010, lors de la rencontre nationale de l'enseignement catholique.

1. Ap 2,23.

2. Mt 18,32.

3. Mc 2,7.

4. Extrait du Symbole de Nicée.

5. Mt 21,31.

6. Lc 8,1-2.

7. Lc 8,2.

8. Mt 9,13.

9. Jean XXIII, *Journal de l'âme – écrits spirituels*, Cerf, 1964.

du **SAMEDI 16** au **LUNDI 18 OCTOBRE 2010**
CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
LA VILLETTE - PARIS



Un Salon pour
tous les Chrétiens
Entrée gratuite pour tous

3 JOURS DE RENCONTRES ET DE DÉCOUVERTES

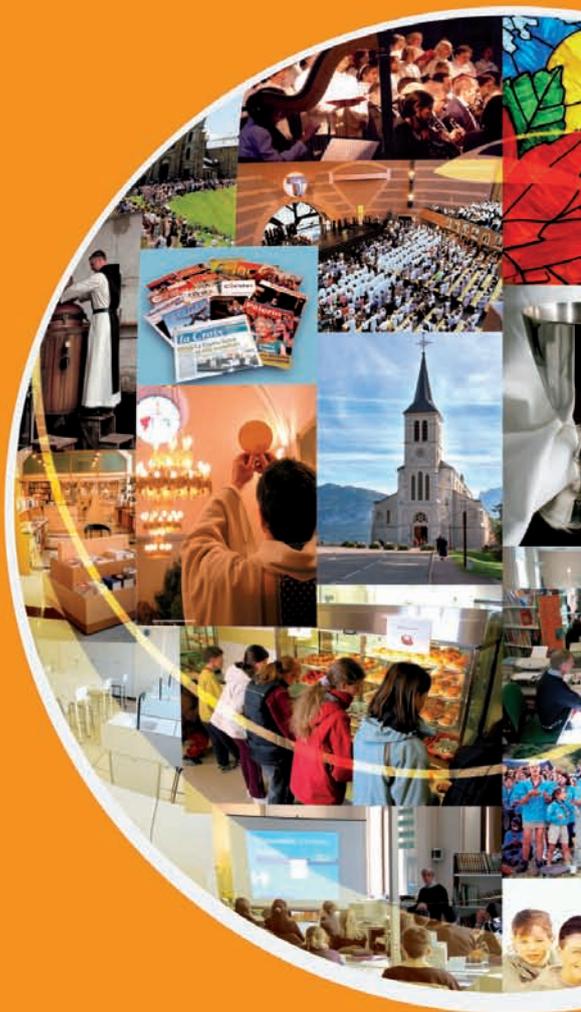
pour les familles, les adultes, les jeunes...

Envie d'un livre, d'un CD, d'une revue, d'un cadeau,
Besoin de se former et d'approfondir sa foi,
Apprendre à raconter un conte biblique,
Ecouter un petit concert ou un mini spectacle...

3 JOURS D'INFORMATIONS ET DE SOLUTIONS

pour le Clergé et les Chrétiens engagés

Trouver des solutions d'aménagement d'églises,
Rechercher des objets liturgiques et des cadeaux religieux,
Rencontrer des artistes dans tous les domaines,
Trouver de nouveaux services pour sa paroisse...



Pour obtenir le programme définitif :
Tél. : 02 40 43 46 69 - regitim@orange.fr
www.salonreligio.com

Écrire pour s'ouvrir

Initier les élèves au journalisme pour les amener à élargir leurs centres d'intérêt. Pas si facile en quatrième où les collégiens se passionnent de manière un peu exclusive pour la musique (les filles) ou pour le sport (les garçons). Compte rendu d'expérience.

SYLVIE HORGUELIN

En classe de 4^e section européenne, c'est Anna Menten qui enseigne l'allemand au collège Saint-Pierre - Saint-Jean de Neuilly. Une langue que cette jeune femme de 34 ans maîtrise parfaitement, étant elle-même mi-allemande, mi-polonaise. Mais au-delà de l'apprentissage de l'allemand, il s'agit pour elle d'aider les élèves à élargir leurs centres d'intérêt. Et pourquoi pas à devenir des citoyens européens dignes de ce nom¹.

Pour les y aider, Anna a inscrit l'année dernière sa classe au concours « Les jeunes écrivent l'Europe », organisé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse². Ouvert aux 13-18 ans, il s'est révélé difficile pour des 4^e, les élèves étant invités dans leurs articles à étendre leur « *champ d'observation à l'espace européen* ».

Premier obstacle rencontré, donc : le choix des sujets. Dans cette classe de 17 élèves avec une vraie mixité sociale, les jeunes passent de longues heures devant la télé, en privilégiant le sport, pour les garçons, et les émissions de télé-réalité, pour les filles. Aussi, bien que très intéressés par la présentation des techniques journalistiques, exposées par un professionnel comme l'exige le règlement du

été ressentie en France et en Allemagne... Tout est une affaire d'angle, certes, mais faire entrer les sujets des jeunes dans une perspective européenne relève *a priori* de la quadrature du cercle. « *Je pensais à l'histoire, aux rites, aux traditions mais les élèves se sont limités au sport et à la musique* », confie Anna.

Pas si mal

Les choses auraient pu se corser encore avec l'établissement partenaire, l'International Gymnasium Pierre-Trudeau de Magdebourg, car des groupes binationaux devaient se constituer pour rendre des articles communs. Mais lors des premiers échanges, les propositions des Français conviennent bien aux Allemands. « *En fait, on écoute la même musique, Lady Gaga ou Rihanna, explique Mathilde, une élève, on regarde en France comme en Allemagne la Nouvelle Star et on s'habille pareil !* » Un constat qui s'est confirmé quand les Français ont reçu leurs homologues allemands en juin dernier à Neuilly pour finaliser le projet. Restait à éviter un autre écueil : les copier-coller sur internet. Ainsi la première version de l'article sur Lady Gaga se révèle être un duplicata d'un portrait publié dans *Paris Match* ! En gardant tout son calme, Anna devra inciter les filles à revoir leur copie en s'appropriant le sujet. Côté sport, Alexis, Jérémy, Tom et Erik, ont compris, pour le papier sur le handball, ce qu'était un titre, un chapô, une illustration, une infographie, un encadré et, cerise sur le gâteau, ils ont parlé de ce sport en France et en Allemagne. Mais c'est Mathilde, Hadrien,

Katharina et Leah qui s'en tirent le mieux en abordant le fossé qui existe entre adolescents et parents concernant les goûts musicaux. En effet, les élèves ont inséré dans leur article des témoignages de jeunes qu'ils ont interviewés ainsi que des éléments statistiques sur les loisirs en Europe, en essayant de soigner leur style. Pas si mal pour un coup d'essai.

Cette année, Anna retentera l'aventure en introduisant un petit changement : « *Je vais leur proposer moi aussi des sujets pour leur donner d'autres idées – l'écologie, par exemple – car il est impossible de leur demander d'emblée*

comment il perçoivent l'Europe. » Avec l'aide de la documentaliste, des professeurs de français et d'histoire-géo, qui accompagneront eux aussi les élèves, il s'agira d'ouvrir ces derniers à d'autres horizons que ceux de la petite lucarne.

1. Ce projet entre dans celui plus large de l'éducation à la paix, axe fondateur du projet éducatif du collège qui se décline en trois fondamentaux : devenir autonome et responsable, s'ouvrir au monde et à l'Autre, donner du sens à sa vie.

2. Avec l'Association Régions Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ). 78 établissements scolaires français et allemands, soit 1 860 élèves, ont participé à ce projet.

Contact : Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), 51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris. Tél. : 01 40 78 18 43/18.

Internet : www.ofaj.org et www.lesjeunesecriventleurope.org



Anna Menten (debout au fond) accueille les Allemands de Magdebourg en salle informatique.

concours, les élèves ont eu du mal à choisir les thèmes de leurs articles. En petits groupes, ils ont fini par proposer : « Le foot », « Le rugby » et « Le handball » pour les garçons ; « l'Eurovision » et « La musique, un conflit de générations » pour les filles. Avec une surprise : Nicola et Batzoolboo ont voulu traiter à tout prix de « La mort de Michael Jackson » et Hermine et Gaëlle de « Lady Gaga » !

Pour Anna Menten, pas question de décourager les bonnes volontés, ni de conduire les collégiens à un hors-sujet. « Le foot » d'accord, mais en Europe ; « La mort de Michael Jackson », pourquoi pas, s'il s'agit de voir comment elle a

L'héritage en images

La SPPEF, association de défense et de promotion du patrimoine architectural et paysager, propose un concours photo aux élèves de CM1-CM2. Pour leur faire prendre conscience de leur environnement culturel.

Un lavoir orphelin de ses lingères, une rampe en fer forgé, polie par le temps, une chapelle qui n'accueille plus de fidèles, des statues à l'effigie de héros oubliés, la majesté d'un paysage inchangé depuis des siècles... Autant de parcelles précieuses du patrimoine, qui passent trop souvent inaperçues. Contre des projets urbanistiques, des implantations d'éoliennes inopportunes et, aussi, contre l'indifférence et l'oubli, une association plus que centenaire veille : la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France. Forte de 3 500 adhérents, la SPPEF organise pour la septième année le concours « Jeunes reporters du patrimoine » à l'attention des classes de CM1 et de CM2. « *Il s'agit d'apprendre aux jeunes générations à mieux regarder leur environnement et à prendre conscience des richesses de nos paysages et de l'héritage culturel qui les entourent, afin qu'elles aient une meilleure connaissance du patrimoine de leur pays* », explique Florence Roux-Courtois, de la SPPEF.

Parmi les jeunes reporters lauréats de l'an dernier, les élèves de Saint-François de Cambrai (Nord) sont partis sur les traces de Louis Blériot, guidés par le service local du patrimoine. Depuis sa maison natale jusqu'au cimetière et aux archives, pour réaliser l'arbre généalogique de l'illustre aviateur, en une dizaine de séances concentrées sur deux mois, ils ont arpenté leur ville, appareils photo en main. « *Argentique, numérique et même sténopé fait maison...*, les élèves se sont essayés à diverses techniques, ont travaillé les notions de cadrage et de luminosité. À la photothèque, ils ont comparé leurs prises de vues avec des clichés anciens de Cambrai et ont pu mesurer les évolutions de la ville », détaille leur enseignant, Michel Lamotte. Notions d'informatique acquises en réalisant des montages mêlant des photos d'archives et leurs propres clichés, art visuel, français pour la rédaction des

VIRGINIE LERAY

commentaires, et histoire à travers la biographie de Blériot dont ils ont même rencontré le petit-fils... Le concours a ouvert de multiples terrains d'apprentissage « *jusqu'à celui de la démocratie, au moment de choisir les clichés à présenter parmi plus de 400* », remarque Michel Lamotte pour qui le concours a aussi contribué à souder la classe.

Derrière les façades...

Même enthousiasme à l'école Notre-Dame de Sargé-lès-Le-Mans (Sarthe) dont les élèves ont été distingués lors de l'édition 2007-2008 du concours qui portait sur les ferronneries et ouvrages en métal traditionnels. « *Une visite guidée du vieux*



Les élèves de Saint-François de Cambrai et Michel Lamotte, photographiés devant le portrait de Louis Blériot, en compagnie de... Louis Blériot (à gauche), petit-fils du premier.

Mans organisée par la déléguée départementale de la SPPEF, Monique Charles, leur a permis de mieux connaître leur environnement proche et leur a donné des points de repère dans l'histoire de l'art, notamment grâce aux correspondances qu'ils ont pu établir entre sculpture, architecture et peinture », se félicite Christophe Pinquié, enseignant et directeur de l'école. « *Sur-*

tout, les élèves ont maintenant appris à regarder. Ils ont pris conscience que leur quotidien recélait des richesses..., des monuments, d'anciennes bâtisses comme les maisons à pans de bois du vieux Mans... Ils ont appris à leur porter

attention et ont compris que derrière les façades classées, il y avait des personnes, une histoire, une mémoire », se félicite Monique Charles. La base d'une culture humaniste, à consolider cette année avec un concours portant sur la pierre dans tous ses états.

Z Concours « Jeunes reporters du patrimoine » : dossier à retirer dès maintenant et à rendre avant le 15 février 2011. Renseignements : 01 47 05 37 71 et <http://sppef.free.fr>

LES SABRES DU GRAND CAUSSE

Pour confronter les jeunes aux problématiques environnementales et à l'enjeu de la préservation du patrimoine, la SPPEF s'associe à une société de production communautaire, DACP (de l'autre côté du périph'), pour soutenir *Sabres*, de Cédric Ido. Ce court-métrage a été tourné dans le parc national des Cévennes, dans le magnifique paysage du Grand Causse. Il met en scène, à travers des combats de samourais, un Sahel aux prises avec le réchauffement climatique.

Une parabole écologique en cours d'achèvement, grâce à l'appui de « Producteurs populaires », des internautes intéressés par le projet, qui recevront un DVD et une affiche dédiée en échange de leur contribution financière. VL

Z www.dacpfilms.com



Giacometti en toute intimité

Pour sa réouverture, après cinq mois de travaux de mise aux normes, la fondation Maeght met Giacometti à l'honneur. Jusqu'au 31 octobre, plus de 170 œuvres, issues notamment de la collection



privée de la famille Maeght, proche de l'artiste, livreront un portrait intime du peintre et sculpteur qui marqua le cubisme puis le surréalisme, pour revenir, après la Seconde Guerre mondiale, à un art figuratif emblématique de la vulnérabilité de l'homme moderne. En bronze, en plâtre, dessinés sur papier ou peints sur toile, gravés ou lithographiés, les promeneurs solitaires et filiformes de Giacometti ont investi toute la galerie de Saint-Paul-de-Vence, lieu d'exposition au lancement duquel leur créateur avait activement participé, en 1964. Des vidéos, des photographies, des croquis et des correspondances, dont de nombreux documents inédits, apportent des compléments biographiques parfois émouvants aux œuvres exposées. Pour une rencontre très privée avec Alberto Giacometti. **VL**

➤ Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04 93 32 81 63.
Internet : www.fondation-maeght.com - Tarifs : 14 €, TR : 9 € (étudiants, moins de 18 ans, groupes), gratuit pour les moins de 10 ans.

Vieilles pierres et jeune public

Monuments, sites remarquables, châteaux... Rendez-vous est pris les 18 et 19 septembre prochains, pour les traditionnelles Journées du patrimoine. Parmi un programme chargé, petit florilège de visites participatives incitant le jeune public à remonter le temps. Première étape, au château de Pau (*notre photo*) où naquit Henri IV en 1553. Ce musée dédié aux arts de la Renaissance, et notamment à ses tapisseries, présente le fruit de ses partenariats avec de nombreux établissements scolaires : jeux de piste sur les traces de l'assassin d'Henri IV, créations d'arbres généalogiques de la dynastie royale, expositions de costumes et de travaux photographiques réalisés à partir d'œuvres du musée... Pour l'occasion, ce sont donc des élèves qui raconteront l'histoire de France aux jeunes visiteurs. Par ailleurs, le Centre du patri-



moine des Landes, au sein de l'abbaye d'Arthous, proposera, dans son cadre roman, des expositions d'art contemporain et un atelier de poterie à l'attention du jeune public. Tandis que son atelier de restauration offrira des démonstrations et explications autour du métier de tailleur de pierre.

Côté préhistoire, le service culturel de la mairie de Dompierre-sur-Besbre, dans l'Allier, a réuni expositions, photographies et vidéos pour faire revivre l'histoire gallo-romaine de la commune. Enfin, le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, site archéologique chartrain, proposera des initiations aux techniques de fouilles. Les Indiana Jones en culottes courtes pourront aussi s'adonner à la cuisson de céramiques à la mode antique, fondre des objets et tailler la pierre ! **VL**

➤ Pau : www.musee-chateau-pau.fr - Tél. : 05 59 82 38 02.

Abbaye d'Arthous : www.arthous.landes.org - Tél. : 05 58 73 03 89.

Dompierre-sur-Besbre : www.valdebesbre.com - Tél. : 04 70 48 11 30.

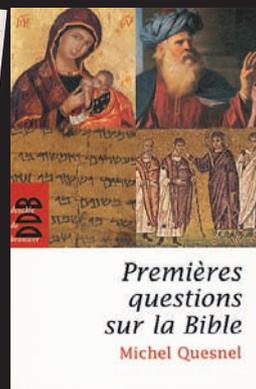
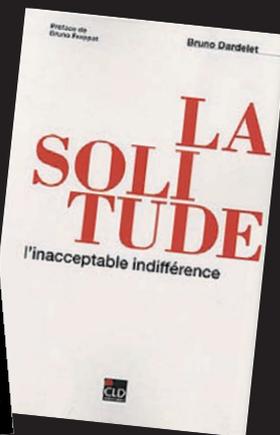
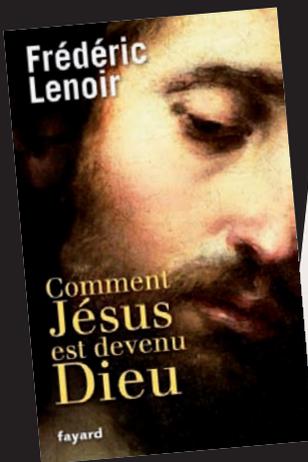
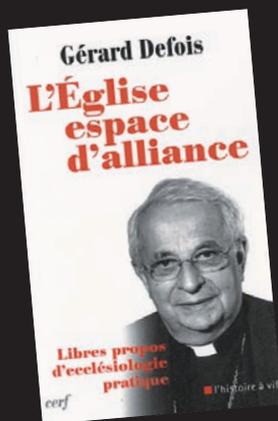
Saint-Martin-au-Val - Tél. : 02 37 23 42 20.

Chauves-souris et parcours tactile



Jusqu'au 24 octobre, le Muséum d'histoire naturelle du Havre propose deux expositions insolites, assorties d'ateliers à destination du jeune public. La première est consacrée aux chauves-souris des villes et des champs, spécimens locaux ou exotiques, de la minuscule pipistrelle au géant pteropus qui atteint les 1,60 mètre d'envergure... les collections du Groupe mammalogique normand et du Muséum de Bourges, et les aquarelles du naturaliste Charles-Alexandre Lesueur illustrent les mystères et la diversité de cette espèce. Mode de locomotion, régime alimentaire, reproduction... et jusqu'aux liens avec Batman ou Dracula, petits et grands sortiront incollables sur ce mammifère nocturne et énigmatique. En parallèle, le Muséum poursuit sa collaboration avec l'association belge Apex pour proposer un parcours tactile et interactif intitulé « Très toucher et Touche atout » : pieds nus, les visiteurs prêteront attention à leur manière de ressentir la chaleur, le froid, les rugosités, les vibrations, l'humidité. Ils découvriront le fonctionnement du système nerveux et comment s'élaborent les perceptions douloureuses. Ils seront même touchés émotionnellement... Tout un programme ! **VL**

➤ Muséum d'histoire naturelle, Place du Vieux Marché, 76600 Le Havre. Tél. : 02 35 41 37 28. Internet : <http://museum.ville-lehavre.fr> - Ateliers chauves-souris (6-12 ans) ; atelier « Toucher la biodiversité » (à partir de 5 ans) ; jour de conte (à partir de 4 ans). Les ateliers sont gratuits, sur réservation au 02 35 54 75 90.



1

2

3

4

5

L'ÉGLISE ET L'AUTRE

1 L'ouvrage commence par une analyse des mutations essentielles du monde contemporain. Puis le sociologue laisse place au théologien. Alors qu'elle est souvent perçue comme une organisation centralisée, l'Église doit vivre sa réalité sacramentelle de corps mystique du Christ. Cette solidarité du corps ouvre à la responsabilité de l'autre : « *La société n'est pas une terra incognita Dei où il nous faudrait apporter la vérité ou la grâce, elle est le grain et la farine où il nous faut pétrir le pain eucharistique des communions à accueillir.* » Cette Église d'alliance, dans une société sécularisée, en quête de sens, peut continuer de témoigner, du sein même de ses moyens modestes : « *Si la culture libérale se définit par l'avoir, le paraître, l'Évangile du Christ s'annonce par l'humilité, la faiblesse et la fragilité.* » Une réflexion très accessible, à la lumière des textes de Vatican II. **Claude Berruer**

Gérard Defois
L'Église, espace d'alliance - libres propos d'ecclésiologie pratique
Cerf
Coll. « L'histoire à vif », 240 p., 19 €.

DIEU EST-IL BON ?

2 La souffrance règne sur le monde. Est-elle compatible avec la croyance en un Dieu bon ? se demande Gisbert Greshake. Le théologien allemand reprend dans ce petit livre les explications élaborées au cours des siècles pour harmoniser foi et expérience de la souffrance. À ceux qui objectent qu'on ne peut tolérer un Dieu qui supporterait la vision d'Auschwitz par respect pour la liberté de l'homme, l'auteur rétorque qu'« *on ne peut accepter un Dieu qui en permanence contredirait le sens de sa création (à savoir l'amour, qui n'est possible que dans la liberté) par une intervention miraculeuse "d'en haut" à*

chaque fois que la liberté serait sur le point de s'égarer dans la faute ». Le débat reste ouvert. **Sylvie Horguelin**

Gisbert Greshake
Pourquoi l'amour de Dieu nous laisse-t-il souffrir ?
Cerf
99 p., 19 €.

EN QUÊTE DE JÉSUS

3 Un théologien préférerait *Pourquoi Jésus est Dieu*. Et pourtant, en titrant *Comment Jésus est devenu Dieu*, Frédéric Lenoir clarifie les tenants et les aboutissants de son ouvrage. Il s'agit bien d'un travail et d'une réflexion historiques qui n'enlèvent rien au mystère, laissent ouvertes les questions de la foi... et sont donc d'un grand intérêt pour aborder la question religieuse dans sa dimension culturelle ! L'auteur, directeur de la rédaction du *Monde des religions*, revient sur le passage marquant de Jésus sur terre et le développement du christianisme lors des premiers siècles en relatant les nombreuses péripéties liées aux interprétations diverses de la nature du Christ. Il démontre comment cette quête de l'identité de Jésus répond à des calculs politiques autant qu'à des enjeux théologiques. Une histoire éclairante à l'heure où la foi se vit plus que jamais au pluriel. **Stève Lepleux**

Frédéric Lenoir
Comment Jésus est devenu Dieu
Fayard
300 p., 19,90 €.

LA SOLITUDE, ÇA EXISTE

4 Dans notre monde tapageur, « *on n'entend pas la solitude* », comme le souligne Bruno Dardélet dans cet ouvrage combatif. Président de la société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP), il sait combien cette même solitude est « *ravageuse* » et « *base de toutes les pauvretés* ». Les chiffres le montrent : elle a encore augmenté ces dernières années. Elle touche le milieu

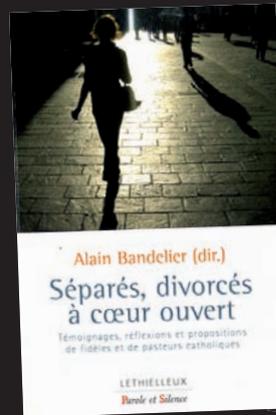
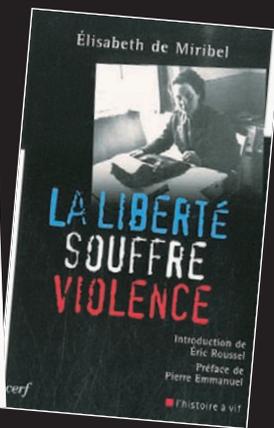
urbain tout autant que le monde rural : ce sont ces oubliés de Noël ou des vacances, cette femme chassée sur le palier, cette personne âgée en maison de retraite ou le SDF du coin de la rue. Bien sûr, des hommes et des femmes tentent d'apporter leur soutien à toutes ces personnes en détresse. Et l'auteur de citer les 150 actions que mènent au quotidien les bénévoles de la SSVP. Mais il dénonce surtout les manques d'engagement. Pour lui, il y a urgence à mobiliser les consciences contre l'indifférence. C'est dans ce sens qu'il demande au président de la République de décréter la solitude « *grande cause nationale* ». **Danielle Lacroix**

Bruno Dardélet, Bruno Frappat (préface)
La solitude - l'inacceptable indifférence
CLD Éditions
180 p., 12 €.

BIBLE DES DÉBUTS

5 Un éminent bibliste se met à la portée des débutants, curieux de la singularité de la Bible. Chaque chapitre répond simplement et concisément à diverses questions de « *béotien* ». L'ouvrage nous entraîne d'« *Adam et Ève ont-ils existé ?* » à « *L'Apocalypse parle-t-elle de la fin du monde ?* ». Les réponses données peuvent ouvrir des questionnements plus profonds. Ainsi à propos du prophétisme : « *Jésus a dit que lui-même ne savait pas quand interviendrait la fin des temps : la vie est faite pour vivre, pas pour se croiser les bras en attendant le bonheur ou le malheur.* » Ou encore, à propos de Job, « *La Bible sait que les mots ne peuvent tout expliquer. Il y a des mystères devant lesquels il faut savoir faire silence.* » Un bel exemple de la compétence d'un spécialiste mise au service de tous ceux qu'a touchés la rupture de transmission. **CB**

Michel Quesnel
Premières questions sur la Bible
DBB
157 p., 15 €.



6

7

8

9

10

PETIT À PETIT, LE LANGAGE

6 La maternelle... trois années clefs pour le jeune enfant, particulièrement dans sa conquête du langage. Maryse Métra, rééducatrice à l'Éducation nationale, psychologue et formatrice, a confié à trois enseignantes le soin de présenter chacune une pratique pédagogique expérimentée dans sa classe : premiers apprentissages de l'école en petite section, théâtre d'ombres en moyenne section, atelier de philosophie en grande section. Dans son analyse, l'auteur pointe les constantes de chacune de ces pratiques. Parmi elles : l'importance des liens avec les parents, l'apport du groupe, la place des rituels. Suivent quelques regards croisés de chercheurs, notamment une des dernières contributions du psychanalyste Jacques Lévine. Enfin, une boîte à outils propose un certain nombre d'activités complémentaires, brièvement décrites. **DL**

Maryse Métra, Dominique Sénore (préface)
L'enfant maître de sa parole... - le langage oral à l'école maternelle
Chronique Sociale, 7 rue du Plat, 69002 Lyon.
160 p., 14 €.

ENFANCE TRANSBAHUTÉE

7 « C'étaient nous aussi les enfants de la Patrie maintenant, titis hâlés tout en babouches et gandouras. » Ainsi débute ce roman en partie autobiographique. L'auteur donne le ton qu'il gardera au fil des pages : liberté et vitalité de langue, gouaille, inventions verbales (cédant parfois à la facilité). Ce texte vigoureux dévoile comment un gamin issu de l'immigration a grandi en France, entre 1956 et 1976, à Ivry puis à Créteil. Car Fadhel, le jeune héros, a connu la guerre d'Algérie et les interventions du FLN, a découvert le cinéma, a été confronté aux autres communautés étrangères ouvrières... Il a fréquenté l'école laïque et républicaine qui pratiquait « *Lâcheté Iniquité Férocité* »

plutôt que les trois glorieux préceptes affichés à son fronton. Il a été transbahuté d'une banlieue populaire à taille humaine aux premières cités de béton... Un parcours que beaucoup ont connu. Son incompréhension de cette société violente et discriminatoire le conduira à la rébellion, à la déviance et à... Fleury-Mérogis. Mais il s'y fera une promesse : « *Tu n'y retourneras plus !* » Et, conclut-il : « *Je me la suis tenue !* ». **DL**

Chérif Saï-Yamina
Enfant de la patrie
L'Éditeur
240 p., 16 €.

FEMME D'ACTION ET DE FOI

8 Londres, juin 1940. Élisabeth de Miribel, **8**s'« applique laborieusement à lire un texte finement écrit et surchargé de ratures » qu'elle doit « recopier, au propre, à la machine ». C'est l'Appel du 18 Juin ! À partir de là, cette diplomate de formation aura une vie exceptionnelle : mission au Canada pour rallier à la cause de la France libre, à Alger ensuite, correspondante de guerre en Italie, couvrant les actions de la 2^e DB jusqu'à la libération de Paris... En 1949, à 34 ans, femme de grande foi, elle entre au Carmel. Cinq ans après, elle le quittera dans un état de santé déplorable. Elle estimera avoir tenté « *d'escalader la montagne par la voie la plus abrupte* », ajoutant : « *Dieu m'en fera prendre une autre.* » Son récit vivant et précis fourmille de nombreux portraits de personnalités. Parmi celles-ci, citons les amis fidèles, tels Jacques Maritain, André Malraux ou le père Couturier, qui, rencontré à New York en 1941, eut une influence dominante sur la vie d'Élisabeth de Miribel. **DL**

Élisabeth de Miribel, Éric Roussel (introduction), Pierre Emmanuel (préface)
La liberté souffre violence
Le Cerf
Coll. « L'Histoire à vif », 264 p., 20 €.

LE CHOIX DE LA FIDÉLITÉ

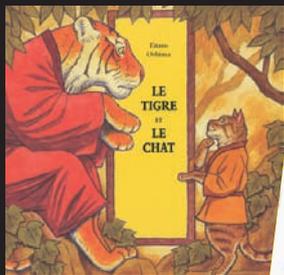
9 On reste impressionné par ces sobres témoignages de femmes et d'hommes qui ont subi la rupture de leur couple. Souvent mariés jeunes, catholiques mais pas toujours fervents, ils avaient bâti une famille. Un jour, leur vie s'effondre : c'est la séparation. Qu'elle soit annoncée ou inattendue, la souffrance est immense. Divorcés, ils entreprennent dans la solitude un long réapprentissage qui les conduit ou les ramène à la foi. Peu à peu, le choix de la fidélité s'impose à eux, selon l'engagement pris lors de leur mariage. Ils aiment désormais l'autre « *sous le signe de l'absence* » et découvrent le dessein de Dieu à leur égard. Beaucoup ont été soutenus par l'accueil d'un prêtre ou d'un mouvement catholique. **DL**

Alain Bandelier
Séparés, divorcés à cœur ouvert
Lethielleux / Parole et Silence
242 p., 17 €.

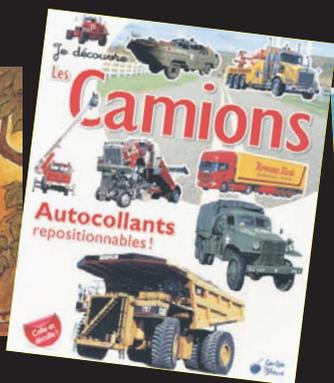
QUESTION D'INFINIS

10 Préparez-vous à un voyage vertigineux et sans escales ! Car c'est à la découverte de l'infiniment grand et de l'infiniment petit que vous convient ces pages. Ces notions interrogent l'homme depuis qu'il pense ! Les deux auteurs, philosophes de formation, ont su retracer de façon pédagogique toute l'histoire de cette curiosité humaine et de ses tâtonnements. Pour en faciliter l'approche, les chapitres et les textes sont courts, bien titrés, tandis que de nombreux schémas les accompagnent. Le lecteur découvrira ainsi tous ceux qui, de l'Antiquité à nos jours, ont toujours voulu en savoir plus. Chacun à son tour a contribué à la naissance de cette science moderne « *dont la principale problématique reste : comment concilier ces deux infinis ?* ». **DL**

Sophie Fromager, Patricia Laporte
Voyage au cœur de l'infini
CNRS Éditions
214 p., 15 €.



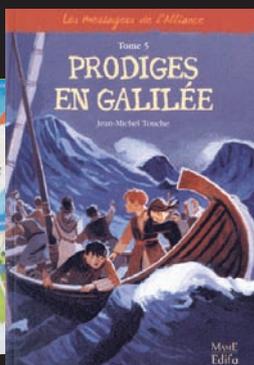
1



2



3



4



5

COMME TIGRES ET CHATS

1 Dans le temps, le croirez-vous, le tigre était un « bêta » qui ne savait pas capturer une proie tandis que le chat, au contraire, était un fier chasseur ! C'est pourquoi le gros félin demanda à devenir l'élève du petit en lui faisant la promesse de ne jamais révéler ce qu'il aurait appris. L'affaire fut faite. Un long apprentissage s'ensuivit. Le tigre, consciencieux, progressa. Mais arriva un jour où il s'interrogea : « Quel goût ça a, le chat ? »... Que les jeunes lecteurs ne s'inquiètent pas, le chat facétieux a gardé un dernier tour dans son sac ! Mais ce qui est sûr, c'est que, depuis, les deux animaux se détestent ! Ce conte populaire chinois (ici traduit de sa version japonaise), démontre une fois encore que le vainqueur n'est pas toujours celui qu'on attend. Le texte est merveilleusement servi par des illustrations magnifiques aux traits délicats. De 5 à 7 ans. DL

Eitaro Oshima
Le tigre et le chat
 L'École des loisirs
 48 p., 13,50 €.

SAGES ACTIVITÉS

2 Voilà une série d'albums pour occuper les enfants certains mercredis... Prenons *Je découvre les camions* : chaque page est à compléter grâce à des autocollants. Et comme ceux-ci sont repositionnables, ils pourront avoir bien d'autres utilisations : compléter un dessin ou un collage, agrémenter un cahier de classe... Aux plus grands, les textes détaillés qui accompagnent les vignettes fourniront de nombreuses explications (que bien des adultes seraient en peine de donner !) sur chaque véhicule. En effet, qui connaît « le Kenworth 953 utilisé pour acheminer le matériel de prospection pétrolière dans le désert » ? Et son système

de refroidissement ? Pour celles et ceux que les véhicules ne passionnent pas, il existe bien entendu d'autres titres... À partir de 6 ans. DL

Albums d'autocollants
Six titres disponibles : Je découvre les camions / ... les tracteurs / ... les chevaux et les poneys / ... les engins de chantier / ... les dinosaures / ... la ferme.

Cerise bleue
 8 pages à compléter + 4 pages de stickers (60 au total), 4,20 €.

PARLEZ-MOI DE LA PLUIE...

3 Il pleut. On n'ira pas au parc aujourd'hui. C'est le moment de sortir cet album qui retrace l'histoire de l'eau et évoque ses différents changements d'état : liquide, gazeux, solide. Quand le livre aura été lu, on saura que « finalement l'eau tourne en rond entre mer et ciel » et... peut-être que l'averse aura cessé ! Le texte de Christelle Huet-Gomez est à la fois poétique et joyeux. Son atout est qu'il est également très précis et documenté. Quant aux collages d'Emmanuelle Houssais, ils s'approchent, par leur simplicité, des dessins d'enfants et devraient susciter facilement les commentaires des jeunes lecteurs. Une note complémentaire en fin d'ouvrage est destinée aux adultes. À partir de 4 ans. Danielle Lacroix

Christelle Huet-Gomez (texte),
 Emmanuelle Houssais (ill.)
À l'eau ! - le cycle de l'eau
Ricochet
 Coll. « Ohé la science ! », 36 p., 12 €.

PROPULSÉS, DANS LES ÉVANGILES

4 Dans ce tome 5 des « Messagers de l'Alliance », on retrouve les collégiens Nicolas (Nacklas), Caroline et Frédéric.

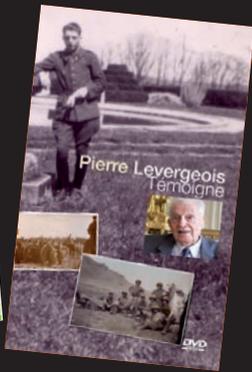
Finies leurs aventures au cœur de l'Ancien Testament : nos héros sont désormais propulsés dans les Évangiles de Matthieu, Marc et Luc. Dès leur arrivée à Jérusalem, c'est le choc avec « une sorte de Goliath hirsute » qu'une foule poursuit, un nommé Barabbas ! Mais ils vont vivre bien d'autres grands moments lorsqu'ils accompagneront le rabbi Jésus, telle cette tempête miraculeusement apaisée ou la guérison d'un paralytique. L'auteur reste encore une fois ici fidèle à son objectif : « faire découvrir la Bible aux jeunes de 9 à 14 ans par le roman, avec du suspense, de l'émotion mais aussi une large place pour le spirituel, tout en respectant scrupuleusement les Écritures ». En fin de volume, un glossaire, une carte, les références aux Évangiles donnent des éléments nécessaires à une meilleure compréhension. À partir de 9 ans. DL

Jean-Michel Touche
Prodiges en Galilée - les messagers de l'Alliance (t. 5).
Edifa-Mame
 224 p., 12,50 €.
 Un site consacré à cette saga :
www.messageurs-de-l'alliance.fr/index.html

J'AIME LIRE... DU NEUF !

5 En cette rentrée, *J'aime lire*, le magazine des jeunes lecteurs de 7 à 10 ans, se refait une beauté et lance une nouvelle formule. L'enfant retrouve chaque mois un roman illustré, des bandes dessinées et un espace interactif avec des jeux, des vinettes et le courrier des lecteurs. Les apprentis lecteurs qui entrent au cours préparatoire peuvent aussi découvrir une nouvelle formule de *Mes Premiers J'aime lire*, qui inclut toujours le CD audio de l'histoire. **Dorothée Leclère**
J'aime lire, n° 404, septembre 2010, 4,90 €.
Mes Premiers J'aime lire, n° 97, septembre 2010, 5,90 €.

Bayard Jeunesse



6

7

8

9

10

DVD

PANDAS, PASTÈQUE ET BIGOUDIS

6 Les gentils animaux font les bonnes fables. Ce n'est pas ce DVD qui nous fera changer d'avis. Au sommaire trois films d'animation qui réunissent tous les atouts pour plaire aux tout-petits. Brièveté (le plus long dure 17 minutes), dessins réalistico-humoristiques, musiques guillerettes. Sans oublier une morale adaptée au public. Ainsi, l'écureuil, qui se lance avec enthousiasme dans le métier de coiffeur, comprend que même si le mouton trouve ses boucles très « beeeeeelles », la crinière du lion et le toupet du singe, en revanche, s'accocommodent mal des bigoudis. La maman du hérisson, aux prises avec une pastèque et ancrée dans une tradition héritée de sa mère qui elle-même la tenait de sa mère, admet que l'on peut apprendre d'un plus petit que soi. Quant aux pandas, père et fils, qui tiennent boutique, ils illustrent parfaitement l'expression « se mettre en quatre ». Alors qu'ils ne sont que deux. À partir de 2 ans. **René Troin**

Studios d'art de Shanghai
La boutique des pandas (+ L'écureuil coiffeur + Le hérisson et la pastèque)
Les films du Préau / Arte Éditions
 1 DVD (+ 1 livret d'activités de 12 p.), 12,99 €.

UN PASSÉ BIEN VIVANT

7 Pour comprendre le passé, rien ne vaut le témoignage de ceux qui l'ont vécu. Même la Seconde Guerre mondiale se perd parfois dans les brumes du présent ! Quant à la vie dans les campagnes au début du siècle dernier, elle est bien moins connue que celle des dinosaures. La mairie de Sceaux a eu la bonne idée de filmer et de diffuser un témoignage exceptionnel : celui d'un ancien combattant de 88 ans,

Pierre Leverageois. Ce fils du Cotentin, devenu enfant de troupe puis maréchal des logis, et enfin, inspecteur à la Direction de la surveillance du territoire (DST), est plein de vivacité, d'humour et riche d'une mémoire exceptionnelle. Il évoque, pour les jeunes générations, la vie d'un petit gars dont le père était colporteur et la mère femme de ménage puis concierge au Palais de justice. Il raconte sa guerre avec un sens aigu du détail : la défense d'un pont devant les troupes allemandes, le débarquement allié à Blida, en Algérie, sa résistance en Normandie... De quoi nourrir recherches et échanges. Authenticité garantie ! **Marie-Christine Jeannot**

Au fil de la mémoire
Pierre Leverageois témoigne
Mairie de Sceaux
 1 DVD. Commande : Mairie de Sceaux, Service événements, 122 rue Houdan, 92330 Sceaux. Joindre un chèque de 10 € à l'ordre de « Trésor public ».

WEB SUPPORTS SCIENTIFIQUES

8 Lancé au début de l'été par la Commission européenne, *Scientix* est présenté comme un site qui « s'adresse aux enseignants, aux chercheurs, aux personnalités politiques, aux acteurs locaux, aux parents et à toute personne intéressée par l'enseignement des sciences ». Le site propose des supports d'enseignement élaborés par les responsables de projets de recherche européens et nationaux : animations et simulations informatiques à intégrer dans un cours... Dans ce cadre, plusieurs événements et ateliers seront organisés au cours des trois prochaines années. La principale manifestation, la conférence *Scientix*, du 6 au 8 mai 2011, encouragera les interactions au sein de la communauté scientifique et

éducative. *Scientix* est géré par *European Schoolnet*, le réseau qui regroupe 31 ministères de l'éducation de pays d'Europe, pour la plupart, dont la France. **José Guillemain**

www.scientix.eu

TV UN SYNODE POUR LE MOYEN-ORIENT

9 Du 10 au 24 octobre 2010, KTO sera en direct de Rome où se déroulera l'assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du synode des évêques. Benoît XVI a expliqué les raisons qui ont motivé son choix du thème « L'Église catholique au Moyen-Orient : communication et témoignage », en affirmant que lorsqu'il parlait de paix, sa pensée allait en premier lieu aux pays de cette région du monde. KTO diffusera en direct la messe d'ouverture du 10 octobre et la messe de fermeture du 24 octobre. Entre ces deux dates, des flashes d'information quotidiens feront le point sur l'avancement des travaux.

www.ktotv.com

LES MILLE ANS DE SOLESMES

10 Le 19 septembre 2010, à partir de 10 h 30, les caméras du *Jour du Seigneur* seront à Solesmes dans la Sarthe. La messe sera diffusée de 10 h 40 à 12 heures. Elle sera célébrée avec les soixante moines bénédictins de la communauté. Indissociable du grégorien, Solesmes acclimate les mélodies de l'antique liturgie romaine à la vie monastique. Cette matinée spéciale est diffusée par France 2 à quelques semaines de la clôture de l'année jubilaire marquant le millénaire de l'abbaye de Solesmes. **Marie Laumont**

www.lejourduseigneur.com

SEMAINE THÉRÉSIEENNE

Du 25 septembre au 1^{er} octobre 2010

FONDATION D'AUTEUIL,
40 RUE JEAN-DE-LA-FONTAINE, PARIS (75)



Conférences, soirées de prière, animations enfants, spectacle musical... Pendant une semaine, jeunes et adultes

sont invités à rencontrer Thérèse avant la grande fête du 1^{er} octobre. Le thème 2010 : « Quel mystère que l'amour de Dieu pour notre famille ». Une parole de la Petite Thérèse qui, cette année, « décoiffe ». On verra pourquoi en se rendant sur internet pour consulter aussi le programme détaillé de ces sept journées.

<http://semainetheresienne.over-blog.com> - N. B. : le mercredi 29 septembre, de 9 h à 11 h, animations enfants réservées aux groupes scolaires (7-11 ans) sur inscription au 01 44 14 75 57.

« FAMILLE, TRADITION ET LIBERTÉ »

7 octobre 2010

LYCÉE STANISLAS, CANNES (06)

8 octobre 2010

LYCÉE DON BOSCO, NICE (06)

Quel est le statut de la famille dans l'organisation des institutions publiques ? Quel est son rôle dans le devenir personnel de chaque être humain ? Ces deux questions seront au cœur de la conférence prononcée par la philosophe chétienne Claudie Lavaud. Et pour celles et ceux qui désirent faire un travail plus approfondi, l'abbé Franklin Parmentier, prêtre accompagnateur du service diocésain de la pastorale familiale, animera, à Cannes et à Nice, un atelier intitulé « La famille fait-elle encore rêver ? ».

Renseignements : Sœur Emmanuelle Jacquart, Service diocésain des formations permanentes, 29 bd Franck-Pilatte, 06000 Nice. Tél. : 04 93 19 02 14. E-mail : formations.diocese06@orange.fr

« EUGÈNE LEROY – EXPOSITION DU CENTENAIRE »

Du 10 octobre 2010 au 31 mars 2011



MUSÉE DES BEAUX-ARTS,
TOURCOING (59)

Eugène Leroy (1910-2000) est un peintre inclassable. Souvent comparé à Nicolas de Staël, il est influencé par Rembrandt. Peu soucieux d'un marché de l'art régi par la pro-

ductivité, il lui arrive de passer dix ans sur une même toile – tel ce *Lion* (cf. illustration) dont le portrait noyé dans la matière se révèle lentement aux yeux du visiteur qui patiente le temps qu'il faut devant la toile. Cette vie en marge n'a pas empêché Eugène Leroy d'obtenir une reconnaissance internationale digne de son œuvre. Sans oublier la reconnaissance locale qui nous vaut cette « exposition du centenaire » au musée des beaux-arts de Tourcoing. Eugène Leroy a beaucoup fréquenté ce lieu qui porte aujourd'hui son nom, et au début des années cinquante, il y a trouvé avec le conservateur d'alors, Jacques Bornibus, une complicité artistique déterminante pour son travail de peintre.

Musée des beaux-arts - Eugène Leroy,
2 rue Paul-Doumer, 59200 Tourcoing.
Tél. : 03 20 28 91 60.
Internet : www.muba-tourcoing.fr

SALON STUDYRAMA DES FORMATIONS & CARRIÈRES INTERNATIONALES

16 octobre 2010

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, PARIS (75)
À l'heure où 50 000 jeunes Français suivent un cursus à l'étranger, ce salon se pose en incontournable pour les élèves de terminale et les étudiants de bac + 5 qui souhaitent suivre leur exemple. Mais les jeunes diplômés et les salariés qui ont l'intention de donner une dimension internationale à leur carrière le visiteront aussi avec profit.

Invitations gratuites sur www.studyrama.com (rubrique « Salons »).

« AIDER ET ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES, DANS ET HORS DE L'ÉCOLE »

26 et 27 octobre 2010

MAIRIE DU 20^e, PARIS (75)

Aider, accompagner pour mieux apprendre, mais aussi apprendre à se passer d'aide, à devenir autonome... Vaste défi qui soulève de nombreuses questions : comment mettre en place des temps spécifiques pour les élèves qui en ont le plus besoin, sans que ce soit une mise à l'écart ? Comment aider les élèves en dehors de l'école, sans dédouaner pour autant l'école de sa propre responsabilité ? Comment prendre en compte les familles ?... Conférences, tables rondes, reportages, ateliers et témoignages s'efforceront d'y répondre au fil de ces deux journées organisées par le CRAP-Cahiers pédagogiques.

Entrée libre avec inscription souhaitée : CRAP-Cahiers pédagogiques, 10 rue Chevreul, 75011 Paris. Tél. : 01 43 48 22 30. E-mail : crap@cahiers-pedagogiques.com

« LES RENCONTRES JULES VERNE »

25 et 26 novembre 2010

ÉCOLE CENTRALE, NANTES (44)

« Science, technique et société », tel est le thème de ces rencontres qui s'apprentent à vivre leur troisième édition. Au cours de ces journées, des universitaires de toutes les disciplines (physiciens, biologistes, sociologues, historiens...), des hommes politiques et des journalistes confronteront leurs points de vue sur la question de la responsabilité éthique et politique en matière de développement scientifique et technique.

Renseignements et inscriptions : <http://lrencontresjulesverne.ec-nantes.fr>

SÉJOURS

CLASS OPEN : ESCAPADES CULTURELLES

« Apprendre pendant les vacances en voyageant avec un professeur d'histoire et géographie », c'est possible grâce aux « escapades culturelles » programmées par Class Open. La première se déroulera du 24 au 29 octobre 2010. Elle emmènera les participants dans « La Campanie de Rome à Pompéi ». Au programme : le Colisée, les cités ensevelies de Pompéi et d'Herculanum, le musée archéologique de Naples... Autre voyage en Italie, au printemps celui-là, du 10 au 15 avril 2011 : « Florence – sur les pas de Léonard de Vinci et de Michel-Ange ».

Renseignements et inscriptions : www.classopen.fr

AUBERGE DE JEUNESSE À PARIS

Depuis le 1^{er} juin dernier, Paris abrite une auberge de jeunesse pas comme les autres. Fondée et animée par les Augustins de l'Assomption, baptisée Adveniat, elle « est ouverte à tous ceux qui veulent y résider, jeunes et moins jeunes, français et citoyens d'autres pays, croyants et incroyants ».



Ce lieu exceptionnel – 2 000 m² au cœur de la capitale ! – ne se limite pas à la simple hôtellerie. Il entend « rendre le Christ, l'Évangile et la foi plus présents dans le monde des jeunes et témoigner de ce qu'on peut être croyant tout en étant de plain-pied dans le monde moderne ». Pour atteindre cet objectif, l'auberge « fera à tous ses hôtes un ensemble varié de propositions libres favorisant la rencontre entre les personnes et les cultures, le partage et l'échange, l'ouverture à la dimension spirituelle ».

Adresse : 10 rue François-1^{er}, 75008 Paris. Tél. : 01 77 45 89 10. Tarifs individus et groupes : www.adveniat-paris.org

Initiales n° 220 - Disponible dès SEPTEMBRE 2010

« Aime et fais ce que tu veux ! » Saint Augustin
Construire sa vie relationnelle, affective et sexuelle



- Un complément indispensable au document : "L'Education affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement" (16 avril 2010)
- Des itinéraires pour les 13/18 ans
- Des repères, chemins et animations pour les accompagnateurs

En vente chez votre libraire

ou par correspondance à : ventes.sncc@cef.fr

88 pages
+ 1 DVD

25€



Service national de la catéchèse et du catéchuménat (Sncc)

58, av. de Breteuil 75007 Paris
www.sncc.cef.fr



En partenariat avec le CLER-Amour et Famille



Institut Catholique de Paris

Inscriptions 2010 - 2011

→ Facultés, préparations, instituts



Facultés (Licences, Masters, Doctorats) : Lettres (Lettres modernes - Histoire Histoire de l'art - Langues LLCE : Anglais, Allemand, Espagnol) • Philosophie FASSE (Sciences sociales et économiques - Droit / Sciences politiques - Ressources Humaines - International et Solidarité - Développement durable...) • Éducation Théologie et sciences religieuses • Droit canonique.

Préparations : Année de préparation aux études supérieures • Préparation aux études de droit • Sciences Po • CELSA - Communication • Écoles de journalisme • Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre.

Nouveautés : Prépa Psycho-Prat associée à L1 Philosophie • Master Métiers de l'enseignement • MBA spécialisé Diversité, Dialogue et Management.



21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur



Informations
www.icp.fr

01 44 39 52 25



Prenez vos études dans le bon sens

Abonnez-vous !

au journal de référence
de l'enseignement catholique



Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.